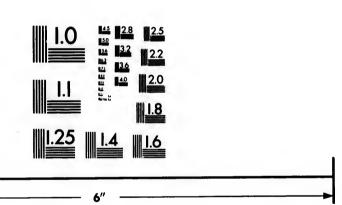


IMAGE EVALUATION TEST TARGET (MT-3)



STANDAM SETTINGS OF THE SETTIN

Photographic Sciences Corporation

23 WEST MAIN STREET WEBSTER, N.Y. 14580 (716) 872-4503

STATE OF THE STATE



CIHM/ICMH Microfiche Series.

CIHM/ICMH Collection de microfiches.



Canadian Institute for Historical Microreproductions / Institut canadian de microreproductions historiques





Technics: and Bibliographic Notes/Notes techniques et bibliographiques

origi copy which repre	The Institute has attemptod to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.			qu'i de d poir une mod	L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifie une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.				
	Coloured covers/ Couverture de coule	ur			Coloured Pages de				
	Covers damaged/ Couverture endomn	nagée			Pages da Pages en	maged/ dommag	ées		
	Covers restored and Couverture restauré						d/or lami et/ou pell		
	Cover title missing/ Le titre de couvertui	e manque					, stained tachetée		
	Coloured maps/ Cartes géographique	es en couleur		V	Pages de Pages dé				
	Coloured ink (i.e. ot Encre de couleur (i.e.				Showthre Transpare	•			
V	Coloured plates and Planches et/ou illust					f print va négale de	ries/ l'impress	ion	
	Bound with other m Relié avec d'autres d						entary ma ériel supp		re
	Tight binding may c along interior margin La re liure serrée peu distortion le long de	n/ it causer de l'o	mbre ou de		Seule édi Pages wh		onible artially ob		
	Blank leaves added appear within the te have been omitted f Il se peut que certai lors d'une restaurati mais, lorsque cela é pas été filmées.	xt. Whenever rom filming/ nes pages blar on apparaisser	possible, the nches ajoutée nt dans le tex	es cte,	ensure th	e best po s totaleme s par un été filmée	ent ou pa feuillet d' es à nouve	age/ rtielleme errata, u eau de fa	nt ne pelure,
	Additional comment Commentaires supp								
Ce de	item is filmed at the ocument est filmé au	toux de réduc	tion indiqué	ci-dessous.					
10X	14X	ТТТ	18X	22X		26X	TT	30X	
_	12X	16X	20)		24X		28X		32X

The copy filmed here has been reproduced thanks to the generosity of:

La Bibliothèque de la Ville de Montréal

ls u ifier

ne

ep

ure,

The images appearing here are the best quality possible considering the condition and legibility of the original copy and in keeping with the filming contract specifications.

Original copies in printed paper covers are filmed beginning with the front cover and ending on the last page with a printed or illustrated impression, or the back cover when appropriate. All other original copies are filmed beginning on the first page with a printed or illustrated impression, and ending on the last page with a printed or illustrated impression.

The last recorded frame on each microfiche shall contain the symbol → (meaning "CONTINUED"), or the symbol ▼ (meaning "END"), whichever applies.

Maps, plates, charts, etc., may be filmed at different reduction ratios. Those too large to be entirely included in one exposure are filmed beginning in the upper left hand corner, left to right and top to bottom, as many frames as required. The following diagrams illustrate the method:

L'exempleire filmé fut reproduit grâce à la générosité de:

La Bibliothèque de la Ville de Montréal

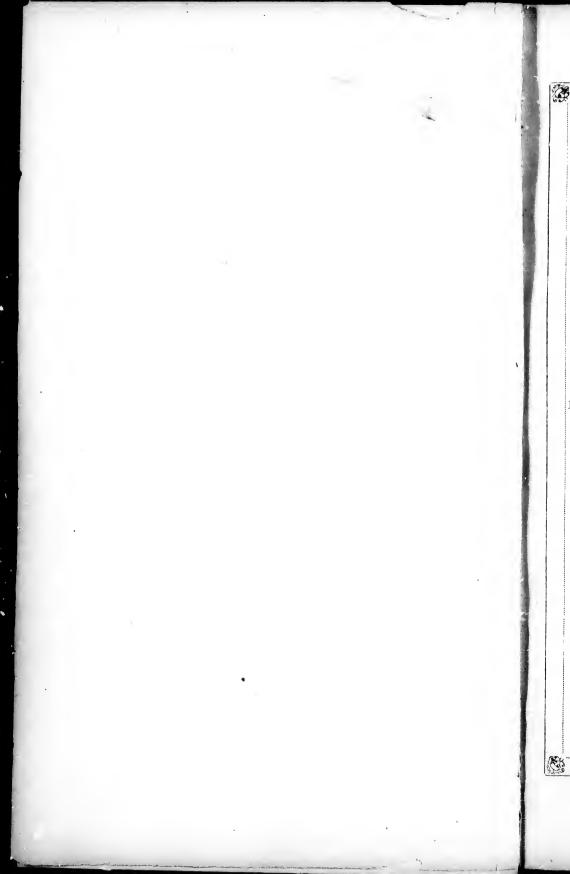
Les images suivantes ont été reproduites avec le plus grand soin, compte tenu de la condition et de la natteté de l'exemplaire filmé, et en conformité avec les conditions du contrat de filmage.

Les exemplaires originaux dont la couverture en papier est imprimée sont filmés en commençant par le premier plat et en terminant soit par la dernière page qui comporte une empreinte d'impression ou d'illustration, soit per le second plat, selon le caz. Tous les autres exemplaires originaux sont filmés en commençant par la première page qui comporte une empreinte d'impression ou d'illustration et en terminant par la dernière page qui comporte une telle empreinte.

Un des symboles auivants apparaîtra sur la dernière image de chaque microfiche, selon la cas: le symbole → signifie "A SUIVRE", le symbole ▼ signifie "FIN".

Les cartes, planches, tableaux, etc., peuvent être filmés à des taux de réduction différents.
Lorsque le document est trop grand pour être reproduit en un seul cliché, il est filmé à partir de l'angle supérieur gauche, de gauche à droite, et de haut en bas, en prenant le nombre d'images nécessaire. Les diagrammes suivants illustrent la méthode.

1	2	3		1
				2
				3
	1	2	3	
	. 4	5	6	







3

CHAMBRE DES COMMUNES 🐉



CANADA.

CONTENANT

Les Portraits photographiés : de son Excellence le Gouverneur Général, des Membres du Cabinet de la Puissance du Canada, et des Membres et Officiers de la Chambres des Communes du Canada, avec le diagramme de la Chambre, indiquant la position des Sièges; ainsi qu'un extrait des règles, règlements et routines de la Chambre et plusieurs autres informations utiles pour les étrangers visitant Ottawa, de même que pour le public. en général.

PUBLIÉ PAR F. R. E. CAMPEAU.



OTTAWA:

Imprimé par J. Bureau, Rue Sparks.

1875.

Enrégistré, conformément à l'Acte du parlement du Canada, en l'année 1875, par F. R. E. Camprau, au bureau du Ministre de l'Agriculture.

P₃ g

d le g

a

si di di Q

 \mathbf{d}

 \mathbf{d}

ei le

PRÉFACE.

En présentant ce livre au public, l'Editeur croît avoir atteint le but qu'il s'était proposé, c'est-à-dire: 1° De procurer à Messieurs es Députés le moyen de se reconnaître entre eux en réunissant leurs portraits; 2° de fournir aux personnes qui fréquentent la Chambre des Communes, toutes les informations nécessaires et propres à les mettre au courant des procédés de cette Chambre; 3° de donner au public en général la plus grande somme de renseignements intéressants.

Son intention première n'était pas d'insérer d'annonces, dans son livre, ce qui lui donne jusqu'à un certain point l'apparence d'une almanach, mais certaines circonstances imprévues, telles que le prix dispendieux des planches photographiées au lieu de lithographies qui auraient été bien inférieures, l'ont forcé, afin de couvrir ses frais, d'y ajouter des annonces qui, après tout, peuvent avoir leur utilité.

A l'avenir (car e'est sont intention, d'en faire une publication periodique paraissant soit à chaque Parlement, soit à chaque Session, s'il rencontre l'encouragement nécessaire), l'Editeur se propose de donner une courte biographie de chaque Membre de la Chambre des Communes accompagnée d'un facsimile de leur signature. Quant aux portraits, ils seront plus grands et auront tous la même apparence, ce qu'il a été impossible d'obtenir cette fois à raison des différents genres de portraits reçus, qu'il a fallu ou agrandir ou diminuer pour leur donner à tous à pen près la même dimension.

Le retard que la publication de cet ouvrage à éprouvé est dû aux circonstances qui on forcé l'Editeur d'attendre que tous les Députés eussent pris leurs siéges et répondu à son appel en lui procurant leurs portraits. Il regrette d'avoir été obligé de laisser des lacunes,

année 1875,

à part des siège vacants, mais il n'a négligé aucune démarche ni aucune dépense pour se mettre en état de les combler

Avant de terminer, l'Editeur croit de son devoir de remercier toutes les personnes qui ont eu la courtoisie de lui donner les informations nécessaires, pour mener son entreprise à bonne fin, et en particulier il présente aussi ses remerciements à Messieurs les Députés qui se sont empressés de lui faire tenir leurs portraits, et en général à toutes les personnes, qui ont bien voulu souscrire à son "Guide Illustré de la Chambre des Communes," et il prend la liberté de leur demander leur patronage pour l'avenir.



INDEX.

PAGE
Addendaderniòre page
Arrivée des différents bateaux à vapeur 108, 109 & 12
" différents convois de chemin de fer 106 & 10
differences manos
Banques dans Ottawa
Bateaux à vapeur
Boîtes aux lettres dans les rues
Bureaux de télégraphe
Cabinet de la Puissance du Canada
Calculs sur les greenbacks
" l'or 11
Calendrier pour 1875
" 1876
Chambres des Communes, diagramme de la Salle des séances
de la
, districts dectorated de fa
, memores de la
", siéges numérotés de la
Chasse, clôture des saisons pour la
Chemin de For du Canada Central 100
" St. Laurent et Ottawa 10"
Commission sur mandats de la Poste 113
Compagnie de chemin de Fer Canada Central 100
" " St. Laurent & Ottawa 10"
" Navigation de la Rivière Ottawa 108 109
" Télégraphe de la Puissance 100
" Montréal 100
Départ des différents bateaux à vapeur 108, 109 & 121
" convois de chemin de fer 106 107
" différentes malles 114
" omnibus et diligences 103
Diagramme de la salle des séances de la C. des C 40
Districts électoraux de la Chambre des Communes 19
Divisions électorales de la Chambre des Communes 19
Droits de Timbres
Eglises et Heures des cérèmonies Religieuses 10:
Endroits intéressants dans la ville d'Ottawa et ses environs 9
Extraits des Règles, Règlements et Routines de la C. des C 93
Formes de Procédures de la Chambre des Communes 93

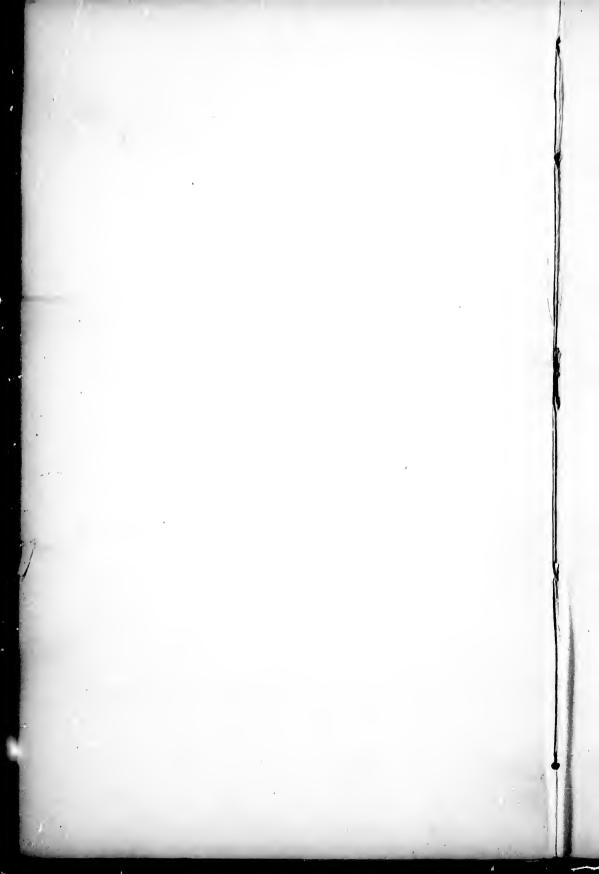
PA	GES.
Greenbacks, calculs sur les	115
Heures des Cérémonies Religieuses dans les diverses Eglises	101
Liste alphabétique des districts électoraux de la C. des C	19
" membres de la Chambres des Communes.	9
6 des membres du Cabinet de la Puissance,	7
" des sièges de la Chambre des Communes	29
Localité des boites à lettres, des rues	111
	121
Membres de la Chambre des Communes	9
du Cabinét de la Puissance	7
Monnaie Courante Américaine, calculs sur la	115
Omnibus, Route d'	103
Or, calculs sur l'	115
Ottawa, Banques dans	103
Ottawa, Banques dans " Compagnies de télégraphe dans " Eglises dans	106
" Eglises dans	101
" Routes d'omnibus dans	103
" Tarif des Charretiers d'	104
	121
" Théâtres dans	104
Pèche, clòture des saisons pour la	110
Places d'intérêts dans Ottawa et ses environs	97
Plan du parterre de la Chambre des Communes	40
Portraits à l'huile, des auciens Orateurs des deux Chambres	97
	112
Poste, mandats sur la	113
Procédures de la Chambre des Communes	93
Puissance, Cabinet de la	7
Riglements de la Chambre des Communes	93
Règles " "	93
Rogles " " " " " " " " " " " " " " " " " " "	93
Service Religioux	101
Table de clòture des saisons de chasse et de pêche	110
" " droits de timbres de billets	111
pour calculer le nombre de jours	120
" réduire le sterling en francs	
	119
Tarif de charges pour voitures de louage	104
" voitures à bagage	105
Taux de postage	112
Télégraphe d'Alarme	121
Théâtres	
Traversiers'de Hull et de la Gatineau	191
traversiers de ituit et de la Gallileau	141

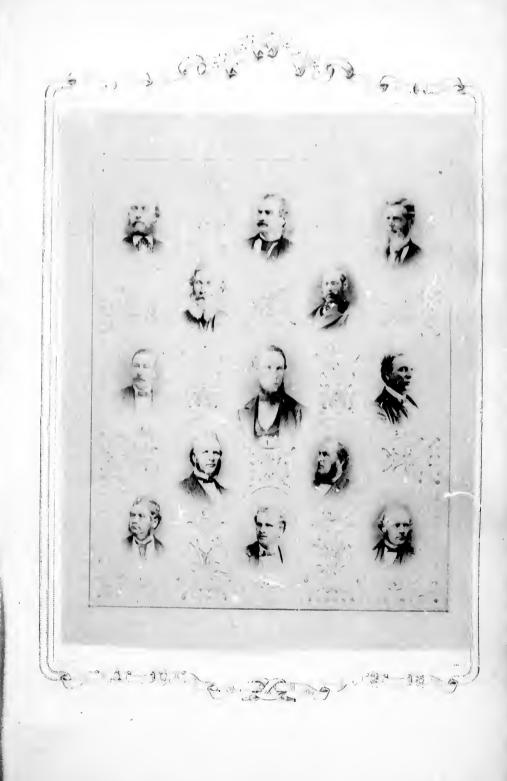
Son Exe boy



LE GOUVERNEUR GENERAL.

Son Excellence le Très-Honorable Sir Frederick Temple Hamilton Blackwood, Comto de Dufferin. Visconte et Daron Clarácboyo, de Clandeboyo, dans le Comté Down, dans la Pairie du Royaume-Uni, Barenet, Chevalier du Très Illustre Crâre de St. Fatrice, et Chevalier Commandeur du Très Henorable Crâre du Dain, Membro du Conseil Privé de Sa Majesté la Reine, etc., etc.,





P

1. L

2. 1.

3 L

4. L

5. L

6. L

7. L

8. L

9. L 10. L

11. L

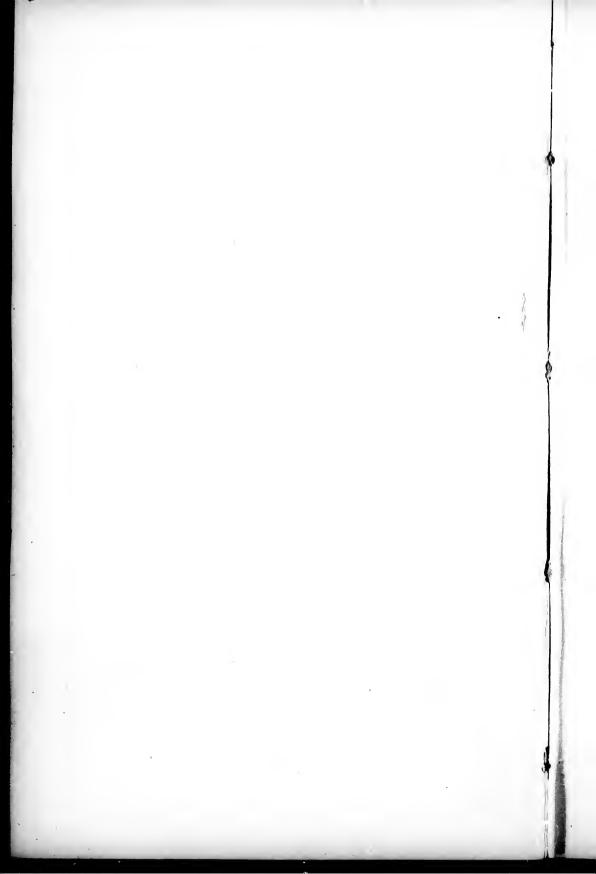
12. L 13. L

CABINET

DE LA

PUISSANCE DU CANADA.

- L'Hon. Alex. Mackenzie, Premier & Ministre des Travaux Publics.
- 2. L'Hon, T. Fournier, C. R., Ministre de la Justice et Procurenr Général.
- 3 L'Hon. L. S. Huntington, C. R., Président du Conseil Privé.
- 4. L'Hon. R. W. Scott, C. R., Secrétaire d'Etat.
- 5. L'Hon. R. J. Cartwright, Ministre des Finances.
- 6. L'Hon. D. A. MacDonald, Maître Général des Postes.
- 7. L'Hon, I. Burpee. Ministre des Douanes.
- 8. L'Hon. D. Laird, Ministre de l'Intérieur.
- 9. L'Hon. L. Letellier de St. Just, Ministre de l'Agriculture.
- 10. L'Hon. T. Coffin, Recevenr Général.
- 11. L'Hon. A. J. Smith, C. R., Ministre de la Marine et des Pêcheries.
- 12. L'Hon. F. Geoffrion, Ministre du Revenu de l'Intérieur.
- 13. L'Hon. W. B. Vail, Ministre de la Milice et de la Défense.



LISTE ALPHABÉTIQUE

DES

MEMBRES DE LA CHAMBRE DES COMMMUNES.

SECONDE SESSION, TROISIÈME PARLEMENT.

()., Ontario; Q., Québec; N. E., Nouvelle Ecosse; N. B., Nouveau Brunswick; C. B., Colombie Britannique; M., Manitoba; I. P. E., Isle du Prince Edouard.

No. du siége et portrait.	Noms des Membres.	Districts Electoraux	Adresses.
	Anglin, L'Hon. T. W.	Gloucester	St. John, N. B.
63	Appleby, Stephen B	Carleton (N. B.)	Woodstock, N. B.
65	Archibald, Cyril	Stormont	
183	Aylmer, L'Hon. H. Jr.	Richmond & Wolfe.	Melbourne, Q.
116	Baby, Louis F. G	Joliette	Joliette, Q
42	Bain, Thomas	Wentworth, D. N	Strabane, O.
97	Borron, E. B	Algoma	Sault Ste. Marie,O
164	Barthe, George I	Richelien	Sorel, Q.
45	Béchard, François	Iberville	Mount Johnson,Q.
92	Bernier, Henry	Lotbiniòre	Lotbinière, Q.
168	Bertram, John	Peterborough, D. O.	Peterborough, O.
167	Biggar, James Lyons	Northumberl'd,D.E.	Murray, O.
170	Blackburn, Robert	Russell	N. Edimburgh, O.
127	Blain, David	York, D. O	Toronto, O.
22	Blake, L'Hon. Edward	Bruce, D. S	Toronto, O.

No. du siége et portrait.	Noms des Membres.	Districts Electoraux	Adresses.
171	Borden, Frederick W	King's, (N. E.)	Canning, N. E.
44	Bourassa, François	St. Jean (Q)	Stottsville, Q.
108	Bowell, Mackenzie	Hastings, D. N	Belleville, O.
67	Bowman, Isaac Erb	Waterloo, D. N	St. Jacobs, O.
163	Boyer, Louis Alphonse.	Maskinongé	Montréal, Q.
28	Brooks, Edward T	Sherbrooke	Sherbrooke, Q.
33	Brouse, William H	Greenville, D. S	Prescott, O.
38	Brown, James	Hastings, D. O	Belleville, O.
$28\frac{1}{2}$	Buell, Jacob D	Brockville	Brockville, O.
190	Bunster, Arthur	Isle Vancouver	Victoria, C. B.
85	Burk, Harvey W	Durham, D. O	Bowmanville, O.
18	Burpee, Charles	Sunbury	Sheffield, N. B.
34	Burpee, L'Hon. Isaac	Saint Jean (N. B.).	Ottawa, O.
105	Cameron, L'Hon J. H	Cardwell	Toronto, O.
8	Cameron, L'Hon. M	Ontario, D. S	Ottawa, O.
199	Campbell, Charles J	Victoria (N. E.)	Baddeck, N. E.
69	Carmichael, J. W	Pietou	N. Glasgow, N. E
115	Caron, Philippe A	Québec (Comté)	Québec.
3	Cartwright,L'Hon. R. J	Lennox	Ottawa, O.
155	Casey, George E	Elgin, D. O	Fingal, O.
125	Casgrain, Philippe B	L'Islet	Québec.
9	Cauchon, L'Hon. J. E.	Québec, Centre	Québee.

No. du siége et pertrait.	Noms des Membres.	Districts Electoraux	Adresses.
35	Charlton, John	Norfolk, D. N	Lynedoch, O.
93	Cheval, Guillaume	Rouville	St. Hilaire, Q.
142	Church, Charles E	Lunenburg	Chester, N. E.
174	Cimon, Ernest	Chicontimi & Sag'y.	Chicoutimi, Q.
156	Cockburn, Alex. P	Muskoka	Toronto, O.
1	Coffin, L'Hon. Thomas	Shelburne	Ottawa, O.
12	Colby, Charles Carroll.	Stanstead	Stanstead, Q.
79	Cook, Herman Henry.	Simcoe, D. N	poconto O.
144	Costigan, John	Victoria (S. B.)	Grand Falls, N. B.
75	Coupal dit La Reine, S.	Napierville	Napierville, Q.
191	Cunningham, James	New Westminster	Westm'r. N., C. B.
124	Currier, Joseph M	Ottawa (Cité)	Ottawa, O.
195	Cushing, Lemuel, Jr	Argenteuil	Montréal, 🖟.
54	▶avies, L'Hōn. Daniel	King's (I. P. E.)	Charlottetown, I.
187	Dawson, John A	Pictou	Pictou, N E.
48	DeCosmos, Amor	Victoria (C. B.)	Victoria C. B.
60	Delorme, Louis	St. Hyacinthe	St. Hyacinthe, Q.
165	Desjardin Alphonse	Hochelaga	Montréal, Q.
47	De St. Georges, E. A	Portneuf	Cap Santé, Q.
49	De Veber, J. S. Boies.	St. Jean (N. B.)	St. Jean, N. B.
143	Devlin, Bernard	Montréal, Ouest	Montréal, Q.
160	Dewdney, Edgår	Yale	Victoria, C. B.

No. du siége et portrait	Noms des Membres.	Districts Electoraux	Adresses.
118	Domville, James	King's (N. B.)	St. John, N. B.
196	Donahue, William	Missisquoi	West Farnham, Q
100	Dugas, Firmin	Montealm	Montcalm, Q.
32	Dymond, Alfred H	York, D. N	Toronto, O.
147	Farrow, Thomas	Huron, D. N	Bluevale, O.
162	Ferguson, C. F		Kemptville, O.
37	Ferris, John	[D. N. Queen's (N. B.),	Cambridge, N. B
$128\frac{1}{2}$	Fiset, J. B. Romuald		
193	Fleming, Gavin	Brant, D. N	Glen Morris, O.
114½	Flesher, William K	Grey. D. E	Flesherton, O.
173	Flynn, Edmund P	Richmond, (N. E.).	Arichat, N. E.
20	Forbes, James F	Queen's (N. E.)	Liverpool, N. E.
4	Fournier, L'Hon. T	Bellechasse	Ottawa, O.
	Fraser, J. 11	London	London, O.
57	Fréchette, Louis H	Lėvis	Lévis, Q.
77	C albraith, Daniel	Lanark, D. N	Almonte, O.
188	Gaudet, Joseph	Nicolet	Gentilly, Q.
16	Geoftrion, L'Hon, Fél	Verchòres	Ottawa, O.
152	Gibson, William	Dundas	Morrisburgh, O.
90	Gill, Charles	Yamaska	Sorel, Q.
51	Gillies, John	Bruce, D. N	Paisley, O.
82	Gilmor, Arthur Hill	Charlotte	St. George, N. B.

No. du siége et portrait.	Noms des Membres.	Districts Electoraux	Adresses.
73	Gordon, Adam	Ontario, D. N	Manchester, O.
40	Goudge, Monson H	ıIants	Windsor, N. E.
194	Greenway, Thomas	Huron, D. S	Centralia, O.
72	Hagar, Albert	Prescott	Plantagenet. O
121	Haggart, John G	Lanark, D. S	Perth, O.
182	Hall, James	Peterborough, D. E.	Peterborough, O.
99	Harwood, Robert	Vaudreuil	Vaudreuil, Q.
7	Holton, L'Hon L. H	Chateauguay	Montréal, Q
39	Horton, Horace	Huron, D. Cen	Goderich, O
19	Huntington, L'Hon L.S.	Shefford	Ottawa, O.
175	Hurteau, Hilaire	L'Assomption	St. Lin, Q.
139	rving, Æmilius	Hamilton	Hamilton, O.
25	Jetté, Louis Amable	Montréal, Est	Montréal, Q.
74	Jodoin, Amable, Jr	Chambly	Longueuil, Q.
13	Jones, Alfred G	Halifax	Halifax, N. E.
129	Jones, David Ford	Leeds, D. S	Gananoque, O.
83	Kerr, William	Northumberl'd, D.O.	Cobourg, O.
112	Killam, Frank	Yarmouth	Yarmouth, N. E.
86	Kirk, John A	Guysborough	Glenelg, N. E.
109	Kirkpatricks, G. A	Frontenae	Kingston, O.
26	Laflamme, Rodolphe	Jacques Cartier	Montréal, Q.
17	Laird, L'Hon. David	Queen's (I. P. E.)	Ottawa, O.

No. din siége et portrait.	Noms des Membres.	Districts Electoraux	Adresses.
91	Lajoie, Charles	St. Maurice	Yamachiche, Q.
114	Landerkin, George	Grey, D. S	Hanover, O.
151	Langlois, Jean	Montmorency	Québec.
9.4	Lanthier, J. P	Soulanges	St. Polycarpe, Q.
56	Laurier, Wilfred		P /S
130	Little, William C	Ebaska. Simeoe, D. S	Allandale, O.
153	M acdonald, A. F	Cornwall	Cornwall, O.
6	Macdonald, L'Hon.D.A	Glengarry	Ottawa, O.
103		Kingston	Ottawa, O.
150	[Sie J. A., K. C. B. MacDonnell, Samuel	Inverness	Port Hood, N. E
172	Macdougall, Colin	Elgin, D. E	St. Thomas, O.
$14\frac{1}{2}$	MacKay, Newton L	Cape Breton	Sydney, N. E.
5	Mackenzie, L'Hon. A	Lambton	Ottawa, O.
158	Mackenzie, Frederick	Montréal, Ouest	Montréal, Q.
154	Maclennan, James	Victoria, D. N	Toronto, O.
161	MacMillan, Duncan	Middlesex, D. E	London, O.
135	Masson, L. F. R	Terrebonne	Terrebonne, Q.
178	McCallum, Lachlin	Monek	Stronness, O.
138	McDougall, G. L	Renfrew, D. S	Renfrew, O.
166	McCrany, William	Halton	Oakville, O.
157	McDonald, William	Cape Breton	Little Glace Bay
122	McDougall, William	Trois Rivières	[N. E. Trois-Rivières, G

No. du siége et portrait.	Noms des Membres,	Districts Electoraux	Adresses.
145	McGreevy, L'Hon. T	Québec, Ouest	Québec.
81	McGregor, William	Essex	Windsor, O.
185	McIntyre, P. A	King's (I. P. E.)	Souris, L. P. E.
186	McIsaac, Angus	Antigonish	Antigonish, N. E.
37	McKay, Thomas	Colchester	Truro. N. E.
71	McLeod, George	Kent (N. B.)	St. Jean, N. B.
177	McQuade, Arthur	Victoria, D. S	Omemce, O.
128	Metcalfe, James	York, D. E	Yorkville, O.
21	Mills, David	Bothwell	Clearville, O.
106	Mitchell, L'Ilon. Peter.	Northumberl'd,(NB)	Montréal, Q.
197	Moffat, George	Ristigouche	Dalhousie, N. B.
176	Monteith, Andrew	Perth, D. N	Stratford, O.
181	Montplaisir, H	Champlain	Cp. Magdelaine, Q
137	Moss, Thomas	Toronto, Ouest	Toronto, O.
133	Mousseau, J. A	Bagot	Montréal, Q.
95	Murray, William	Renfrew, D. N	Pembroke, O.
41	Norris, James	Lincoln	St. Catharines, O.
24	Oliver, Thomas	Oxford, D. N	Woodstock, O.
179	Orton, G. T	Wellington, D. Cen.	Fergus, O.
134	Ouimet, J. A	Laval	Montréal, Q.
107	Palmer, A. L	Saint Jean (N. B.).	St. Jean, N. B.
192	Paterson, William	Brant, D. S	Brantford, O.

No. du siége et portrait.	Noms des Membres.	Districts Electoraux	Adresses.
46	Pelletier, C. A. P	Kamouraska	Québec, Q.
98	Perry, Stanislans F	Prince (I. P. E.)	Tignish, I. P. E.
181	Pettes, Nathaniel	Brome	Knowlton, Q.
140	Pickard, John	York (N. B.)	Fredericton, N. B.
189	Pinsonneault, Alfred	Laprairie	St. Jacques le Mi- neur, Q.
146	Platt, Samuel Senr	Toronto, Est	Toronto, O.
117	Plumb, Josiah Burr	Niagara	Niagara, O.
102	Pope, L'Hon. J. II	Compton	Cookshire, Q.
62	Pouliot, J. B	Témiscouata	
70	Power, Patrick	Halifax	bas) Q. Halifax, N. S.
59	Pozer, Christian II	Beauce	St. George, Q.
141	Ray, William II	Annapolis	Clementsport, N.E.
136	Richard, Edouard E	Megantic	Arthubaskaville, Q
88	Robillard, U. J	Beauhurnois	Beauharnois, Q.
101	Robitaille, L'Hon. T	Bonaventure	New Carlisle, Q.
119	Rochester, John	Carleton, (O)	Ottawa, O.
159	Roscoe, Francis J	Victoria, (C. B.)	Victoria, C. B.
23	Ross, George W	Middlesex, D. O	Strathroy, O.
53	Ross, Lewis	Durham, D. E	Port Hope, O.
52	Ross, Walter	Prince Edward	Picton, O.
180	Rouleau, Fortunat	Dorchester	Québec.
198	Ryan, Joseph	Marquette	Portage La Prairie, M.

			and the second of the second o
No. du siège et portrait.	Noms des Membres.	Districts Electeraux	Adresses.
29	Rymal, Joseph	Wenthworth, D. S.	Barton, O.
11	Sentcherd, Thomas	Middlesex, D. N	Loudon, O.
126	Shultz, John Christian	Lisgar	Winnipeg, M.
36	Scriver, Julius	Huntingdon	Hemmingford, Q
78	Shibley, Schuyler	Addington	Murvale, O.
43	Sinclair, Peter	Queen's (I. P. E.)	Summerfield, FP E
84	Skinner, James A	Oxford, D. S	Woodstock, O
2	Smith, L'Hon. Albert J	Westmoreland	Ottawa, O
64	Smith, Donald A	Selkirk	
66	Smith, Robert	Peel	Montréal, Q Bramptor, O
50	Snider, George	Grey, D. N	Owen Sound, O
120	Stephenson, Rufus	Keut, (O)	Chatham, O
30	Stirton, David	Wellington, D. S	Guelph, O
58	St. Jean, Pierre	Ottawa, Cité	Ottawa, O
61	⊤ aschereau, Henri T.	Moutmagny	Québec.
110	Thibaudeau, L'Hon. I.	Québec, Est	Québec.
148	Thompson, David	Haldimand	Indiana, O
113	Thompson, Joshua S	Cariboo	Barkerville, C. B.
14	Thomson, William A	Welland	Clifton, O
31	Tremblay, Pierre A	Charlevoix	Chicontimi, Q
68	Frow, James	Perth, D. S	Shakespeare, O.
104	Tupper, L'Hon. C.,C.B.	Cumberland	St. Andrews, N. B.
	C.		

3,

i-Į.

n Į.

E.

Ģ

No. du siége et portrait.	Noms des Membres,	Districts Electoraux	Adresses.
15	♥ail, L'Hon. W. B	Digby	Ottawa, O.
27	Wallace, John	Albert	Hillsborough, N B
149	Wallace, William	Norfolk, D. S	Simcoe, O.
131	White, John	Hastings, D. E	Roslin, O.
111	Wilkes, Robert	Toronto, Centre	Toronto, O.
169	Wood, Andrew Trew	Hamilton	Hamilton, O.
123	Wright, Alonzo	Ottawa, (Comté)	Ironside, Hull, Q.
132	Wright, W. McKay	Pontiae	z iwa, O.
55	Yeo, James	Prince, (I. P. E.)	Port Hill, I. P. E.
10	Young, James	Waterloo, D. S	Galt, O.

LISTE ALPHABÉTIQUE

DES

DISTRICTS ÉLECTORAUX REPRÉSENTÉS À LA CHAMBRE DES COMMMUNES.

B

SECONDE SESSION, TROISIÈME PARLEMENT.

No. c siége et postrait.	Districts Electoraux.	Membres.
78	Addington	Schuyler Shibley.
27	Albert	John Wallace.
97	Algoma	E. B. Borron.
141	Annapolis	William H. Rav.
186	Antigonish	Angus McIsanc.
195	Argenteuil	Lemuel Cushing, Jr.
133	B agot	Joseph Alfred Mousseau.
59	Beauce	. Christian Henry Pozer.
88	Beauharnois	. Ulisse Janvier Robillard.
4	Bellechasse	L'Hon. T. Fournier.
	Berthier	
101	Bonaventure	. L'Hon. T. Robitaille.
21	Bothwell	. David Mills.
193	Brant, D. N	. Gavin Fleming.
192	Brant, D. S	. William Paterson.

No. du siége et portrait.	Districts Electoraux.	Membres.
$28\frac{1}{2}$	Brockville	Jacob D. Buell.
184	Brome	Nathaniel Pettes.
51	. ruce, D. N	John Gillies.
22	Bruce, D. S	L'Hon. Edward Blake.
157) - 1	William McDonald. Newton L. Mackay.
$14\frac{1}{2}$	Cape Breton	Newton L. Mackay.
105	Cardwell	L'Hon, J. H. Cameron.
63	Carleton, (N. B.)	Stephen B. Appleby.
119	Carleton, (O.)	John Rochester.
148	Cariboo	Joshua S. Thompson.
74	Chambly	. Amable Jodoin, Jr.
181	Champlain	. Hippolyte Montplaisir.
31	Charlevoix	Pierre Alexis Trembiay.
52	Charlotte	Arthur Hill Gillmor.
7	Chateauguay	. L'Hon. L. II. Holton.
174	Chicoutimi & Saguenay	Ernest Cimon.
87	Colchester	. Thomas McKay.
102	Compton	L'Hon, John Henry Pope.
153	Cornwall	Alexander F. Macdonald.
104	Cumberland	L'Hon. C. Tupper, C. P
15	D igby	. L'Hon. William B. Vail.
180	Dorchoster	Fortunat Rouleau.

No. du siége et portrait.	Districts Electoraux.	Membres.
56	Drummond & Arthab'ka	Wilfred Laurier.
152	Dundas	William Gibson.
53	Durham, D. E	Lewis Ross.
85	Durham, D. O	Harvey William Burk.
172	E lgin, D. E	Colin Macdougall.
155	Elgin, D. O	George Elliott Casey.
81	Essex	William McGregor.
109	Frontenac	George A. Kirkpatrick.
	Caspé	
6	Glengary	L'Hon. D. A. Macdonald.
***	Gloucester	L'Hen. T. W. Anglin.
33	Grenville, D. S	William Henry Brouse.
$114\frac{1}{2}$	Grey, D. E	. William K. Flesher.
5 0	Grey, D. N	. George Snider.
114	Grey, D. S	George Landerkin.
86	Guysborough	John A. Kirk.
113	Haldimand	. David Thompson.
13) 11-1:6	Alfred G. Jones.
70	Halifax	Patrick Power.
166	Halton	. William McCrancy.
139	Hamilton	(Æmilius Irving.
169		Andrew Trew Wood.

No. du siége et portrait.	Districts Electoraux.	Membres.
40	Hants	Monson II. Goudge.
13	Hastings, D. E	John White.
108	Hastings, D. N	Mackenzie Bowell.
38	Hastings, D. O	James Brown.
165	Hochelaga	Alphonse Desjardins.
36	Huntingdon	Julius Scriver.
39	Huron, D. C	Horace Horton.
147	Huron, D. N	Thomas Farrow.
194	Huron, D. S	Thomas Greenway.
45	berville	François Béchard.
150	Inverness	Samuel MacDonell.
26	Jacques Cartier	Rodolphe Laflamme.
116	Joliette	Louis F. G. Baby.
46	Kamouraska	C. A. P. Pelletier.
71	Kent, (N. B.)	George McLeod.
120	Kent, (O)	Rufus Stephenson.
118	King's, (N. B.)	James Domville.
171	King's, (N. E.)	Frederick W. Borden.
54)	Mon. Daniel Davies.
185	King's, (1. P. E.)	Peter A. McIntyre.
103	Kingston	Rt. Hon. Sir J. A. Mac-
5	Lambton	donald., K. C. B Hon. A. Mackenzie.

No. 4n siége et portrait.	Districts Electoraux.	Membres.
77	Lanark, D. N	Daniel Galbraith.
121	Lanark, D. S	John Graham Haggart.
189	Laprairie	Alfred Pinsonneault.
175	L'Assomption	Hilaire Hurteau.
134	Laval	Joseph Aldéric Ouimet.
162	Leeds & Grenville, D. N.	Charles F. Ferguson.
129	Leeds, D.S	David Ford Jones.
3	Lennox	L'Hon, R. J. Cartwright.
57	Lévis	Louis Honoré Fréchette.
41	Lincoln	James Norris.
126	Lisgar	John Christian Shultz.
125	L'Islet	Philippe Baby Casgrain.
	London	J. H. Fraser.
92	Lotbinière	Henry Bernier.
142	Lunenburg	Charles E. Church.
198	Marquette	Joseph Ryan.
163	Maskinongé	Louis A. Boyer.
136	Megantic	Edouard E. Richard.
161	Middlesex, D. E	Duncan MacMillan.
14	Middlesex, D. N	Thomas Scatcherd.
23	Middlesex, D. O	George W. Ross,
196	Missisquoi	William Donahue.

— 23 —

el. B.

No. du siege et portrait.	Districts Electoraux.	Membres.
178	Monck	Lachlin McCallum.
100	Montcalm	Firmin Dugas.
61	Montmagny	Henri T. Taschereau.
151	Montmorency	Jean Langlois.
143	Montréal, Cent e	Bernard Devlin.
25	Montréal, Est	Louis Amable Jetté.
158	Montréal, Ouest	Frederick Mackenzie.
156	Muskoka	Alexander P. Cockburn.
75	Napierville	Sixte Coupal dit La Reine.
191	New Westminster	James Cunningham.
117	Niagara	Josiah Burr Plumb.
188	Nicolet	Joseph Gaudet.
35	Norfolk, D. N	John Charlton.
149	Norfolk, D. S	William Wallace.
106	Northumberland, (N.B.)	Hon. Peter Mitchell.
167	Northumberland, (O.)	James Lyons Biggar.
83	Northumberland, (O.)	William Kerr.
73	Ontario, D. N	Adam Gordon.
8	Ontario, D. S	L'Hon Malcolm Cameron
124)	Joseph Merrill Currier.
58	Ottawa (Cité)	Pierre St. Jean.
123	Ottawa (Comté)	Alonzo Wright.

No. du siége et portrait.	Districts Electoraux.	Membres,
24	Oxford, D. N	Thomas Oliver.
84	Oxford, D. S	James A. Skinner
66	Peel	Robert Smith.
176	Perth, D. N	Andrew Monteith.
68	Porth, D. S	James Trow.
183	Peterborough, D. E	James Hall.
168	Peterborough, D. O	John Bertram.
69	Piston	James W. Carmichael.
187) Fictori	James W. Carmichael. John A. Dawson.
132	Pontiac	William McKay Wright.
47	Portneuf	Esdrás A. De St. Georges.
72	Prescott	Albert Hagar.
98	Prince (I. P. E.)	Stanislans F. Perry.
55	Frince (1. F. E.)	James Yeo.
52	Prince Edward	Walter Ross.
	Provencher	
9	Québec Centre	L'Hon. J. E. Cauchon.
110	Québec Est	L'Hon. I. Thibaudeau.
145	Québec Ouest	L'Hon. Thos. McGreevy.
115	Québec (Comté)	Philippe Adolphe Caron.
37	Queen's, (N. B.)	John Ferris.
20	Queen's, (N. E.)	James F. Forbes.

No. du siége et pertrait.	Districts Electoraux.	Membres.
17 43	} Queen's, (I. P. E.)	{ L'Hon, David Laird. Peter Sinclair,
95	Renfrew, D. N	William Murray.
138	Renfrew, D. S	J. L. McDougall.
197	Ristigouche	George Moffat.
164	Richelien	George Isidore Barthe.
173	Richmond, (N. S.)	Edmund P. Flynn.
183	Richmond & Wolfe, (Q.)	L'Hon. Henry Aylmer,Jr.
128½	Rimouski	J. B. Romuald Fiset.
93	Rouville	Guillaume Cheval.
170	Russell	Robert Blackburn.
60	St. Hyacinthe	Louis Delorme.
18 107	St. Jean (N. B) Cité.	L'Hon. Isaac Burpee. Acalus L. Palmer.
49	St. Jean, (N. B.) Cité &	J. S. Boies De Veber.
44	Ecomté. St. Jean, (Q.)	François Bourassa.
91	St. Maurice	Charles Lajoie.
64	Selkirk	Donald A. Smith.
19	Shefford	L'Hon. L. S. Huntington
1	Shelburne	L'Hon. Thomas Coffin.
28	Sherbrooke	Edward Towle Brooks.
79	Simcoe, D. N	Herman Henry Cook.

No. du siége et portrait.	Districts Electoraux.	Membres.
130	Simcoe, D. S	William C. Little
94	Soulanges	Jacques P. Lanthier.
12	Stanstead	Charles C. Colby.
65	Stormont	Cyril Archibald.
34	Sanbary	Charles Burpee.
62	T emisconata	Jean Baptiste Pouliot.
135	Terrebonne	Louis F. R. Masson.
122	Trois Rivières	William McDougall.
111	Toronto, Centre	Robert Wilkes.
146	Toronto, Est	Samuel Platt, Sonr.
137	Toronto, Ouest	Thomas Moss.
	Deux Mountagnes	C. A. M. Globenski.
190	Vancouvers Island	Arthur Bunster.
99	Vandreuil	Robert Harwood.
16	Verehères	L'Hon. Félix Geoffrion.
48	Victoria (C. B.)	Amor DeCosmos. Francis James Roscoe.
159	Yietoria, (C. B.)	Francis James Roscoe.
144	Victoria, (N. B.)	John Costigun.
199	Victoria, (N. E.)	. Charles J. Campbell.
154	Victoria, (O.) D. N	. James Maclennan.
177	Victoria, (O.) D. S	. Arthur McQuade.
67	Waterloo, D. N	Isaac Erb Bowman.

No. du siège et portrait.	Districts Electoraux.	Membres,		
10	Waterloo, D. S	James Young.		
1.4	Welland	William A. Thomson.		
179	Wellington, D. C	George Turner Orton.		
	Wellington, D. N			
30	Wellington, D. S	David Stirton.		
42	Wentworth, D. N	Thomas Bain.		
29	Wentworth, D. S	Joseph Rymal.		
2	Westmoreland	L'Hon. Albert J. Smith.		
160	Y ale	Edgar Dewdney.		
90	Yamaska	Charles Gill.		
112	Yarmouth	Frank Killam.		
140	York, (N. B.)	John Pickard.		
128	York, (O.) D. E	James Metcalfe.		
32	York, (O.) D. N	Alfred H. Dymond.		
127	York, (O.) D. O	David Blain.		

LISTE DES MEMBRES

ACCOMPAGNANT LE

DIAGRAMME DES SIÉGES ET DES PORTRAITS.

SECONDE SESSION, TROISIÈME PARLEMENT.

siége et Portrait,	Noms.	District Electoraux		
1	L'Hon. Thomas Coffin	Shelburne.		
2	" A. J. Smith	Westmoreland.		
3	" R. J. Cartwright	Lennox.		
4	" T. Fournier	Bellechasse.		
5	" A. Mackenzie	Lambton.		
6	" D. A. MacDonald,	Glengarry.		
7	" L. H. Holton	Chateauguay.		
8	" M. Cameron	Ontario, D. S.		
9	" J. E. Cauchon	Québec, D. C.		
0	James Young	Waterloo, D. S.		
11	T. Scatcherd	. Middlesex, D. N.		
12	C. C. Colby	. Stanstead.		
13	A. G. Jones	. Halifax.		
14	W. A. Thomson	. Welland.		
14	N. L. Mackay	. Cape Breton.		

No. du siége et pertrait.	Noms.	Districts Electoraux.
15	L'Hon. W. B. Vail	Digby.
16	" F. Geoffrion	Verchòres.
17	4 D. Laid	Queen's (I. P. E.)
18	" E. Burpée	St. John, (N. B.)
19	" L. S. Huntington.	Shefford.
20	J. F. Forbes	Queen's, (N. E.)
21	D. Mills	Bothwell.
22	L'Hon, E. Blake	Bruce, D. S.
23	G. W. Ross	Middlesex, D. O.
24	T. Oliver	Oxford, D. N.
25	L. A. Jetté	Montreal, D. E.
26	R. Laflamme	Jacques Cartier.
27	J. Wallace	Albert.
28	E. T. Brooks	Sherbrooke.
2S <u>}</u>	G. T. Buell	Brockville.
29	J. Rymal	Wenthworth, D. S.
30	D. Stirton	Wellington, D. S.
31	P. A. Tremblay	Charlevoix.
32	A. H. Dymond	York, D. N.
33	W. H. Brouse	Grenville, D. S.
34	С. Вигрее	Sunbury.
35	J. Charlton	Norfolk.

No. du siége et portrait.	Noms.	Districts Electoraux.
36	J. Scriver	Huntingdon.
37	J. Forris	Queen's, (N. B.)
38	J. Brown	Hastings, D. O.
39	H. Horton	Huron, D. C.
40	M. H. Goudge	Hants.
41	J. Norris	Lincolu.
42	T. Bain	Wentworth, D. N.
43	P. Sinclair	Queen's (I. P. E.)
4.1	F Bourassa	St. Jean, Q.
45	F. Béchard	Iberville.
46	C. A. P. Pelletier	Kamouruska.
47	E. A. De St. Georges	Portneuf.
48	A. DeCosmos	Victoria.
49	J. S. B. DeVeber	St. Jean, (N. B.)
50	G. Snider	Grey, D. N.
51	J. Gillies	Bruce, D. N.
52	W. Ross	Prince Edward.
53	L. Ross	Durham, D. E.
54	L'Hon. D. Davies	King's, (I. P. E.)
55	J. Yeo	Prince, (I. P. E.)
56	W. Laurier	. Drummond & Arthabaska.
57	L. H. Fréchette	Lévis.

lege et	Noms.	Districts Electoraux
8	P. St. Jean	Ottawa, Cité.
9	C. H. Pozer	Beauce.
0	L. Delorme	St. Hyacinthe.
1	H. T. Taschereau	Montmagny.
2	J. B. Pouliot	Témisconata.
3	S. B. Appleby	Carleton, (N. B.)
4	D. A. Smith	Selkirk.
55	C. Archibald	Stormont.
66	R. Smith	Peel.
57	J. E. Bowman	Waterloo, D. N.
38	J. Trow	Perth, D. S.
39	J. W. Carmichael	Pictou.
70	P. Power	Halifax.
71	G. McLeod	Kent, (N. B.)
72	A Hagar	Prescott.
73	A. Gordon	Ontario, D. N.
74	A. Jodoin, Jr	Chambly.
75	S. Coupal dit La Rei	ine Napierville.
76		
77	D. Galbraith	Lanark, D. N.
78	S. Shibley	Addington.
79	H. H. Cook	Simcoe, D. N.

siège et portrait.	Noms.	Districts Electoraux.				
80						
81	W. McGregor	Essex.				
82	A. H. Gillmor	Charlotte.				
83	W. Kerr	Northumberland. D. O.				
84	J. A. Skinner	Oxford, D. S.				
85	H. W. Burk	Durham, D. O.				
86	J. A. Kirk	Guysborough.				
87	Т. МсКау	Colchester.				
88	U. J. Robillard	Beauharnois.				
89						
90	C. Gill	Yamaska.				
91	C. Lajoie	St. Maurice.				
92	II. Bernier	Lotbiniòre.				
93	G. Cheval	Rouville.				
94	J. P. Lanthier	Soulange.				
95	W. Murray	Renfrew, D. N.				
96						
97	E. B. Borron	Algoma.				
98	S. F. Perry					
99	R. Harwood	Vaudrenil.				
100	F. Dugas	Montcalm.				
100						

siége et portrait.	Noms.	Districts Electoraux
01	L'Hon. T. Robitaille	Bonaventure.
02	" J. II. Pope	Compton.
03	Tròs. Hon. Sir J. A.	Kingston.
04	MacDonald, C. C. B. Hon. C. Tupper C. B	Cumberland.
05	" J. H. Cameron	Cardwell.
06	" P. Mitchell	Northumberland.
07	A. L. Palmer	St. Jean, (N. B.)
08	M. Bowell	Hastings, D. N.
09	G. A. Kirkpatrick	Frontenac.
10	L'Hon. I. Thibaudeau	Québec, D. Est.
11	R. Wilkes	Toronto, Centre.
12	F. Killam	Yarmouth.
13	D. Thompson	Haldimand.
14	G. Landerkin	Grey, D. S.
14½	W. K. Flesher	Grey, D. E.
15	A. P. Caron	Québec, Comté.
16	L. F. G. Baby	Joliette.
17	J. B. Plumb	Niagara.
18	J. Domville	King's, (N. B.)
19	J. Rochester	Carleton, (O.)
20	R. Stephenson	Kent, (O.)
121	J. G. Haggart	Lanark, D. S.

siége et portrait.	Noms.	Districts Electoraux
122	W. McDougall	Trois-Riviòres.
123	A. Wright	Ottawa, Comté.
124	J. M. Currier	Ottawa, Cité.
125	P. B. Casgrain	L'Islet.
126	J. C. Schultz	Lisgar.
127	D. Blain	York, D. O.
128	J. Metcalfe	York, D. E.
$128\frac{1}{2}$	J. B. R. Fiset	Rimouski.
129	D. F. Jones	Leeds, D. S.
130	W. C. Little	Simcoe, D. S.
131	J. White	Hastings, D. E.
132	W. Mckay Wright	Pontiac.
133	J. A. Mousscan	Bagot.
134	J. A. Ouimet	Laval.
135	L. F. R. Masson	Terrebonne.
136	E. E. Richard	Mégantic.
137	T. Moss	Toronto, D. O.
138	J. L. McDougall	Renfrew, D. S.
139	Æmiluis Irving	Hamilton.
140	J. Pickard	. York, (N. B.)
141	W. H. Ray	. Annapolis.
142	C. E. Church	. Lunenburg.

No. du siége et Portrait.	Noms.	District Electoraux.		
1.43	B. Devlin	Montréal, Centre.		
144	J. Costigan	Victoria (N. B.)		
145	L'Hon. T. McGreevy	Québec, D. O.		
146	S. Platt	Toronto, D. E.		
147	T. Farrow	Huron, D. N.		
148	J. S. Thompson	Cariboo.		
149	W. Wallace	Norfolk.		
159	S. MacDonnell	Inverness.		
151	J. Lang!ois	Montmorency.		
152	W. Gibson	Dundas.		
153	A. F. Macdonald	Cornwall.		
154	J. Maclennan	Victoria, D. N.		
155	G. E. Casey	Elgin, D. O.		
156	A. P Cockburn	Muskoka.		
157	W. McDonald	Cape Breton.		
158	F. MacKenzie	Montréal, D. O.		
159	F. J. Roscoe	Victoria (C. B.)		
160	E. Dewdney	Yale.		
161	D. McMillan	Middlesex, D. E.		
162	C. F. Furguson	Leeds & Grenville.		
163	L. A. Boyer	Maskinongé.		
164	G. I. Barthe	Richelieu.		

No. du siége et portrait.	Noms.	Districts Electoraux.		
165	A. Desjardins	Hochelaga.		
166	W. McCraney	Halton.		
167	J. L. Biggar	Northumberland, D. E.		
168	J. Bertram	Peterborough, D. O.		
169	A. T. Wood	Hamilton.		
170	R. Blackburn	Russell.		
171	F. W. Borden	King's (N. E.)		
172	C. Macdougail	Elgin, D. E.		
173	E. P. Flynn	Richmond (N. E.)		
174	E. Cimon	Chicoutimi & Saguenay.		
175	H. Hurteau	L'Assomption.		
176	A. Monteith	Perth, D. N.		
177	A. McQuade	Victoria, D. S.		
178	L. McCallum	Monek,		
179	G. T. Orton	Wellington, Centre.		
180	F. Rouleau	Dorchester.		
181	II. Montplaisir	Champlain.		
182	J. Hall	Peterborough, D. E.		
183	L'Hon. H. Aylmer, Jr	Richmond & Wolfe, (Q.)		
184	N. Pettes	Brome.		
185	P. A. McIntyre	. King's, (I. P. E.)		
186	A. McIsaac	. Antigonish.		

No. du siége et portrait.	Noms.	Districts Electoraux.
187	J. A. Dawson	Pictou.
188	J. Gaudet	Nicolet.
189	A. Pinsonneault	Laprairie.
190	A. Bunster	Isle Vancouver.
191	J. Cunningham	New Westminster.
192	W. Patterson	Brant, D. S.
193	G. Fleming	Brant, D. N.
194	Thomas Greenway	Huron, D. S.
195	L. Cushing	Argenteuil.
196	W. Donahue	Missisquoi.
197	G. Moffat	Ristigouche.
198	J. Ryan	Marquette.
199	C. J. Campbell	Victoria, (N. E.)
200	J. H. Fraser	London
$200\frac{1}{2}$		

UNES.

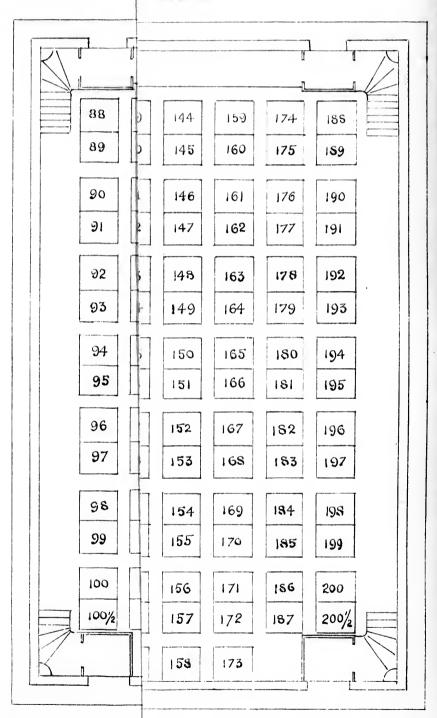
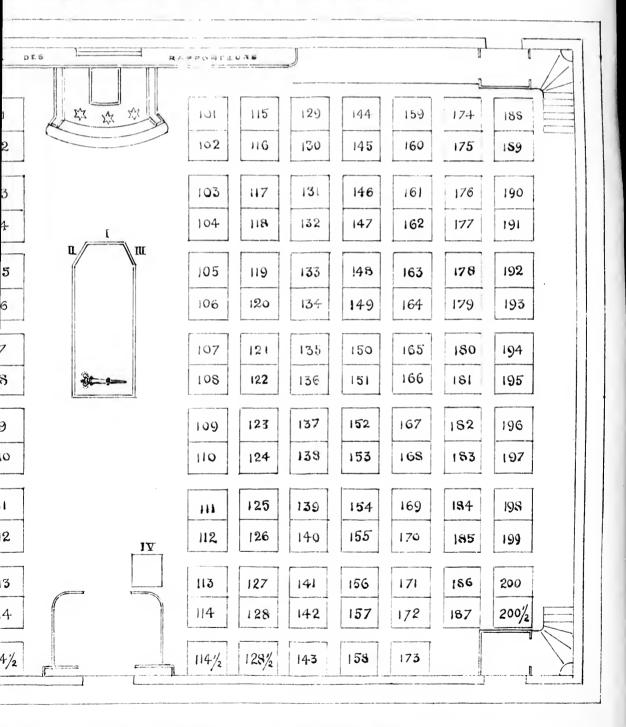


DIAGRAMME DE LA CHAM

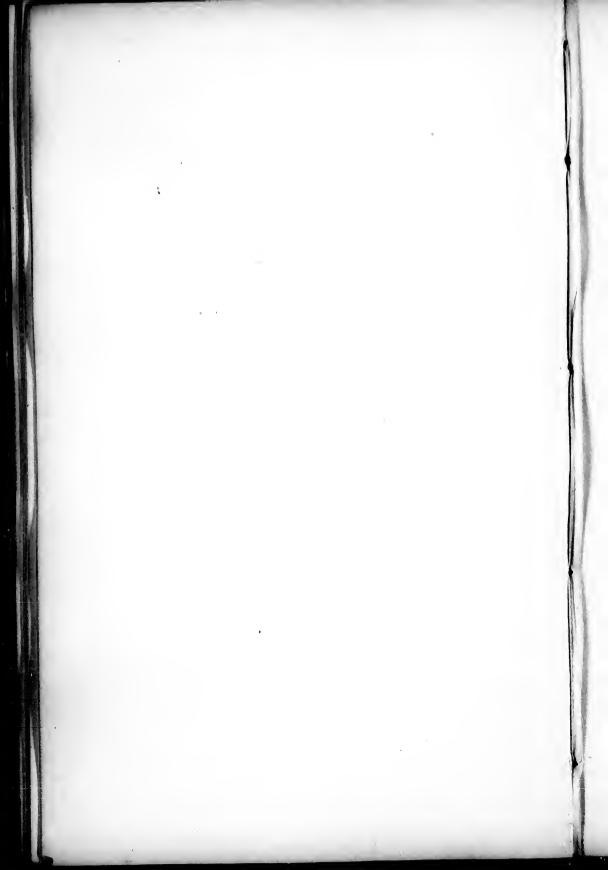
$\langle $		1	and violentists, area v - Alex t is a v + Alexandria (Alexandria)	 diamonini territoriamierromane meanacaquem 	A second day of the second day	GALE	RIE	DES
							9000	
	88	74	59	44	29	15	,	R.Z
	89	75	60	45	30	16	2	
	90	76	61	46	31	17	3	
	91	77	62	47	32	18	4	
	92	78	63	48	33	19	5	I
	93	79	64	49	34	20	6	
	94	80	65	50	35	21	7	
	95	81	66	51	36	22	8	
	96	32	67	52	37	23	9	
	97	#3	68	53	38	24	10	
	98	84	69	54	39	25	11	
	99	85	70	55	40	26	12	
	100	86	71	56	41	27	13	
	100/2	87	72	57	42	28	14	
	J.		73	58	43	28/2	14-1/2	

LA CHAMBRE DES COMMUNES.

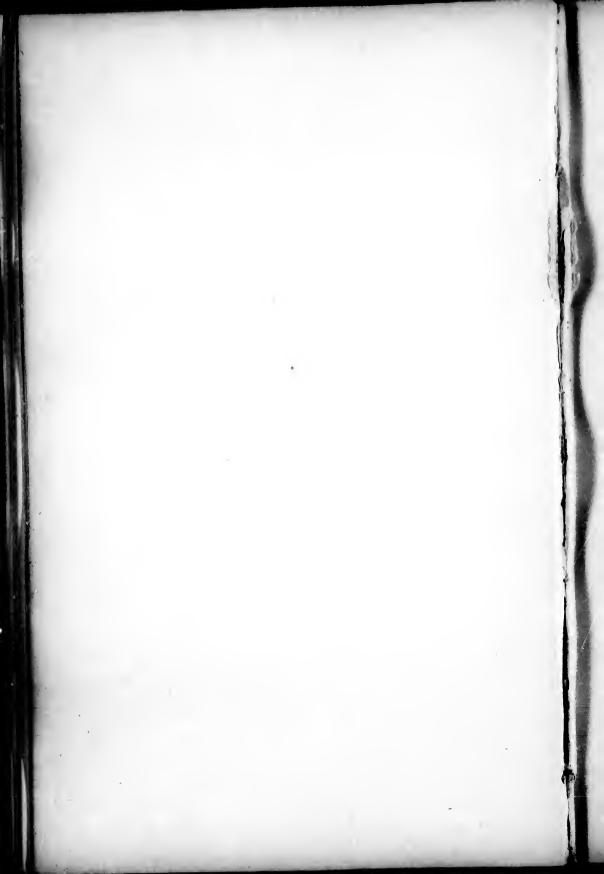




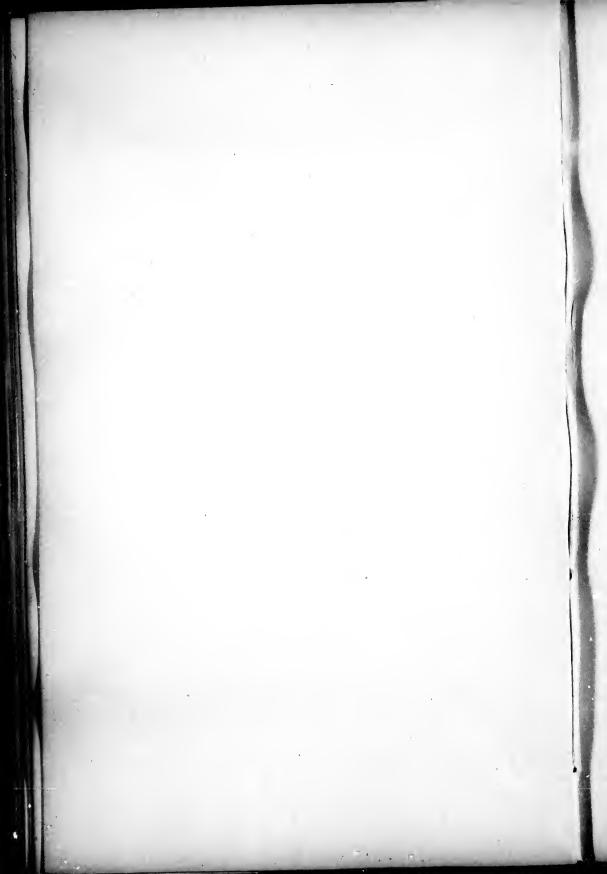






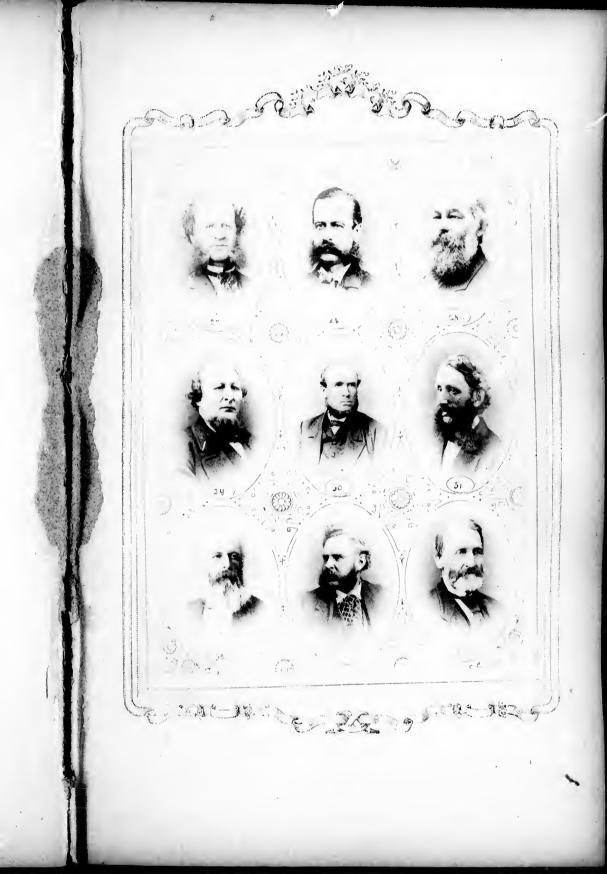




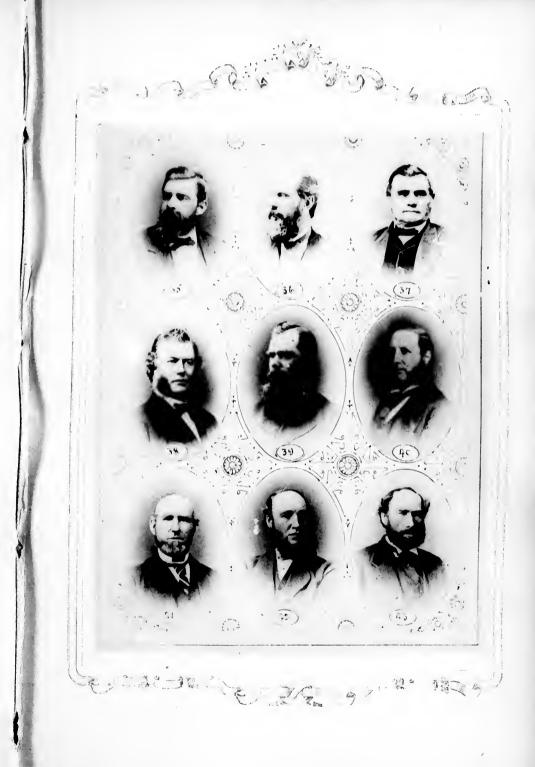






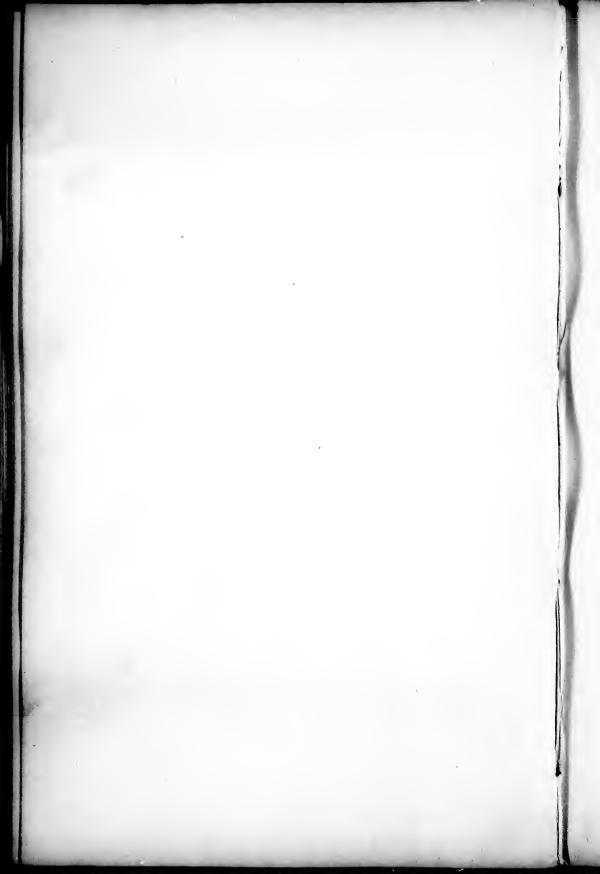






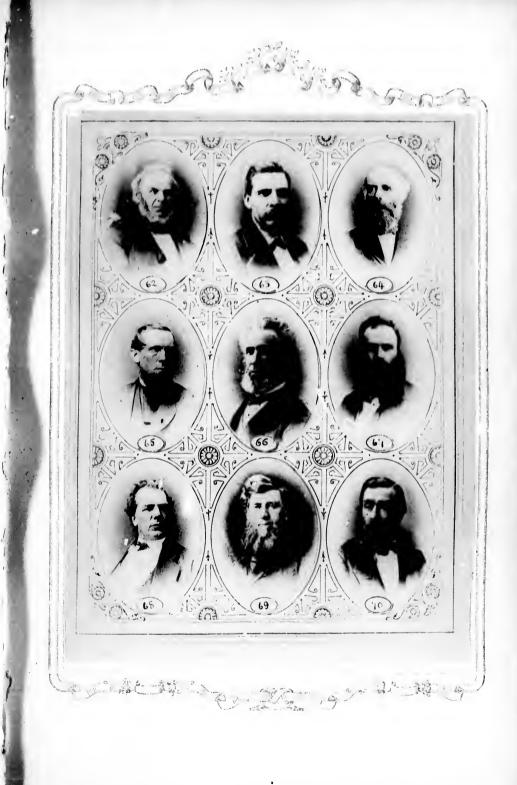


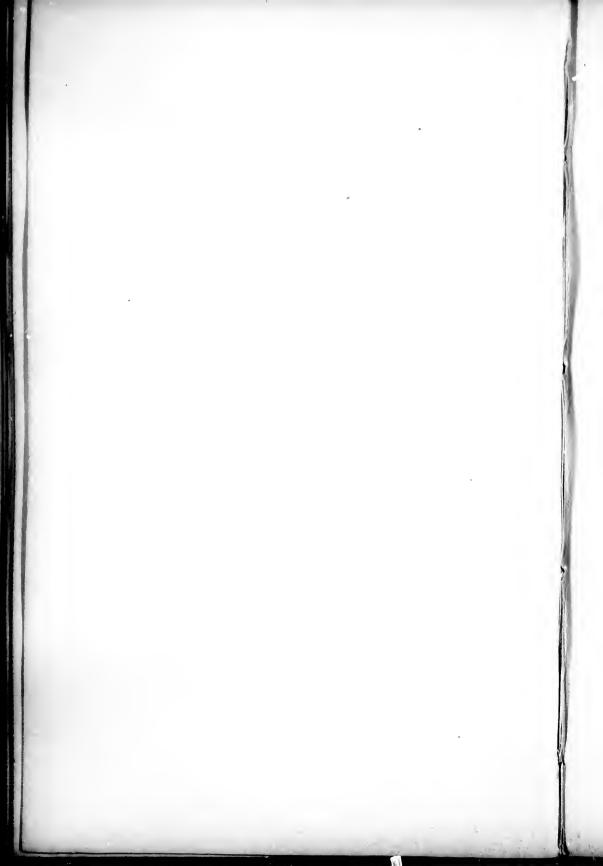










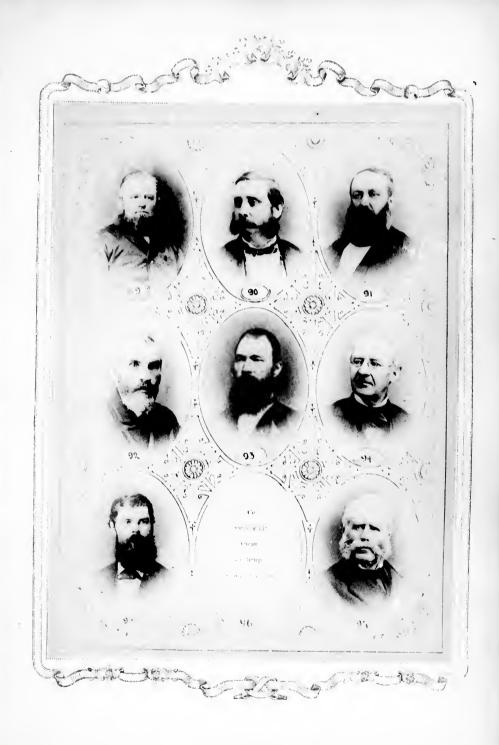


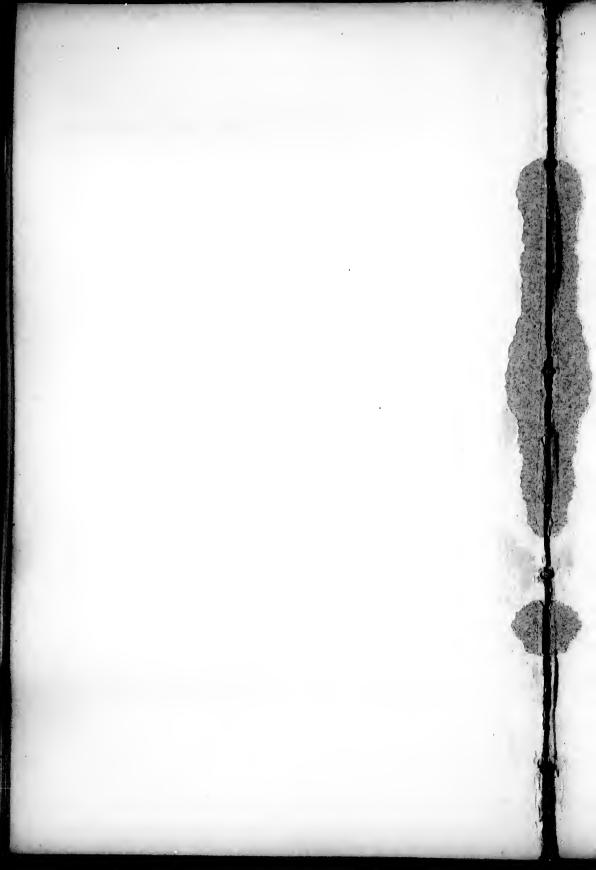


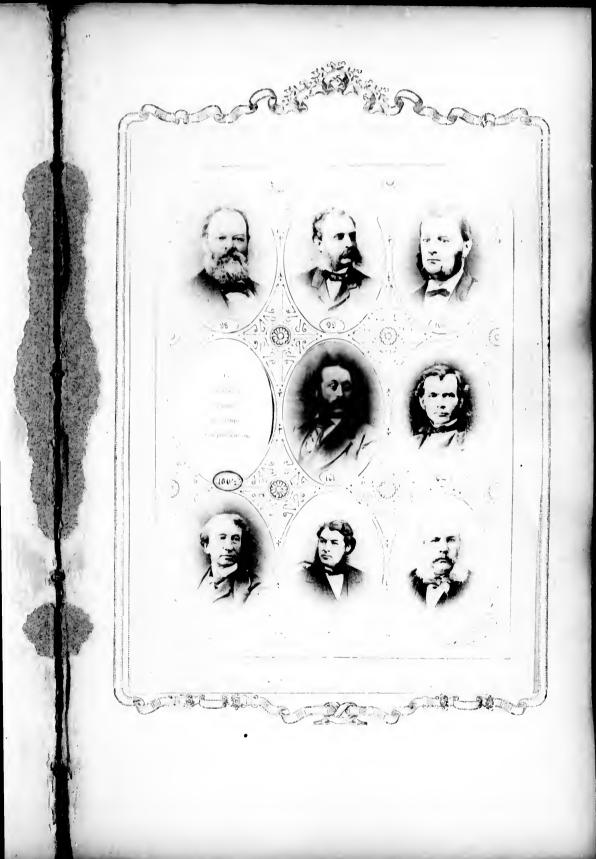


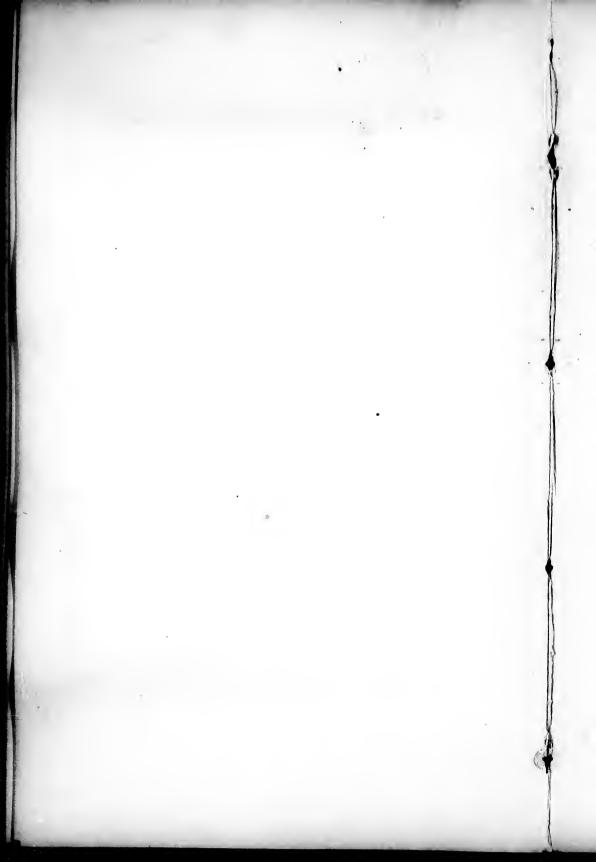








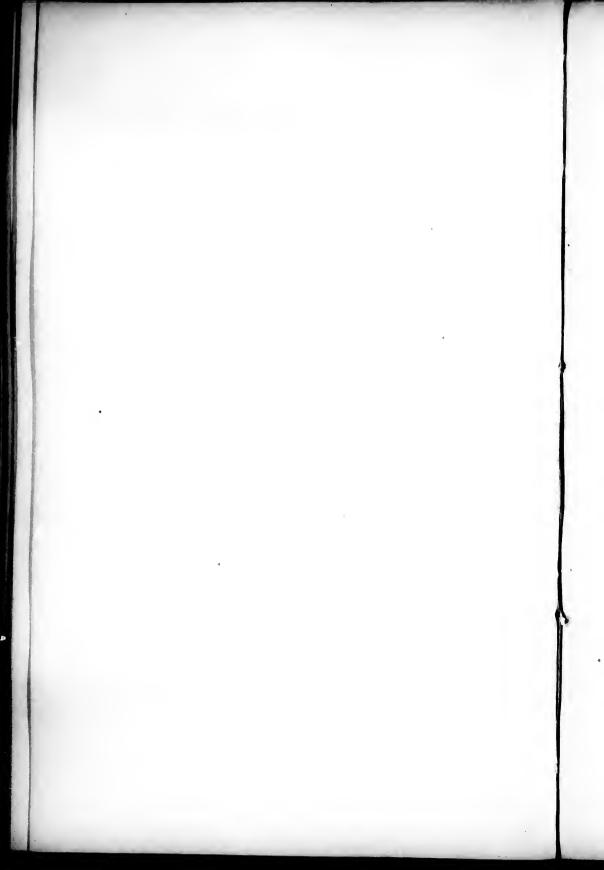


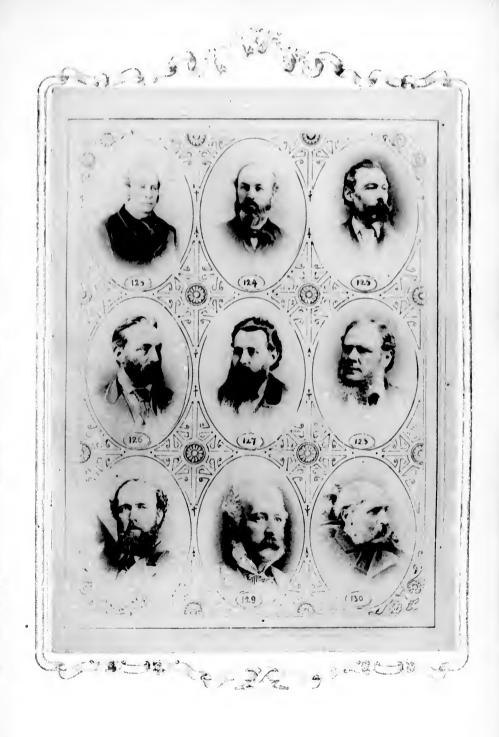


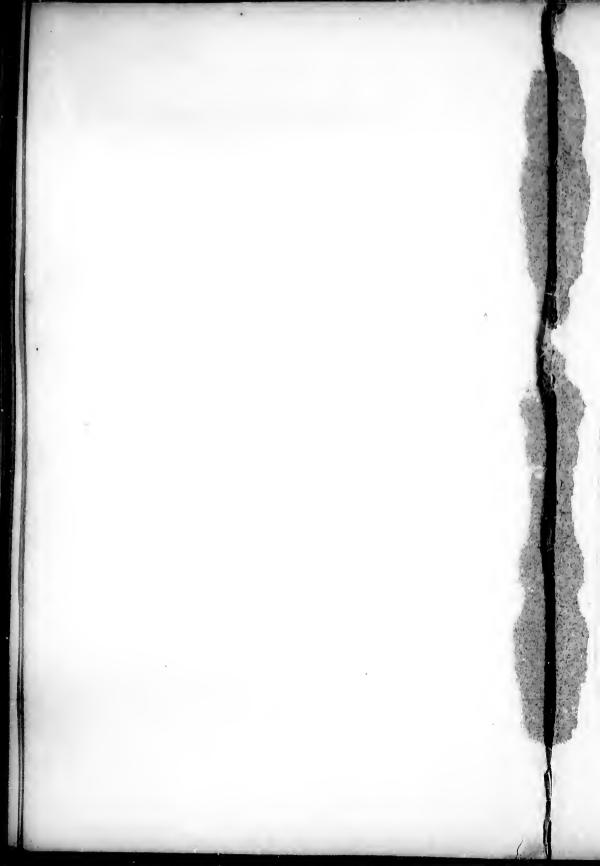




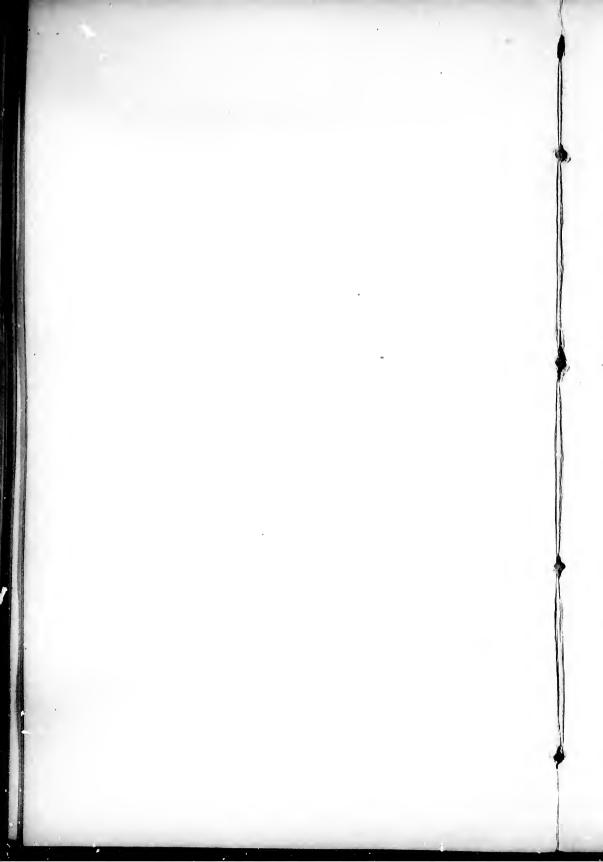




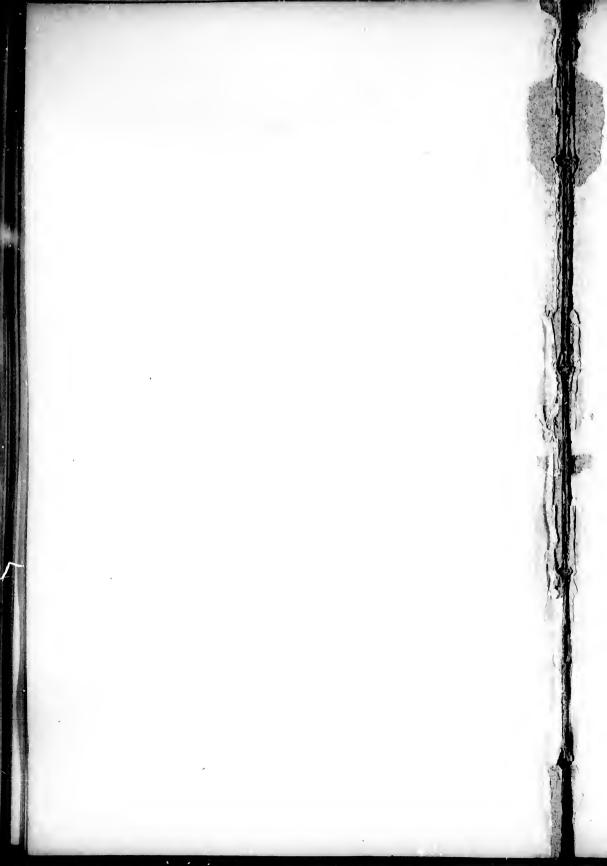


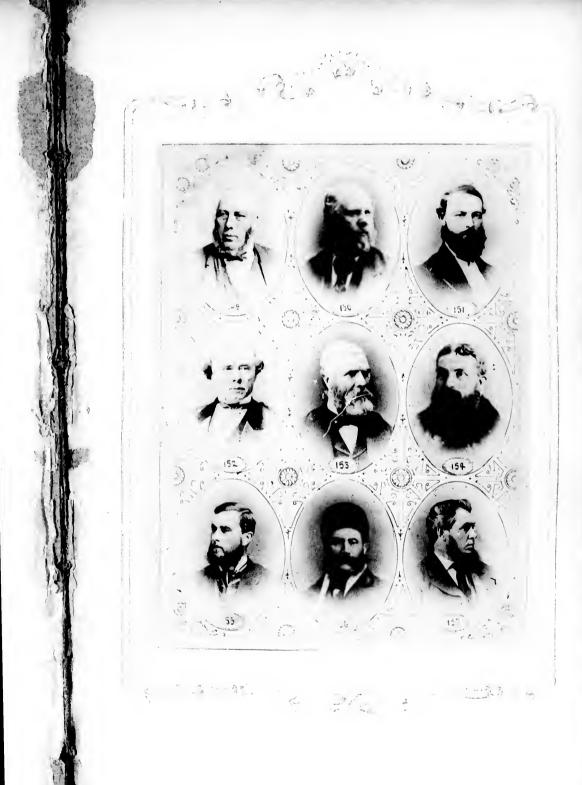


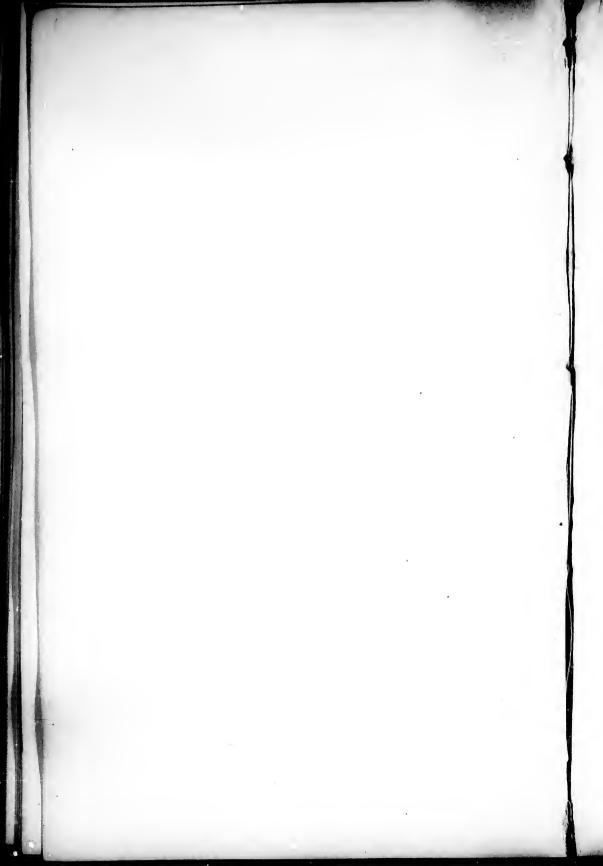




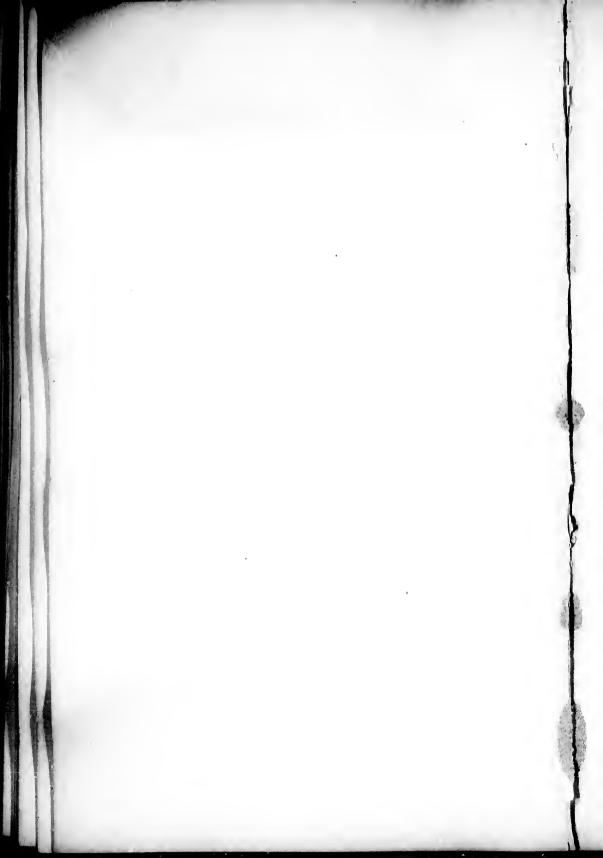


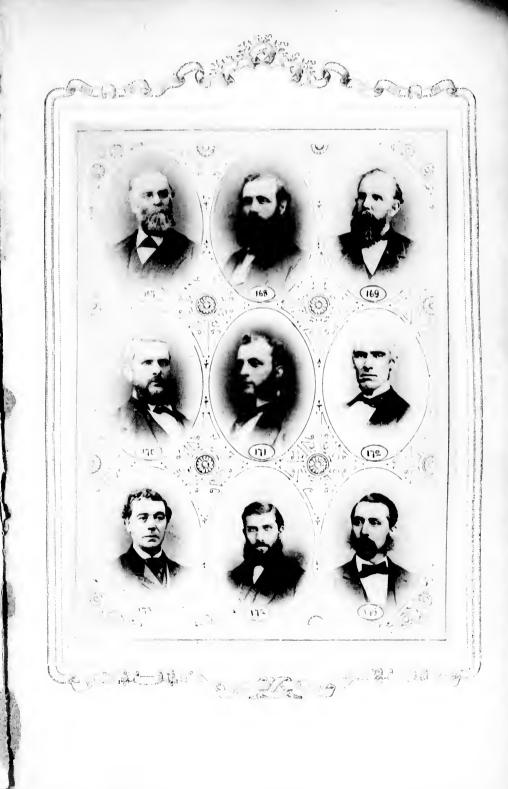


















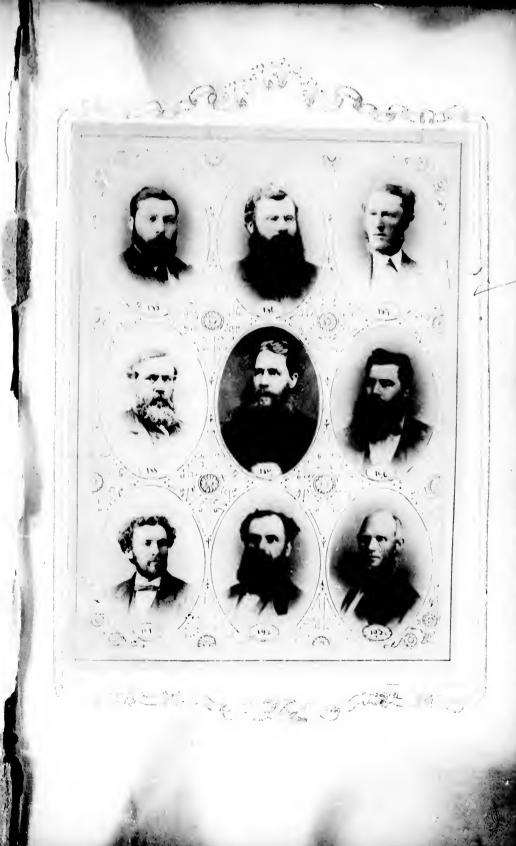
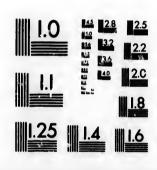


IMAGE EVALUATION TEST TARGET (MT-3)



STATE OF THE STATE

Photographic Sciences Corporation

23 WEST MAIN STREET WEBSTER, N.Y. 14580 (716) 872-4503

STILL STEEL STEEL









EXTRAIT DES CONSTITUTIONS

- ET DES -

RÈGLES ET RÈGLEMENTS

- DE LA -

CHAMBRE DES COMMUNES.

ABSENCE DE L'ORATEUR OU DES MEMBRES.—Aucun membre n'a droit de s'absenter des séances de la Chambre à moins qu'un permis lui soit accordé par cette Chambre.

Si l'Orateur quitte le fauteuil pendant quarante huit heures consécutives, la chambre pourra élire un de ses membres pour le remplacer pendant son absence.

Affaires de la Chambre.—Les affaires de routine de la Chambre sont prises dans l'ordre suivant :

Présentation des pétitions

Lecture et réception des pétitions.

Présentation de rapports par les comités permanents et spéciaux.

Motions.

L'ordre dans lequel la Chambre procède, jour par jour, et la prise en considération des affaires, après celles de routine ci-dessus', mentionnées, est comme suit:

LUNDI

Bills d'une nature privée. Interpellations au ministère. Avis de motions. Bills et ordres d'un intérêt public.

MARDI.

Avis de motions du gouvernement. Mesures du gouvernement. Bills d'une nature privée. Bills et ordres d'un intérêt public. Interpellations au ministère. Autres avis de motions.

MERCREDI.

(jusqu'à 6 heures p. m.)

Interpellations au ministère. Avis de motions. Bills et ordres d'un intérêt public, (depuis $7\frac{1}{2}$ heures. p. m.)

Bills d'une nature privée, pendant la première heure. Bills et ordres d'un intérêt public.

JEUDI

(Jusqu'à 6 heures p. m.)

Interpellations au ministère.
Avis de motions.
Bills et ordres d'un intérêt public.
(Depuis 7½ heures p. m.)
Bills et ordres d'un intérêt public.

VENDREDI.

Avis de motions du gouvernement. Mesures du gouvernement. Bills et ordres d'un intérêt public. Interpellations au ministère. Autres avis de motions.

(pendant la première heure après 7½ heures p. m.) Bills d'une nature privée

Cependant les ordres du jour pour la troisième lecture des bills ont la priorité sur tous autres ordres pour le même jour, excepté les ordres auxquels la Chambre a antérieurement accordé la priorité. Une motion pour faire lire les ordres du jour a priorité sur toute motion devant la Chambre.

AJOURNEMENT DE LA CHAMBRE.—Si, à l'heure de réunion de la Chambre, il n'y a pas quorum, l'Orateur peut prendre le fautueil, et ajourner. Lorsque la Chambre s'ajourne le vendredi, elle reste ajournée jusqu'au lundi suivant.

BIBLIOTHÈQUE DU PARLEMENT.—Aucune personne excepté le Gouverneur, les Membres du Conseil Privé, les Membres et les Officiers des deux Chambres, ne peut avoir accès à la bibliothèque pendant les Sessions du Parlement, à moins d'avoir un billet d'admission de l'Orateur de l'une ou de l'autre Chambre, ou d'être introduite par un membre; mais après 7 heures p. m., aucun étranger n'est admis.

Bills Privés.—Nulle pétition pour bills privés n'est reçue par la Chambre après les trois premières semaines d'une Session, et nul bill privé n'est presenté à la Chambre, après les quatre premières semaines de la Session. Toute demande de bills privés exige la publication, pendant deux mois, dans la Gazette Officielle et dans un journal anglais et un journal français de l'endroit, d'un avis spécifiant clairement l'objet et la nature de la demande. Cette demande doit être accompagnée d'une somme de deux cents piastres destinées à couvrir les frais d'impression.

Cabinet.--Le Cabinet est composé de 13 Ministres responsables

re.

les bills excepté a prioriorité sur

on de la atueil, ot lle reste

cepté le t les Offiiothèque in billet ou d'être ., aucun

st reçue ession, et premièés exige e et dans 'un avis e. Cette piastres

onsables

et administrant les affaires du Canada. Toutes les Provinces y sont représentées par un nombre proportionné à leur population. Le chef aussi nommé Premier, choisit lui-même ses collègues, qui se partagent avec lui les titres de : "Ministre de la Justice;" "Ministre de la Milice; " "Ministre des Douanes; " "Ministre des Finances; " "Ministre des Travaux Publics; " "Ministre du Revenu Intérieur; " "Ministre de L'Intérieur "Ministre de la Marine et des Pêcheries; " "Ministre de L'Agriculture; " "Maître Général des Postes; " "Secrétaire d'Etat; " "Receveur Général " et "Président du Conseil Privé".

CHAMBRE DES COMMUNES.—La Chambre des Communes se compose actuellement de 206 Membres ou Députés dont :

88	pour	la Province	d'Ontario.
65	- 44	4.6	de Québec.
21	"	и	de la Nouvelle Ecosse.
16	4:	"	du Nouveau Brunswick.
6	44	"	de la Colombie Anglaise
6	6.	"	de l'Isle du Prince Edouard.
4	- 14	"	du Manitoba.

Cependant le nombre pourra de temps à autre être augmenté, par le Parlement du Canada, pourvu que la proportion établie par l'acte dans la représentation des Provinces, reste intacte. A sa première réunion, après une élection générale, la Chambre procède immédiatement à l'élection de l'un de ses membres comme Orateur. La durée de la Chambre est de cinq années, à moins qu'elle ne soit plutôt dissoute. La Chambre doit s'assembler, au moins une fois l'an ; pour la Dépêche des affaires, et elle demeure ainsi assemblée environ deux mois; ce qui constitue la Session. Quand toutes les affaires sont transigées, et que les subsides pour les dépenses de l'année sont votés, la Chambre est prorogée. Outre la prorogation il y a encore deux autres manières de clore une Session; c'est l'ajournement: qui doit toujours être à une date fixée, et la dissolution: qui a lieu quand le Gouverneur juge à propos, dans l'intérêt public, de renouveler la composition de la Chambre, par un appel aux électeurs. L'heure des rénnions de la Chambre est 3 heures p. m. et 7½ heures p. m., et les séances sont publiques. Cependant, pour y être admis, il faut être muni d'une carte signé par le Sergent d'Armes.

Débats.—Nul membre ne peut parler deux fois sur la même question à moins que ce ne soit pour donner une explication. Quand un membre parle nul autre ne doit l'interrompre, si ce n'est pour le rappeler à l'ordre. Lorsque l'appel des membres est fait préalablement à une division, les débats doivent cesser. Les personnes qui assistent aux débats doivent se tenir la tête découverte et silencieuses; car si elles troublent l'ordre elles sont sujettes à être placées sous la garde du Sergent d'Armes.

Greffier de la Chambre, nommé par la Couronne, à une des charges les plus importantes à remplir. Il est responsable de la garde de tous les papiers et archives de la Chambre, et a le contrôle de tous les officiers et employés des bureaux. Il place sur la table de l'Orateur, chaque matin avant la réunion de la Chambre, l'ordre des délibérations du jour. Il doit garder un Régistre des minutes tenant compte des votes, résolutions, adresses, ordres, etc.; et voir à ce qu'ils soient imprimés et distribués aux membres. Il est tenu de lire tout haut tout document dont la Chambre désire avoir lecture. Il a deux Assistants, dont le devoir est de l'aider dans ses fonctions.

INTERPELLATIONS.—Il peut être fait des interpellations aux Ministres de la Couronne touchant toute affaire publique, et à d'autres Membres, touchant tout bill, motion ou autre matière publique se rattachant aux affaires de la Chambre, dans laquelle tels Membres peuvent être intéressés; mais deux jours d'avis doivent être donnés à l'effet d'obtenir la permission de faire telles interpellations.

Journal.—Un journal dont copie est envoyée chaque jour au Gouverneur Général, est tenu par le Grefier. Dans ce journal, sont entrés : les noms des Membres présents lors d'un ajournement faute de quorum, les raisons offertes par l'Orateur lorsqu'il donne sa voix prépondérante, et le nombre des "oui" et des "non" lors d'une division, pourvu que demande en soit faite par cinq Membres.

MANDAT.—On appelle mandat, l'autorité donné par le peuple à une personne pour réprésenter une division électorale dans la Chambre des Communes ; cette autorité est conférée par l'élection populaire, au scrutin secret.

MASSE.—La Masse est le signe ou l'emblème de l'autorité-législative qui repose dans la Chambre. Elle est sous la garde du Sergent-d'Armes qui la place sur la table à l'ouverture de chaque séance. Elle y reste déposée tout le temps que la Chambre siège comme corps, et elle est enlevée à chaque fois que la Chambre siège en comité, ainsi qu'à la fin de chaque séance.

Membres.—Les Membres de la Chambre des Communes sont les réprésentants respectifs des Divisions Electorales des diverses Provinces de la Puissance. Ils sont élus pour cinq ans, au scrutin secret, par le peuple.

MINISTÈRE. -- Voir Cabinet.

ORATEUR.—L'Orateur est choisi parmi les Membres a l'ouverture de la première Session de chaque Parlement et préside à toutes les séances de chaque Session pendant toute la durée du dit Parlement. Il maintient l'ordre, donne sa décision sur les questions d'ordre, et n'a droit de vote que dans le cas d'égalité de voix.

Privilèges.—Chaque fois qu'il s'élève une question de privilège, elle est immédiatement prise en considération.

nommé emplir. es de la des buc la réngarder lutions, districument dont le

inistres s Meme rattaes peuonnés à

our au al, sont nement onne sa " lors embres. euple à la lection

slative it-d'Ar-. Elle orps, et é, ainsi

ont les es Proscrutin

rerture ites les ement. dre, et

vilège,

Quorum.—Le Quorum de la Chambre est de vingts Membres. Lorsqu'il n'y a pas quorum, l'Orateur peut prendre le fauteuil et ajourner; alors le nombre des Membres présents est enrégistré dans le journal.

REUNION DE LA CHAMBRE.—Voir Chambre des Communes.

SERGENT-D'ARMES —Cet Officier est nommé par la Couronne. Il est responsable de la garde de la Masse, ainsi que de la conduite des messagers, concierges et autres serviteurs subalternes de la Chambre. C'est lui qui signe les cartes d'admission aux Débats de la Chambre.

Session.—La Session est le terme pendant lequel le Parlement se réunit chaque année. Toute Session peut être ajournée à une date définie sans toutefois être prorogée, mais généralement elle est prorogée a sa clôture pour neuf à dix mois et jamais au delà de douze mois.

PLACES D'INTÉRÊTS DANS OTTAWA ET SES ENVIRONS.

La Chambre des Communes et le Sénat.

Bâtisse centrale du Parlement. Dans le même bloc se trouvent les portraits des Orateurs anciens et nouveaux depuis 1794 dans l'ordre suivant:—

Sénat,

allée de droite, gauche en entrant.

- Honble. Sir William Campbell.
- 2 "Robert Sympson Jameson.
- 3 " Jonas Jones.
- 4 " Jacques Baby.

allée de gauche, droite en entrant.

- 1 Honble, P. J. O. Chauveau.
- 2 Honble. Sir John Beverley Robinson. Bart.
- 3 " Allan N. McNab. Bart.
- 4 Honble. Joseph Edouard Cauchon. 5 Honble. René Edc tard Caron.
- 6 Honble, James Morris.
- 7 Honble. Edouard Bowen.
- 8 Honble. John Elmsley.

allée de gauche, gauche en entrant.

- 1 Sir Edmund Head Bt. Ancien Gouvr, du Canada.
- 2 Honble. Ulric Joseph Tessier.
- 3 Honble. Sir Etienne Paschal Taché.

4 Honble, John Ross.

5 Honble. Sir N. F. Belleau.

6 Honble. Alexander Campbell.

7 Honble. Peter McGill.

8 Honble. Jonathan Sewell.

9 Honble. William Dummer Powell.

Chambre des Communes, Vestibule.

de gauche à droite.

1 J. A. Panet, 1792-1815.

2 D. W. Smith, 1797,1804.

3 Alex. Macdonell, 1805-1809.

4 J. R. Vallières de St. Réal, 1823.

5 J. Wilson, 1825-29.

6 L. J. Papineau, 1815-37.

7 Archbd. McLean, 1831-35-36-37.

Allée de droite, gauche en entrant.

1 C. de Lotbinière, 1794.

2 A. Cuvillier, 1841-44.

3 Sir Henry Smith, 1858-61.

Allée de droite, droite en entrant.

M. L. Bidwell 1829-31-35-36.

2 H. Ruttan, 1837.

3 Sir A. N. McNab Bart., 1837-40-44-48.

4 A. N. Morin, 1848-52.

5 L. P. Sherwood, 1821-25.

6 J. L. Macdonald, 1842-54.

7 L. T. Sicotte, 1854-57.

8 J. F. Turcotte, 1862-63. 9 Jas. Cockburn, 1867-74.

La Bibliothèque du Parlement,

Où sont renfermés 77.000 volumes, est située, temporairement, dans les appartements destinés à la Galerie des Peintures, en attendant qu'elle soit transportée dans la rotonde en voie de construction en arrière du bloc central.

Le Bureau des Patentes,

A l'étage supérieur de l'aile centrale le la Bâtisse de l'Ouest. C'est là que sont contenus plus de 10.000 modèles en miniature de toutes les inventions brèvetées au Canada depuis 1824.

La Promenade des Amoureux,

Espèce de chemin caché, dans le flanc du rocher sur lequel sont érigées les bâtisses du Parlement. Ce chemin qui a plus d'un quart de mille de longueur est large et bien entretenu. De distance en distance sont placés des siéges pour les personnes qui veulent aller dans cette solitude se reposer des fatigues de la journée, ou bien contem-

pler la belle rivière Ottawa qui, à ses pieds, se déroule dans toute sa splendeur.

Les Ecluses,

Au nombre de 8 se trouvent à l'entrée du Canal Rideau. Elles ont 134 pieds de long et 33 pieds de hauteur chacune. Elles ont été coustruites de 1826 à 1832, par le Colonel Ry, qui a laissé son nom à la ville d'Ottawa autrefois nommée Bytown, et elles ont couté £803.774.5.5 Sterling. Elles servent à relier la rivière Ottawa au Canal Rideau qui se continue jusqu'à Kingston, sur le lac Ontario.

L'Aqueduc,

Construit en 1874 et dont les pouvoir hydrauliques sont situés à un mille au plus des Bâtisses du l'arlement, à l'extremité de la rue Wellington.

Les Glissoires,

Construites en 1832 par Mr Geo. Buchanan, dans le but d'éviter la Chûte Chaudiòre, et de faciliter par là-même le passage du bois qui descend vers le marché de Montreal et de Québec. Leur longueur est de 874 pieds et leur largeur de 26 pieds; leur inclinaison est rendu moins sensible par des arrêts placés de distance en distance et variant depuis 66 à 380 pieds. En été les amateurs de sensations prennent plaisir à s'embarquer sur les cayeux qui descendent ces Glissoires. Ce petit voyage ne manque pas d'agrément, mais il faut y mettre de la prudence, ear il peut être périlleux quelquefois.

La Chûte Chaudière,

Ainsi nommée par les premiers voyageurs, parceque son bassin réprésente une immense chaudière. Elle est située à l'extremité ouest de la ville à environ deux milles des Bâtisses du Parlement, au terminus de la ligne des chars urbains. La hauteur n'est que de 60 pieds mais son immense volume d'eau égale presque celui des Chûtes Niagara, et s'engouffre comme dans un vaste entonnoir, puisque la largeur de la rivière Ottawa immédiatement audessus est de près de 500 verges, tandis qu'audessous elle n'est que d'environ 50 verges.

Le Pont suspendu Union.

Construit immédiatement audessous de la Chûte Chaudière en 1843-44. Une particularité assez intéressante, c'est qu'une personne, placée sur le milieu de ce pont, se trouve à avoir un pied dans la Province d'Ontario et l'autre dans la Province de Québec, ear la rivière Ottawa sépare ces deux Provinces.

Les Manufactures de E. B. Eddy,

Situées à l'entrée de Hull P.Q. et comprenant les manufactures d'allumettes, de tonnellerie, de planches à laver, de ciment, de portes, fenêtres, jalousies; Moulins à scie etc. etc. La plus intéressante de ces manufactures, est celle d'allumettes, qui, à elle seule, emploie environ 400 ouvriers et ouvrières. Ces manufactures, les plus con-

rement, res, en e cons-

t. C'est toutes

el sont uart de distaner dans ontemsidérables du genre au Canada, emploient près de 2000 ouvriers. hommes femmes et enfants.

Bureau Central du Télégraphe d'Alarme,

Erigé en 1874, et situé au Conseil de Ville, Rue Elgin. Ce Télégraphe sert, comme dans les autres villes, à transmettre, par l'électricité, aux divers points de la ville, l'alarme dans les cas d'incendie ; tout en désignant le lieu du sinistre.

Les Chates Rideau,

Situées pròs du terminus est de la ligne des chars urbains, et formées par la Rivière Rideau, qui se jette dans l'Ottawa à une hauteur de 50 pieds, après avoir divisé ses eaux en deux parties tombant chacune comme un voile d'eau, dont la transparence, jointe aux plis que font les dentelures du roc, donne l'idée d'un immense rideau. (Il faut voir ces chûtes en printemps, car dans les autres saisons les eaux ne sont pas assez hautes pour en rendre l'aspect intéressant.) En été en peut facilement aller au dessous. Plusieurs personnes y vont prendre des bains d'orage au prix de 10 centins.

Mines de Fer, de Hull,

Ces mines, la propriété de Mr. A. H. Baldwin, sont situées à deux milles de la Rivière Gatineau. Les facilités pour travailler ces mines et en sortir le produit, sont excellentes; l'extraction du minérai ne s'opére pas à la manière ordinaire, c'est à dire, en creusant, mais le minerai se trouve sur le côté de la mine; par ce moyen toutes les dépenses du creusement se trouvent évitées. Le minerai est ensuite transporté sur des wagons ou traineaux, à un quai sur la Gatineau, d'oû il est expedié par barges aux marchés de Cleveland.

Sources Minérales de Borthwick,

Ces sources, au nombre de trois, sont situées à 6 milles à l'est de la ville, sur le chemin macadamisé de Russell. Pendant la belle saison les invalides penvent trouver la, tout le confort désirable.

Sources Minérales Caledonia.

Ces sources renommées, ne sont qu'a 50 milles de la Capitale, avec les meilleurs moyens de communication. Les visiteurs, en prenant passage à bord des vapeurs "Peerless" ou "Queen Victoria" qui partent tous les jours d'Ottawa, débarqueront à l'Orignal; d'où ils seront conduits aux Sources, à 7 milles de là, par des omnibus, qui au 1er Juillet 1875, seront remplacés par un chemin de fer. Arrivés là, les étrangers pourront jonir de tout le confort désirable, dans l'hôtel spacieux, (pouvant recevoir 300 personnes,) dernièrement construit par Mr. J. A. Gouin, propriétaire de la "Maison Russell" à Ottawa.

La Grotte de Wakefield.

Immense caverne creusée par la nature dans une montagne, à 20 milles d'Ottawa, dans le Township de Wakefield. Mr. Pélissier

vriers.

élégraectricie ; tout

ormées eur de at chaix plis idean, misons atéresrs per-

N.

or ces on du re, on par ce s. Le c, à un archés

est de belle le.

rs, en Queen ont à i, par cheout le 300 prié-

10, à ssier sur le terrain duquel se trouve située cette grotte, déclare lui-même n'en avoir jamais connu la profondeur. L'intérieur est divisé en appartements de formes plus ou moins régulières et dont le plancher n'est pas toujours du même niveau. Comme merveille, cette grotte vant bien la peine d'être visitée, d'autant plus que le chemin est assez bien entretenu jusqu'à cet endroit.

La meilleure route à suivre, est celle qui longe la rivière Gatineau

à la droite en montant.

Les amateurs de pêche à la truite trouveront à 5 milles plus loin, de magnifiques lacs ou abonde ce poisson.

EGLISES.

Cathédrale Notre Dame (Catholique Romaine).—Rue Sussex, côté est. Mgr. J. T. Duhamel. Dimanches et Fêtes, messes à 6, 8 et 10 Ecole du Dimanche, 3 p. m.

Eglise Baptiste.—Rue Queen, côté sud, pròs de la rue Elgin. Rév. A A. Cameron, ministre. Heures de service, 11 a. m. et 7 p. m.; a. m. Vèpres à 3 p. m. Jours de Semaine, messes à 6 et 8 a. m.

Eglise Catholique Apostolique.—Rue Albert, côté sud. Rev. E. J. W. Roberts, ministre. Heures de Service, 10 a.m. et 5 p.m.; Jours de Semaine, 6 a.m. et 5 p.m. Eucharistie chaque quatrième Mardi à 10 a.m.

Eglise Congrégationnelle.—Coin des rues Albert et Elgin. Rev. J. G. Sanderson, pasteur. Heures de service, 11 a.m. et 7 p. m.; Ecole du Sabbat, 10 a.m. et 3 p. m.; Classe de la Bible, Lundi, 8 p. m.; Lecture et Réunion de Prières, Mercredi, 8 p. m.

Eglise du Christ (Anglicane.)—Rue Sparks, côté sud. Rev. J. S. Lauder, Archidiacre d'Ottawa, M. A. recteur. Heures de service, 11 a.m. et 7 p.m. (Sièges gratis le soir.)

Eglise Episcopale Réformée, (Service de l'Eglise Anglicane.)— Coin des rues Elgin & Gloucester. Rev. Johnston McCormac, recteur. Heures de Service 11 a. m. & 8 p. m.

Eglise Méthodiste du Canada.—Rue Besserer, côté nord, coin de la rue King. Rev. Wm. Hall, ministre. Heures de service, 11 a.m. et 7 p. m. Mercredi à 7 p. m.

Eglisc Méthodiste du Canada.—Rue Metcalfe. Rev. Wm. Hunter, ministre. Heures de Service, 11 a.m. et 7 p.m.; Mercredi, Lecture à 8 p.m.

Eglise Méthodiste du Canada.—Chemin Richmond. Rev. Dr. Mark, ministre. Heures de service, 11 a. m. et 7 p. m.

Eglise Méthodiste Episcopale.—Rue Bridge, côté ouest. Rev. Jos. Young, ministre. Heures de service, 11 a. m. et $6\frac{1}{2}$ p. m.

Eglise Méthodiste Episcopale.—Rue Dalhousie, côté est. Rev. R. M. Pope, ministré. Heures de service, 11 a. m. et 6½ p. m.

Eglise Presbytérienne du Canada.—Rue Bank, côté ouest. Rev. Wm. Moore, ministre. Heures de service, 11 a.m. et 7 p. m.; Mercredi à $7\frac{1}{2}$ p. m.

Eglise Presbyt's rienne du Canada—Rue Daly, côté sud. Rev. Wm. Armstrong, ministre. Heures de service, 12 a. m. et 7 p. m.; Mereredi à $7\frac{1}{2}$ p. m.

Eglise de St. Alban le Martyr (Eglise Anglicane).—Sièges gratis. Rue Daly, côté nord. Rev. T. B. Jones, M. A. L. L. D., recteur. Heures de service, 8 et 11 a. m. et 7 p. m.; Ecole du Dimanche, 3 p. m.; La Sainte Communion tous les Dimanches et Fètes de l'Eglise; Service journalier à 9 a. m. et 5 p. m.

Eglises St. André (Eglise d'Ecosse).—Rue Wellington, côté sud. Rev. D. M. Gordon, B. D., ministre. Heures de Service, 11 a. m. et $6\frac{1}{2}$ p. m.

Eglise Ste. Anne (Catholique Romaine).—Rue Ottawa, côté sud. Revd. J. B. Alleau, O. M. I., euré. Dimanches et Fêtes, Messes à 7 et 10 a. m.; Vêpres à 3 p. m. Semaine, Messe à $7\frac{1}{2}$ a. m.

Eglise St. Jean-Baptiste.—Rue Queen, Flat LeBreton. Revd. E. H. Porcile, curé. Heures de Service, Dimanches et Fêtes, Messes à 8 et 10 a. m. Vêpres à 3 p. m. Semaine, Messe à 7 a. m.

Eglise St. Jean l'Evangeliste (Anglicane).—Rue Sussex, côté ouest. Le Très Rév. J. Travers Lewis, D. D. L. L. D., Evèque du Diocèse d'Ontario, Recteur. Heures de Service 11 a. m. et 7 p. m.

Eglise St. Joseph (Catholique Romaine).—Rue Wilbrod. Rev. A. Pallier, O. M. I., curé. Heures de Service, Dimanches et Fêtes Messes à 6, 8 et 10 a.m. Vêpres 7 p.m. Semaine, Messes à 64 et 8 a.m.

Eglise St. Patrice (Catholique Romaine).—Coin des rues Hugh et Gloucester. Revd. John Collins, O. M. I., curé. Heures de Service, Dimanches et Fètes, Messes à 8 et 10 a.m.; Vêpres à 7 p.m. Semaine, Messe à 8 a.m.

BANQUES.

Banque Canadienne de Commerce.—J. H. Plummer, Gérant. Bureau, Rue Wellington, vis-à-vis la Bâtisse de l'Ouest du Parlement.

Banque de L'Amerique Britannique du Nord.—J. Robertson, Gérant. Bureau, Rue Wellington, près de la Rue Hugh.

Banque de Montreal.—A Drummond, Gérant. Bureau, Rue Wellington, coin de la rue O'Connor.

Banque du Canada des Marchands.—T. Kirby, Gérant. Bureau, Rue Sparks, coin de la Rue Metcalfe.

Banque d'Ontario.—J. H. Woodman, Gérant. Bureau, Rue Sparks, coin de la Rue Metcalfe.

Banque d'Ottawa.—P. Robertson, Gérant. Bureau, Rue Wellington, coin de la Rue O'Connor.

Banque de Québec.—H. V. Noël, Gérant. Bureau, Rue Wellington.

Banque Union da Bas Canada.—D. S. Eastwood, Gérant. Bureau, Rue Ridean, coin & la Petite Rue Sussex.

La Banque Nationale.—S. Benoit, Gérant. Bureau, Rue Wellington, vis-à-vis la Bâtisse Centrale du Parlemenl, Bureau temporaire, Rue Metcalfe.

LIGNES D'OMNIBUS.

Ligne de la Malle, Ottawa à Aylmer.—Propriétaire M. Holt, part du "Union House" rue Elgin, tous les jours, dimanches exceptés.

Ligne d'Ottawa à Aylmer.—Propriétaire Moses Holt, part du "Dominion House," rue Sussex, tous les jours, dimanches exceptés

Ligne d'Ottawa à Aylmer.—Propriétaire R. H. Klock, part de chez R. Graham, rue Sussex, tous les jours, dimanches exceptés.

Ligne d'Ottawa à Carillon.—Part de "Chicago House," rue Clarence, à 6.30h. p. m., les samedis exceptés.

Ligne de la malle de la Gatineau de Hastey.—Part de "l'Hotel Albion" rue Nicholas, tous les jours, dimanches exceptés, pour Ironside, Chelsea, Kirk's Ferry, Wakefield Nord, Aylwin, etc., à la Rivière Desert.

Ligne d'Ottawa Richmond.—part du "British Lion Hotel," rue Sparks, tous les jours.

Ligne d'Ottawa au pont Billing.—part du "British Lion Hotel," rue Sparks quatre fois par jour.

Ligne d'Ottawa et Rockville laisse le pont Dufferin tous les jours. Ligne d'Ottawa à Birehton, part du bureau de poste tous les jours.

--

Jos.

v. R. Rev.

. m.;

Wm. Mer-

THôa. m.

ratis. eteur. nche, es de

sud. a. m.

sud. sses à

E. H. ses à

ocèse Rev.

uest.

Fêtes ù 64

gh et vice, p. m.

THEATRES.

Institut Canadien Français.—Rue Sussex, en face de la Cathédrale. Soirées Dramatiques, Littéraires et Musicales, tous les mercredis durant l'hiver. Admission 10 cts.

Institut St. Patricé.—Rue Sussex, en face de la Cathédrale. Soirées tous les jeudis durant l'hiver. Admission, 10 ets.

Salle Gowan.—Rue Sparks, entre les rues Metcalfe et O'Connor. Salle d'Opéra de Gowan.—Rue Albert, entre les rues Metcalfe et O'Connor.

Salle Rink Music Hall.—Rue Slater, pròs du Bassin du Canal. 11

TARIF DE CHARGES.

- POUR -

Voitures Licenciées pour le transport des Passagers, à Louer dans la Cité d'Ottawa.

XIII. Que les taux suivants sont par le présent établis comme les taux et charges justes et légaux pour le transport des Passagers dans la Cité d'Ottawa, entre Cinq heures de l'avant-midi, et Onze heures de l'après-midi,--et à toute autre heure les Taux Doubles seront justes et légaux et pourront être éxigés ou il n'y à pas eu d'arrangement de faits entre les deux parties pour une moindre somme.

Voiture à deux Chevaux-

- T. Pour le transport ou Voiturage d'aucun nombre de Passagers n'excédant pas Quatre, dans un Carosse, Sleigh, ou autre voiture tirée par deux chevaux, louée à l'heure, ou lorsque le temps employé est ou excède une heure.—

Voiture à un Cheval--

2. Pour le transport ou Voiturage d'aueun nombre de Passagers n'excédant pas Trois dans un Carosse, Sleigh, ou autre voiture tiré par un cheval, louée à l'heure ou lorsque le temps employé est ou excède une heure.—

Pour la première heure	\$0.75
Et pour chaque quart d'heure subséquent	0.10

Et pour chaque passager additionnel pour la pre- mière heure
3. Pour le transport d'Un passager d'aueun Poste de Charretiers ou d'une partie de la cité à un ou plusieurs endroits consé- cutivement, dans la dite cité, pourvu que le temps employé à transporter et attendre tel Passager.—
N'excéde pas quinze minates
moins de douze ans. Charettes, Haquets, Traineaux où autres Voitures licenciées pour le
Voiturage d'Effets dans la Cité d'Ottawa.
XIV. Que l'échelle de charges suivantes est dûment établie, pour le Chargement, Déchargement et Charroyage d'Effets, Mar- chandise, Bois à la Corde, et tout autre Chargement, par les Charretiers Licenciés dans la Cité d'Ottawa.—
1. De toute les partie de la Haute-Ville à l'ouest de la rue Bank à aucune partie de la Basse-Ville à l'est de la rue Nelson ou au nord de la rue Catheart, et vice versa
A aucune aûtre partie de la Basse-Ville et vice versa 0.25 2. D'aucune partie de la Basse-Ville à l'est de la rue Nelson ou au nord de la rue Catheart, à aucune partie de la Haute-Ville à l'est de la rue Bank 0.25 3. D'aucune autre partie de la cité, à une autre, excepté celle ci-dessus
ation précédente des Règlements, consistera de Douze cents livres, ou six quarts de Fleur, ou quatre quarts de Lard, ou une demi corde de Bois.

nthéles

rale.

nor.
calfe

la

ime gers

LES eu idre

gers itre que

gers

itre

COMPAGNIE DE TÉLÉGRAPHE DE LA PUISSANCE.

J. C. SMALL, L. D. PURKIS, HON. JOHN McMURRICH,
Secrétaire. Gérant Général. Président.

Bureau à Ottawa.

Bureau Principal, Rue Sparks, Haute-Ville.

Branches, Rue York.

" Hô ol Russell.

" E. McGillivray, Rue Wellington.

" Bâtisses du Parlement.

COMPAGNIE DE TÉLÉGRAPHE DE MONTRÉAL.

Incorporée en 1847.

JAMES DAKERS, SIR HUGH ALLAN,

Secrétaire. Président.

Bureau Principal, Bâtisses du Télégraphe, Rue Metcalf.

Branches, Bâtisses du Parlement.

" Hôtel Russell.

" " Albion.

" Battle & Frère, rue Rideau.

" Hamilton & Frères, rue Sussex.

" Quai de la Reine.

Dépôt d'en Bas du Chemin de Fer St. L. & O. d'en Haut

" Dépôt du Chemin de Fer Canada Central. Rue Bridge, Chaudières.

CHEMINS DE FER DU CANADA CENTRAL, ET DE BROCKVILLE ET OTTAWA.

Deux trains Express tous les jours.

Départ.

Brockville, 9.30					
Ottawa,10.40					
Renfrew, 9.30	a.	m.,	4.10	p.	m.

Arrivée.

Ottawa,	1.20 p. m.,	7.40 p. m.
Renfrew,	2.15 p. m.,	8.50 p. m.
Rwalvilla	2 10 n m	8 40 n m

10.40 a. m. Le train partant d'Ottawa se rencontre avec le train express du Grand Tronc pour l'Ouest à 2.10 p. m.

4.15 p. m. Le train de Brockville se rencontre avec le train express du Grand Tronc de l'Ouest, arrivant à Ottawa à 7.40 p. m.

Connections faites à Sand Point avec les bateaux, et à Renfrew avec les omnibus allant à, et venant de Pembrooke. CHEMIN DE FER DU ST. LAURENT & OTTAWA.

Le et après LUNDI, le 7 DEC., 1874, les Trains parcourront cette ligne comme suit :—

Allant au Nord.

No.	Laissera Proscott à.	Se reliant avec.	Arrivera à. Ottawa.
Express.	1.25 р. м.	Le train de l'Est de la malle du Grand Trone	4.00 р. м.
Malle. †3 Malle.	5.00 A. M. 4.45 P. M.	L'Express du Grand Tronc l'Est et l'Ouest	7.35 A. M.
5	1.10 1	Malle du Grand Tronc	7.10 р. м.

† Tous les jours.

Allant au Sud.

No.	Laissera. Ottawa à.	Se reliant avec.	Arrivera à Prescott
Express. *2 Express. 4	10.45 A. м. 2.00 р. м.	Les chemins de fer du Grand Tronc allant à l'Ouest et le Vermont Central et Ro- me et Watertown	1.05 р. м. 4.25 р. м.
Express.	10.45 г. м.	Le Grand Tronc de l'Est à l'Ouest et le chemin de fer Rome & Watertown	1.30 а. м.

*Les Passagers par ce train auront le temps de diner à la Jonction de Prescott.

Chars Pullman ou Sofa avec les Nos. 3 et 8.

Connexion certaine avec tous les Trains du Grand Tronc pour l'Est et l'Ouest.

Les Trains marcheront sur le temps de Montreal.

— 107 —

IJ.

ICE. RICH,

résident.

AN, Esident.

L. & O.

ral.

ЭE

p. m. p. m. p. m.

p. m.

p. m. p. m.

vee le

train p. m.

Ren-

No.	Mode de			Bat	Bateau de jour.	de ja	m.		Ä	Bateaux de nuit.	x de	nui	نہ
Milles.	Transport.	FORIS.]	Arrivée à.	e.		Depart de.		Arı	Arrivée à.		Depart de.	art .
		OTTAWA A MONTREAL.			'						ļ		
		Ottawa	:			1	30 a. m	= : =			<u>.</u>	3	00 p. m.
1-	ese ia	East Templeton	1-	45 a	a. m.	1-	. 05		5 15	p. m.	.0	25	3
∞		Buckingham	00	9	"	oc	, 09		9 10		9	2	,,
-1 -1		Rockland	c.	=	,,	с.	, 2:		6 50	"	1-	3	"
5:		Thurso	5.	30	::	c.	7 07		71	"	[-	30	7
 C:S		Lamb's Wharf	10	3	;	=	, =		200	"	00	90	"
7		Brown's Wharf	2	30	:	13	, 01		8 15	•	00	25	3
7		Papineauville	10	ÇŦ	:	10	, 09		8 30	"	œ	07	;
9	10 A	Mon.ebello	Ξ	05	;	1	15 4	,	8 50	y: -	c	3	7
		L'Orignal	Ξ	50 p	. m	21	05 p.	b. m.	9 45	;	10	3	;
	C. F. C. & G.	G. Grenville	21	30	;	21	•	Ξ.	0 30	"	2	35	"
91	,,	Carillon	-	22	"	-	30	-	1 00	;	+	00	a. m
35	99	Rigaud	_	50	"	01	, 00		4 20	1 a. m.	+	30	"
	αi·	Pointe aux Anglais	21	50	;	21	, 08						
65	si Bl	Hudson	21	35	;	CI	45 "		5 16	"	+	5	3
89	y y	Сото	21	50	;	30	» 00		57	99	ıc	30	,,
94	M ss dv	0ka	က	65	,,	33	, 9		5 40	,. (10	45	99
3	99 99 10	Ste. Anne	+	05	•,,	4	15		6 10	"	9	20	:
5	ui.	Lachine	10	30		10	· 6		7 25	99	1-	35	,,
533	Ъ	Montréal viâ Rapides de Lachine								.,			

; 0	3			
9	-1			
99	"	;		
2	25	30		
_	1-	00		
"	2.9			
0	c †			
- 				
•	,		7,	
C	30		3	
+	10	:	9	
T	122 1 1 1 25 " 7 25 " 7 35	Montreal via Kapides de Lachine	Station du Chemin de Fer 6 00	
0 0t 1	iit.	120 201	C. F. G. T.	
191	199	1907	OCI	

	p. m.	"	"	,	"	"		"	,.	9:	,,	a. m.	,,	"	,,	,,	,,,	"	"
		40	45	45	3	50		9	3	45	30		2						
	-	10	9	1-	00	00	<u>:</u>	6	2	10	Ξ	21	7	+	#	ın	10	9	t-
		p. m.	3	"	"	"		,	"	3	99	a. m.	3	;	"	,,	y :	"	"
				30	_						50		9	05	30				
	:	5	3	1-	1-	00	:	00	6	2	=	끌	_	4	4	4	10	.9	ဇ
	a. m.	33	,,	"	33	23	"	;;	p. m.	"	;	"	,.	1)	"	99	"	"	"
	8	40	45	45	50	S	5	55	40	3	30	25	50	9	10	05	25	00	00
	1-	1	00	6	6	2	12	2	11	-	_	¢1	N	က	30	4	4	5	ဗ
		a. m.	"	"	"	"	"	"	"	p. m.	3	"	"	37	37	;;	,	"	"
		15	30	30	40	55	10	40	30		20	15			05	9	15	50	50
	:	1-	တ	6	ರಾ	0	10	10	11	21	-	्रा	C1	ଠା	ဢ	4	4	4	ıc
MONTIKEAL A OTTAWA.	Montréal	Lachine	Ste. Anne	Oka	Como	Hudson	Pointe aux Anglais	Rigaud		Grenville	L'Orignal	Montebello	Papineauville	Brown's Wharf	Lamb's Wharf	Thurso	Rockland	Buckingham	East Templeton
	C. F. G. T.	-u	ia on o.	I iiu	ď	A J nə	189		C. F. G. & G.	33	Ŋ		168						$^{3}\Lambda$
										99			_						

Déjeuner en laissant Lachine et Diner en laissant L'Orignal montant de Montréal par le Bateau de jour. Souper en laissant Lachine et Déjeuner en laissant E. Templeton montant de Montréal par le Bateau de nuit. Déjeuner en laissant Buckingham et Diner en laissant Carillon, descendant d'Ottawa par le Bateau de jour. Souper en laissant Buckingham et Déjeuner à Lachine descendant d'Ottawa par le Bateau de nuit. Cabines sur tous les Bateaux de nuit.

CAPT. P. MCGOWAN. Vapeur Queen Victoria, Vapeur Peerless, CAPT. A. BOWIE.

6

Tableau des Suisons pendant Vequelles il est défendu de pêcher le Poisson, ou tuer le Gibier dans la Puissance du Canada.

POISSON	ONTARIO.	QUÉBEC.	REMARQUES
	Alter of P		Les lois de pêche sont administrées par des Officiers
Poisson blanc	du 19 Nov. au 1 Dec.	du 19 Nov. au 1 Dec.	du Gouvernement de la Puissance, appointes pour les
do Seine	30 Mai au 1 Août	31 Juil, au 1 Dec.	faire observer dans chaque district où il existe des pe-
_	l Août an l Mai	1 Aout au 1 Mai	cheries. Ces Officiers sont investis de pouvoirs abso-
do pêché à la mou-	å eithe vi		lus, et agissent sommairement. Les prohibitions
che	1 Sept. au 1 Mai	1 Sept. au 1 Mai	spéciales sont par diverses clauses prohibitoires, dési-
Truite Saumonee	1 Oct au 1 Mai	1 Oct. au 1 Janvier	guées à rentorcir les mesur-s protectrices. Le Gou-
Bar, Doré	15 Avril au 1 Mai	30 Avril au 24 Mai	verneur en Conseil peut adopter des Réglements pour
Maskinonge			augmenter i entachte, of relatiner is force tes ingle-
Deim Fler Ponne on	nder be		localités où des nécessaités spéciales.
Caribon	1 Dec. au 1 Sept.	1 Feb. au 1 Sept.	REMARQUES.
Original		do do	Les lois de chasse sont sous la juridiction des Gou-
Lievres & Lapins	Mars au 1 Sept.	op op	vernements Provinciaux. Leurs clauses sont tant soit
Dindes Sarvages, Coqs de			peu incongrues. Quand aux lois de pêche, elles sont
Bruvere. Faisans on			négligées par rapport au manque de sympathie et de
Perdrix	1 Jan. au 1 Sept.	1 Mars au 1 Sept.	rouage pratique, tendent à les rendre efficaces Les
Caille	1 Jan. au 1 Oct.		provinces étant contigues, leur position géographique
Bécasse	1 Jan. au 1 Juillet	l Mars au 1 Sept.	admet et requière un certain degré d'uniformité quant
Bécassine	l Mai au 15 Aoút	op op	aux clôtures des saisons. Plusieurs personnes inte-
Canard Sanvage, Gris,			ressees à la preservation du gibier desirent une date
Noir, d'Ete, ou de			uniforme, où cela est praticable, dans les districts
bois et Sarcelle	l Jan. au 15 Août	1 Mai au 1 Sept.	avoisinants les limites, savoir-Le ler Septembre pour
Cygnes sauvage	f Peuvent être tués en 1		le commencement de la chasse d'automne. Aussi
Oies sauvages	tout tem, s.	op op	une prohibition de la chasse du printemps et la chasse
Castor	l Mai au 1 Nov.		d'êté de la bécasse, avec des modifications rationnel-
Rat musoué	op op	Mai au 21 Oct.	les pour pouvoir aux différences sectionnelles.
Vison	op op	15 Avril au 15 Oct.	Oiseaux Insectivores, utiles à l'Agriculture,
Martre	op op	l Avril au 1 Nov.	ne doivent pas être tués, en aucua temps, cans la Pro-
Loup Cervier	op op		vince d'Ontario ; et dan la Province de Québec, il est
Loutra	op op	1 Mai au 1 Nov.	défendu de les tuer, depuis le ler Mars au !er Août.

vince d'Ontario; et dans la Province de Québec, il est défendu de les tuer, depuis le 1er Mars au ; er Août.

99

육육

Loup Cervier Loutre

TABLE DE DROITS CONCERNANT LES TIMBRES DE BILLETS.

Sur chaque billet promissoire, traite ou lettre de change, n'excèdant pas \$25, 1 centin, audessus de \$25 à \$50, 2 centins, audessus de \$50 à \$100, 3 centins.

Sur chaque billet promissoire, traite ou lettre de change, exécutés en simple, pour les promières \$100, 3 centins; pour chaque \$100, additionnelles, ou fraction de \$100, 3 centins.

Sur chaque traite ou lettre de change exécutée en double, pour les premières \$100, 2 centins; pour chaque \$100 additionnelles ou fraction d'icelles, 2 centins.

Sur chaque traite ou lettre de change exécutée plus qu'en double, pour chaque partie pour les premières \$100, 1 centin; pour chaque, \$100 additionnelles o . fraction d'icelles, 1 centin.

Les droits doivent être payés par timbres, apposés à chaque billet promissoire, traite on lettre de change, mais la personne apposant tel timbre devra, en apposant le dit timbre, écrire où étamper dessus, la date à laquelle il est apposé; et chaque timbre sera tenu prima facie d'être apposé à la date écrite ou étampée sur le dit timbre, et si aucune date n'est ainsi écrite ou étampée dessus, tel timbre ainsi fixé, ne sera d'aucune valeur.

Pénalité pour négliger d'apposer des timbres, ou pour écrire ou étamper volontairement une date fausse sur les dit timbres, \$100.

Le Gouverneur en Conseil pourra ordonner de préparer du papier timbré pour les fins de cet Acte.

BOITES AUX LETTRES DANS LES RUES.

Haute-Ville.

Basse- Ville.

Coin des rues O'Connor & Sparks. Coin des rues Sussex & Rideau. Wellington & Sally. Rue Wellington, Pont Pooley. Coin des rues Duke & Bridge. Dépôt du Chemin de Fer C. C. Terrace "Victoria" Chemin Rich. Coin des rues Bank & Maria.

& Patrick. Dalhousie & Patrick. Dépôt du Chemin de Fer St. L. & O. Coin des rues Parry & Nelson. Augusta & Rideau. Daly & Nelson.

Rideau & Cumberl'd. Daly & Nicholas. Augusta & Ottawa.

Ces Boîtes sont visitées tous les jours avant le départ de chaque malle, à 9 heures a. m. à midi et à 8.30 heures p. m.

6*

TAUX DE POSTAGE.

Cartes Postales, un centin, pouvant être envoyées aux Etats

Unis, sans timbre additionnel.

Postage Exceptionnel pour Ottawa.—Postage sur lettres audessous d'une demi once addressées à LeBreton Flatt's, New-Elimburg, Hull & Rochesterville, un centin payé d'avance ou deux centins dans le cas contraire.

SUR LETTRES, PAR DEMI-ONCE.

Canada, incluant l'Isle du Prince Edouard, la Colombie Anglaise, l'Isle Vancouver et la Rivière Rouge, 3 centins.

Terreneuve, 6 centins invariablement payable d'avance.

Etats Unis, 3 " "

Grande Bretagne et Irlande par Paquebot Canadien, 6 centins.
" de New-York, 8 "

SUR PAPIERS-NOUVELLES OU GAZETTE.

Papiers-Transitoires, 2 centins chaque, invariablement payable d'avance.

Imprimés et Publiés au Canada et expédiés du bureau de Publication, payés d'avance par quartiers.

Journaux Quotidiens 30 centins par quartier,

Tri-Hebdomadaires 15 centins par quartier, Bi-Hebdomadaires 10 centins par quartier, Hebdomadaires 5 centins par quarter,

dans le cas ou ils ne seraient pas payés d'avance, il sera chargé 1 centin à la livraison.

OUVRAGES PÉRIODIQUES.

En aucune partie du Canada, de Terreneuve, ou des Etats Unis, 1 centin par 4 oz., payé d'avance. Au Royaume Uni, si c'est une publication Canadienne expédiée par le Paqebot Canadien; 2 centins chaques, payés d'avance; pesant moins d'une once, séparément, ½ centin chaque, payé d'avance.

LIVRES, CIRCULAIRES, PAMPHLETS &ct.

En aucune place au Canada, Terreneuve, ou les Etats Unis, 1 centin par 2 oz. payés d'avance. Aucune autre charge ne sera faite aux Etats Unis.

Paquets de Livres pour le Royaume-Uni, 1 oz. 2 centins, 2 oz. 4 centins, 4 oz. 6 centins, 8 oz. 12 centins, 12 oz. 18 centins, 16 oz. 24 centins, et ainsi de suite.

POSTE A PAQUETS.

Paquets ne devant pas excéder 4 lbs, expédiés en aucune partie du Canada, 8 oz. $12\frac{1}{2}$ centins: 1 lbs 25 centins et ainsi de suite, $12\frac{1}{2}$ centins par 8 onces.

On peut obtenir des mandats sur tous les Bureaux dans la Puis-

sance, a Terreneuve, la Grande-Bretagne ou aux Indes.

COMMISSIONS.

SUR ORDRES PAYABLES DANS LES PROVINCES D'ONTARIO, DE QUÉBEC DE L'ISLE DU PRINCE EDOUARD ET DU MANITOBA.

Etats

essous nburg, entins

glaise.

ins.

vyablo Publi-

rgė 1

Unis,

t une

entins

ent, 1

nis, 1 Inite

oz. 4 6 oz.

oartie , 121 Puis-

Sur ordres	jusqu'au	montant de	\$ 4 2	cents
Audessus	de 8 4	et jusqu'à	10 5	46
66	10	" "	2010	
44	20	"	4020	44
4.6	40	"	6030	
44	60	46	8040	66
4.6	80	66	100 50	66

Il n'est donné nucun ordre simple, pour plus de \$100, et il ne doit pas y avoir de ½ centins.

SUR ORDRES PAYABLES A TERRENEUVE,

En Monnaie au Sterling.

Sur ordro ju	squ'au	montant	£ 5	25	centins
Andessus de	£ 5	et jusqu'à	10	50	44
44	10	""	15		"
44	15	"	201	.00	4.6

SUR ORDRES PAYABLE DANS LE ROYAUME-UNI.

Sur Ordres ju	squ'au	montant de £	2	25	centins.
Andessus de	£ 2	et jusqu'à	5		"
"	5		7	75	u
66	7	66	16	1 00	

Royaume-Uni et pour plus de £20 pour Terreneuve; et il ne doit pas y avoir de domi-denier.

Aucun ordre n'est donné, si ce n'est pour argent comptant, et payable en monnaie courante.

ARRIVÉE ET DÉPART DES MALLES, OTTAWA.

Toutes les Malles sont close sur l'heure de Montréal, c'est-à-lire 8 minutes avant le temps d'Ottawa.

FRIMETURE.			MALLES	LIVRÉES.				
. м.	P. M.	P. M.	MALLES.	A. M.	A . M .	Р. М		
	1.15	8.00	Train,d.: l'Est; Québec, Montréal, Cornwall,					
	1.15	8 00	Lancaster, etc., par Chemin de Fer Halifax, N. E., et St. Jean, N. B. Char-	8.30		4.3		
	1.10	6.90	lottetown, I. P. E, et tous les en roits da s					
			les Provinces Maritimes et Terreneuve			4.3		
9.45	1	8.00	Onest, Kingston, Toronto, Hamilton, Lon-	0 90		7.2		
9.45		8.00	don, etc., et E. U. Ouest Fort Garry et autres places dans la Provin-	8.30		1.2		
			ce du Manitoba - Malles expédiées tous les					
			jours vià Wladsor, Ont., et Detroit, Mich.					
	i		Colombie Anglaise (et l'este de Vancou-					
			ver) Malles expédiées tous les jours vià Windsor, Out., Detroit et San Francisco, E.					
			U. Droit de Poste ordinaire de la Puls-					
			sance	8.30		7.2		
9.40	1	8.00	Etats, Unis vià Ogdensburgh,	8.30		4.3		
9.45	1.15		Kemptville, Merrickville, Oxford Mills,					
9.40	1		par le Chemin de Fer St. L. & O North Gower, Kars, etc., par le Chemin de	8.30		4.3		
			Fer St. L. & O			4.3		
9.48	5		Osgoode, Russell, etc., par le Chemin de			***		
0.41			Fer St. L. & O			4.3		
9.48	'		Gloucester Sud, Stations d'Oxford, mardi,					
9.40)	4.40	jeudi et samedi Perth, Smith's Falls et Carleton Place par			4.2		
			le Chemin de Fer Canada Central	8.00		2.0		
9.40	9		Stittsville, Huntley, Carp, March, etc.,					
		1 26	par le Chemin de Fer du Canada Central.			2.0		
		1.00	Rochesterville, Skead's Mills, Bell's Cor- ners, Richmond et Fallowfield	11 90				
9.40	o		Haut Ottawa, et endroits sur le C. de F.	11.00				
			Brockville & Ottawa nord de la Jonetion					
5 O			Carleton, Pakenham Pembroke, etc	8.00				
	0 A. M. 0 11.30		Onslow & March via Aylmer Hull	11 20		6.		
11.30		5.30	Hull	8 00	11.30	5.3		
5.3	0	5.3	Bas Ottawa, par omnibus, Buckingham,	0.00	11.00			
C 0			Cumberland, L'Orignal, Grenville etc	10.00				
6.00	3	1	Bas Ottuwa, en été par vapeur, &ct., &ct			6.3		
0.0	1		Chelsea, Wakefield, Wakefield Nord, Low, et Stations intermédiaires tous les jours					
			Rivière Déscrt, et les Stations intermé-					
	_	1	diaires, les lundis mercredis et vendredis.			5.3		
9.48	- 1	5.30	Templeton, New Edimburgh	11.00		5.3		
11.3			Pont de Billing, lundi mercredi et ven-	11 20				
11.30)		vendredi, par omnibus Merivale, le mercredi et samedi					
11.30)		Ramsay's Corners, Hawthorne, Eastman's	11.30				
	1		Springs, samedi	11.30				

A.

avant

kks.

M. P. M.

4.30

4.30

7.20

7.20

4.30

4.30

4.30 2.00 2.00

4.30

4.30

6.30

5.30 5.30

6.30

ans un sac suppleme Fe Via Now York, for

Lettres mises à la Poste jusqu'à 10.10 p.m. seront envoyées dans un sac supplémentaire à l'Est et l'Ouest le même soir.

Fermeture des Malles An plaises.

Viâ New York, fermées tous les Same lis, Lundis et Mardis à. Sh. p. m.

Par la Ligne Canadienne, fermées tous les Vendredis à 12.05 p. m. Un sac supplémentaire pour le vapeur Canadien, sera fermé à ; 1.25 p. m., dans lequel on déposera seulement ce qui ne sera pas enrégistré.

MONNAIE COURANTE, AMÉRICAINE & CANADIENNE &ct.

Comme plusieures personnes en affaires Commerciales n'ent que rarement occasion de trafiquer avec les Etats Unis et de comparer notre monnaie courante avec la leur, les calculs suivants sur l'échange méricain relativement au nôtre, pourrait être d'une grande uti

Monnaie Courante des Etats Unis et du Canada.

No. 1.

Le produit de \$960, en Greenbacks étant de \$680, en or, placées à mon crédit à New York; à quel taux d'échange mon agent a-t-il } vendu les \$960?

Dites;

Comme 960 : 100 : ; 680 est à x== Multipliez 680 par 110

\$68000

et divisez 68,000 piastres par \$960, viz:

68000 100 1 960 6720 70.83 8000 7680

> 3200 2880

> > 320

complèteront......\$100.00

démontrant par lâ-même que mon agent à New-York a dû vendre à 29 0/0 d'escompte.

\$280

et établissez la proportion suivante.

Comme \$960 : 100 : : 280 est à $x = \frac{100}{28000}$ $\frac{28000}{1920} \frac{\cancel{960}}{\cancel{29.17}}$ $\frac{8800}{8640}$ $\frac{8640}{6400}$ $\frac{6400}{6720}$

On doit remarquer que très souvent il est nécessaire, en arrivant ou dernier chiffre, de supprimer ou augmenter la fraction occasionée par ce dernier chiffre.

No. 2.

Quel est le taux d'escompte sur \$100 en greenbacks, l'or étant à 140 0/0 de premium ? Dites :

Comine 140: 100: : 100 est à x = et multipliez 100 par 100 et divisez par 140. Exemple

120

donner ...\$960 ... 680

\$280

rri vant asionée

étant à

Donc l'escompte sur \$100 est de 28^{48}_{100} par cent et la valeur de \$100 en monnaie courante Américaine est de \$71.42.

No. 3.

Si l'escompte sur les greenbacks est 30 0/0, quelle est la valeur de cent piastres en or?

Dites:—Comme 100 moins l'escompte (30 070) est à 100, 100 est à x =

Le coût 3 \$100 en or payable en green backs, serait de \$142.86.

Preuve.

J'ai \$142.86 en argent Américain, que je veux convertir en or; l'échange Américain valant 30 070 d'escompte, dites :

\$142.86 moins 30 0/0..... 30

\$42.85.8 millièmes.

laissant comme preuve...... 100.00

Cette règle peut être employée dans le cas ou une personne désirerait obtenir à une Banque au Canada le produit de \$100 en or, en monnaie courante Américaine. La manière de procéder étant absolument semblable à celle décrite dant la règle No. 3 pourvu qu'on ait soin de faire attention au taux d'échange du jour de l'achat. Dans cet exemple le taux d'escompte étant de 30 0/0 le premier chiffre de la règle est 70; mais si l'escompte eut été de 25 0/0 ça va sans dire que le premier chiffre eut été 75.

No. 4.

\$1100 en or ayant produit \$1523, 50 en argent Américain quel étaît le taux d'échange le jour de la vente ?

Prenez ladifférence entreet	
différence	423.50

et dites:

Comme 1100: 100: 423.50 est à x; et procédez de la manière ordinaire en multipliant 423.50 par 100 et divisant par 1100. Cependant on peut simplifier l'opération en divisant seulement 423.50 par 11.

Le résultat dans les deux manières de procéder prouvera que 138½ était le taux de l'or, le jour de la vente des \$1100.

TABLE DE FRANCS ET CENTIMES REDUITS AU STER-LING ALLOUANT 25 FRANCS AU £ STERLING.

EXPLICATIONS.

L'Echange sur Paris est calculée au taux Sterling, en ajoutant eependant ½ 010 pour la différence entre Paris et Londres. Ainsi si une traite sur Londres à 60 jours de vue était vendue 10½ 010, la même sur Paris coûterait 11 010 de prime.

EXEMPLE.—Trouver le montant en sterling de Frs. 216.05 d'après la présente table.

Frs. 200 00
$$\equiv$$
 £8 0 0
16 00 \equiv 0 12 9 $_{100}^{60}$ mes.
0 05 \equiv 0 0 0 $_{100}^{48}$ mes.

Frs. 216 05 £8 12 10 8

Il est facile de trouver le coût de Frs. 216.05 à 60 jours en se servant des Tables ordinaires d'Echange de Sterling, ou bien de faire le calcul suivant, viz:

Réduisez, £8 12 10 en piastres	\$34.57 3.84
Ajoutez 11 % sur \$38.41 (si l'échange sur Londres est à 10½ % de prime)	\$38.41
Coût de Frs. 216 05 a 11 % de prime	

(Voir page suivante.)

n quol

aniðre 1100. **e**ment

u que

STER-

outant Ainsi 070, la

'après

en se

TABLE

DE FRANCS ET CENTIMES RÉDUITS AU STERLING.

(Voir page précédente.)

Fi	·s.		Str	g.		Fr	8.		Su	·g·	1 Fi	·s.		Str	g.	Fr	s.		Str	g.	
Frs	Cs	£	8	d	100ms	Frs	Cs	£	s	d S	Frs	Cs	£	8	d S	Frs	Cs	£	s	d	100Es
	05				48	12	00		9	7 20		00	1	12	9 60		00	2		9	6 0
	10				96		00			4 80		00	1	13	7 20			2	17		20
	15			1	44		00		11			00	1		4 80		00	2	18		
	20			1	92		00		12			00	1				00	2	19		
	25			2	40	16	00		12	966	45	00	1	16	0 00	75	00	3	0	U	00
	30			2	88	17	00		13	7 20	46	00	1		9 60		00	3	0	5,	30
	35	1		3	36	13	00			4 80		00	1		7 20		00	3	1	7	20
	40			3	84		00		15	2 40		00	1		4 80		00	3	2		80
	45			4	32		00			0 00		00			2 40		00	3	3	2	40
	50			4	80	21	00,			9 60		00	2	0	0 00		00	3	4	0	00
	55			5	28		00			7 20		00	2	0	9 60		00	3	4	9	60
	60			5	76	23	00		18	4 80	52	00	2	1	7 20		00	3	5	7	20
	65			6	24	24	00		19	2 40	53	00	2	2 3	4 80		00	3	6		80
	70			6	72	25	00	1	0	0 00	54	00	2	3	2 40		00	3	7	2	40
	75			7	20		00	1	0	9 60	55	00	2	4	0 00		00	3	8	0	00
	80			7	68	27	00	1	1	7 20	56	00	2	4	9 60	86	00	3	8	9	60
	85			8	10	28	00	1	2	4 80	57	00	2	5	7 20	87	00	3	9	7	20
	90	!		8	64	29	00	1	3	2 40	58	00	2	6	4 80		00	3	10	4	80
	95			9	12		00	1	4	0 00	5 9	00	2	7	2 40	89	00	3	11	2	40
1	00			9	60	31	00.	1	4	9 60	60	00	2	8	0 00		00	3		0	00
2	00		1	7	20	32	00	1	5	7 20	61	00	2	8	9 60	91	00	3	12	9	60
3	00		2	4	80		[00]	1	6	4 80		00	2	9	7 20		00	3	13	7	20
4	00		3	2	40	34	00	1	7	2 40	63	00.	2	10	4 80	93	00	3			
5	00		4	0	00	35	00	1	8	0 00		00	2	11	2 40	94	00	3	15	2	40
R	00		4	9	60	36	00	1	8	961	65	00	2	12	0 00		00	3	16	0	00
7	00.		5	7	20	37	00	1	9	7 20	66	00	2	12	9 60	96	00	3	16	9	60
8	00		1	4	80	38	00	1	10	4 80		00	2 2 2 2 2 2 2 2 2 2 2 2 2 2 2 2 2 2 2 2	13	7 20	97	00	3			20
9	00^{i}		7		40		00	1				00			4 80	98	00	3			
10	00		8	0	00	40	00	1		0,00		00	2	15	2 40	99	00	3	19	2	40
11	00		8	9	60		-				70	00	2	16	00	100	00	4			00
											!				1						-

7.

TABLE

Donnant le nombre de jours, depuis n'importe quel jour dans un mois, au même jour correspondant dans un autre mois de l'année.

Déc.	334 244 244 244 153 163 365 365
Nor.	204 214 214 214 215 215 216 216 217 317 317 317 317 317 317 317 317 317 3
Oct.	273 242 214 214 123 153 165 365 334 365
Sept.	243 184 184 183 123 123 31 365 385 365 365 365 365
Août.	212 181 153 153 192 92 192 834 835 834 273 273
Juillet.	181 150 120 120 120 365 365 365 365 273 273 273
Juin.	151 120 92 61 335 335 335 335 273 273 212 182
Mai.	120 89 61 36 365 334 304 273 242 212 181
Avril.	90 31 365 385 394 274 212 182 151
Mars.	20 365 365 334 304 304 273 273 212 181 120 90
Fév.	365 365 337 306 245 245 184 153
Jan.	365 334 306 275 245 1153 1153 1153 31
A.	Jan. Fev. Mars. Avril. Depuis. Mai. Depuis. Sept. Oet. Nov.

EXEMPLE.

Trouver le nombre de jours depuis le 15 Juin au 20 Décembre.

Prenez le nombre de jours dans la colonne têtée Décembre, sur la ligne vis-à-vis Juin dans la colonne de gauche viz: 183 jours, qui sera le nombre de jours dequis le 15 Juin au 15 Décembre, et en ajoutant 5 qui est la différence du 15 au 20, vous aurez, la réponse: 188 jours.

LE TÉLÉGRAPHE D'ALARME D'OTTAWA.

BUREAU CENTRAL, CONSEIL DE VILLE,

Liste des Boîtes à Signaux.

Boite.	Localité.	В	oite.		LOCALITÉ.
3 " de 4 4 " de 5 " de 6 " 7 % Maison 9 Coin de 12 " de 13 Coin de 14 " de 15 " de 16 " de 17 " de 18 " de 19 " de 19 " de 23 " de 23 " de 23 "	e la Russell House es rues Sparks & O'Connor " Elgin & Gloucester " O'Connor & Gloucester " Warla & Bank " Wellington & Kent de Pompe de la Haute-Ville, Sally es rues Vittoria & John " Bay & Maria e la Fonderie de Fleck, rue Well'tor es rues Nopean & Concession Ash- burnham Hill " Albert & Percy, ouest " Duke & Queen u Chemin Rich'd et de la rue Broad es rues Broad & Queen " Broad & Oregon u Bureau de Booth, Isle Victoria " Bronson & Weston I.V. es rues Sussex & Rideau	267 31 32 34 35 36 41 42 51 52 54 61 62	66 66 66 66 66 66 66 66 66 66 66 66 66	de l'Hôr de la Mi des rues	Rideau & Ottawa Wilbrod & Cumberland Nicholus & Théodore Rideau & King Rideau & Gloucester Daly & Chapel Wilbrod & Nelson nital Protestant, rue Rideau ulson do Pompe, rue George "Cumberland Clarence & Sussex Sussex & York Sussex & Bolton Dalhousie & Church Cumberland & Catheart Dalhousie & Dépôt du C. lin McLaren St Patrick & Nelson Chapel & Parry

VAPEURS TRAVERSIERS D'OTTAWA A HULL ET LA GATINEAU.

VAPEUR JANE.—Part du pied de la côte de la rue St. Patrice, tous les jours de la semaine; tous les quart d'heures pour aller à Hull.

VAPEUR GATINEAU.—Part du pied de la côte de la rue John New-Edimburg, tous les jours de la semaine, Dimanches exceptés; toutes les demi-heures, pour aller à la Pointe Gatineau.



REGLES CONCERNANT LA

BIBLIOTHÈQUE DU PARLEMENT.

Le Bibliothécaire qui a la responsabilité et la garde de la Bibliothèque aura en mains un Catalogue des livres; et il sera tenu à l'ouverture de chaque session, de faire, par l'entremise de l'Ora-

teur, un rapport de l'état de la Bibliothèque.

Pérsonne n'aura accès à la Bibliothèque pendant la Session du Parlement, excepté le Gouverneur-Général, les Membres du Conseil Privé, du Sénat et de la Chambres des Communes et les officiers des deux Chambres, ainsi que les personnes qui pourraient avoir un billet d'admission écrit par l'Orateur de l'une ou l'autre Chambre. Les membres personnellement, peuvent emmener des Etrangers à la Bibliothèque pendant le jour, mais pas après 7 heures p. m.

Pendant la Session du Parlement, aucun livre appartenant à la Bibliothèque ne sortira de la Bâtisse excepté sur l'autorité de l'Orateur ou sur un reçu donné par un Membre de l'une ou l'autre

Chambre.

En dehors des Sessions, la Bibliothèque et la Chambre de Lecture seront ouvertes tous les jours de la semaine, les Dimanches et Fêtes exceptés, depuis dix heures du matin à trois heures de l'après-midi; et toutes personnes pourront être introduites par un Membre de la Législature ou à la discrétion du Bibliothécaire ou du Greffier; sujettes cependant, à telles règles qu'il sera jugées nécessaires pour la sureté et la eonservation de la collection; mais personne ne pourra emporter aueun livre de la Bibliothèque, excepté les Membres de la Législature, ou toute autre personne autorisée par l'Orateur de l'une ou l'autre Chambre.

Le Greffier de cette Chambre est autorisé à souscrire aux journaux publiés dans la Puissance, et à tels autres journaux, Anglais ou Etrangers, qui pourraient de temps à autre être ordonnés par l'Orateur; et à importer tous les ans la continuation des ouvrages

périodiques de la Bibliothèque.

En dehors des Sessions, aucun Membre d'aucune Chambre, ne résidant pas où est le siège du Gouvernement, n'aura le droit d'emprunter ou d'avoir en sa possession, plus de trois ouvrages de la Bibliothèque, à la fois, ni de garder ces ouvrages pendant plus d'un mois.

Aucune autre personne ayant le privilége de posséder une carte d'admission de la part de l'Orateur de l'une ou l'autre Chambre, n'aura le droit d'avoir en sa possession plus de deux livres à la fois, ni de les garder plus de trois semaines, et telle personne sera tenue de remettre les livres lorsqu'elle en sera requise par le Bibliothécaire. Sous aucune circonstance, les livres de référence ou de valeur spéciale, ne devront sortir en dehors du siège du Gouvernement.

A la première assemblée du Comité Conjoint de la Bibliothèque, à chaque Session du Parlement, le Bibliothécaire devra faire un rapport de la liste des livres absents au commencement de la Session, spécifiant les noms des personnes qui les ont ainsi retenus en contravention avec les règles ci-dessus.



DEPARTEMENT DU SECRETAIRE D'ETAT POUR LE CANADA.

AVIS est donné que: Les personnes qui désirent obtenir des Passeports devront, à l'avenir, faire application à ce Département, ayant soin de transmettre en même temps, un Certificat d'identification accompagné dans chaque cas de la description de l'applicant, signée par un Juge de Paix, et le montant de (\$1.00) une piastre.

R. W. SCOTT,

Secrétaire d'Etat.

de la i tenu l'Ora-

on du onseil ficiers oir un mbre. gers à n.

ıt à la l'Oral'antre

e Lecches et res de par un vire ou jugées; mais hòque, rsonne

rnaux lais ou és par vrages

H. H. PIGEON,

Marckand de Aonoeantés,

IMPORTÉES ET CANADIENNES,

ENSEIGNE DE LA BOULE ROUGE,

72 RUE SUSSEX, 72

-o((O T'T' A W A.))o-

Les amis et le public en général, trouveront constamment à cet établissement, un assortiment complet de :

MERINOS,

COBOURGS,

MANTES.

ALPACAS, CHAPEAUX,

CHALES,

CORSETS, Français et autres.

Gants et Bas pour Dames, Hommes et Enfants.

Cotons jauve et blanc, Indiennes, Toiles de toutes sortes, à des prix qui défient toutes compétitions.

Une Visite est respectueusement sollicitée.

On considère que c'est ancun trouble de montrer les Marchandises.

Un seul Prix et Argent Comptant.



DUFFERIN.

[L. S.]

ment à

antres.

s, à des

ndises.

· CANADA.

VICTORIA, par la Grâce de Dieu, Reine du Royaume-Uni de la Grande-Bretagne et d'Irlande, Détenseur de la foi, etc., etc., etc.

A tous ceux qui les présentes verront on qu'içelles pourront concerner—

PROCLAMATION.

SALUT:

T. FOURNIER, TTENDU que par un acte passé en la 36e ATTENDO que par un acceptante de la Majesté, intitulé: Procureur-Général,) "Acte pour pourvoir à l'inspection du gaz et Canada. des compteurs à gaz,"-il est, entre autres choses décrété qu'après le jour fixé par la Proclamation qui sera émise en vertu du dit Acte, le seul étalon pour le débit du gaz au moyen du gazomôtre sera le pied cube contenant soixante-et-deux livres et trois cent vingt-et-un millième d'une livre, avoir du poids, d'ean distillée pesée à l'air libre à la température de soixante et deux degrés du thermomètre Fahrenheit, le baromètre indiquant trente pouces, sauf ce qui se rattache au contrats faits avant la passation du dit Acte et dans lesquels une autre unité de mesure est adoptée, contrats dans lesquels s'il sont renouvelés, on devra adopter l'unité de mesure ci-haut prescrite,-il est de plus décrété que dans une période aussi courte que possible après la passation du présent acte, des modèles de récipients à gaz mesurant le pied cube et tels multiples et parties décimales du pied cube que le Ministre, du Revenu de l'Intérieur jugera à propos, et de temps à autres des modèles de tels autres multiples et parties décimales du dit pied cube que le Ministre du Revenu de l'Intérieur jugera nécessaires, seront soigneusement faits et munis de balances, aiguilles et appareils convenables pour vérifier le mesurage et l'indication des gazomètres; et ces modèles seront vérifiés sous la direction du Ministre du Revenu de l'Intérienr : et quant ils auront ainsi été faits et vérifiés, ils seront déposés dans le Département du Revenu de l'Intérieur, et des copies des modèles ainsi déposés, vérifiés comme susdit, seront employés conformément à tels règlements qui seront approuvés par le Gouverneur en Conseil, pour éprouver, essayer et vérifier tous les gazomètres dans la Puissance; et que des modèles de l'appareil décrit dans la cédule A du présent acte, pour éprouver le pouvoir lumineux et la pûreté du gaz, seront aussi préparés, et, après avoir été approuvés par le Ministre du Revenu de l'Intérieur, seront déposés au Département du Revenu de l'Intérieur, et des

copies de ces modèles, seront employées de la manière prescrite dans la seconde partie de la même cédule A et conformément à telles autres instructions, non incompatibles avec cette cédule, qui pourront de temps à autre être données sous forme de règlements du Département, pour éprouver le pouvoir lumineux et la pureté du gaz; et il est de plus décrété qu'aussitôt que les modèles et les appareils ci-haut mentionnés auront été préparés et approuvés, le Gouverneur en Conseil, pourra émettre une proclamation fixant un jour, qui ne sera pas rapproché de moins de six mois de la date de cette proclamation, auquel les dispositions du présent acte en partie cité, relatives à l'inspection seront mises en vigueur.

Et attendu que conformément à l'acte en partie précité, les modèles de récipients à gaz, mesurant le pied cube susdit, et tels multiples et parties décimales du pied cube que le dit Ministre du Revenu de l'Intérieur a jugé à propos, ont été soigneusement faits et munis de balances, aiguilles et appareils convenables pour vérifier le mesurage et l'indication des gazomètres, et ces modèles ont été vérifiés sous la direction du Ministre du Revenu de l'Intérieur et ont été déposés dans le Département du Revenu de l'Inté-

rieur.

Et attendu que des modèles de l'appareil, décrit dans la cédule A de l'acte en partie précité, pour éprouver le pouvoir lumineux et la pureté du gaz ont été obtenus et approuvés par le Ministre du Revenu de l'Intérieur, et ont été déposés dans le Département du Revenu de l'Intérieur.

Et attendu que les modèles et appareils ci-haut mentionnés, ont été acquis et approuvés tel que requis par l'acte en partie précité.

Sachez maintenant que, en vertu de l'autorité qui nous est conférée par le dit acte en partie précité, et, par et de l'avis de Notre Conseil Privé, nous proclamons et déclarons que le, et après le premier jour de juillet, de l'année mil-huit-cent soixante-et-quinze, sera la date fixée pour que les dispositions de l'acte en partie précité, et intitulé: "Acte pour pourvoir à l'inspection du gaz et des compteurs à gaz," relatives à l'inspection soient mises en vigueur, sauf pour la Province de l'Ile du Prince Edouard.

De tout ce que dessus nos féaux sujets et tous autres qui les présentes verront ou qu'icelles pourront concerner sont requis de

prendre connaissance et de se conduire en conséquence.

En foi de quoi nous avons fait émettre nos présentes Lettres Patentes et à icelles fait apposer le Grand Sceau du Canada.

TEMOIN Notre Très-Fidèle, &c.

A Notre Hôtel du Gouvernement en NOTRE CITÉ d'OTTAWA, ce DIX-HUITIEME jour de DECEMBRE, dans l'année de Notre Seigneur mil huit cent soixante quatorze, et de Notre Règne la Trente-Huitième.

Par Ordre

R. W. SCOTT,

Secrétaire d'Etat.

DOCTEUR POMROY,

CLAIRVOYANT,

"Russell House," Coin des rues Sparks & Elgin,

LE



OTTAWA.

WILLIAM MILLS, PROPRIETAIRE.

ASSURANCE MUTUELLE DES FERMIERS DU CANADA, Bureau Principal:—HAMILTON, Ont.

FONDÉE PAR ACTE DU PARLEMENT, EN 1851.

Assurances contre le feu, accordées sur propriétés de toutes classes, au Prix Mutuel courant.

18,000 POLICIES EN FORCE, FORMANT \$14,700,000.00.

Credit Foncier en mains \$36,000.00. —:o:— Capital venant des Primes \$145,000.00.

THOS. STOCK, Président.
RICHARD P. STREET, Secrétaire.

8

— 127 —

crite i tel-, qui ients ureté

ereté es les és, le es un te de par-

, les tels re du faits pour dèles Intéluté-

ule A ux et re du it du

écité, onté-Notre presera té, et ompsauf

prés de

ttres

WA, o de otre

itat.





TAR



ATELIERS DE

Gnanits et Marbneries,

ETABLIS EN 1860,

-- PAR-

W. M. SOMERVILLE,

Rue RIDEAU (Coin de la rue Ottawa) OTTAWA

Ottawa, Ont., 1er Mars, 1875.

A mes Patrons.

Ayant reçu l'Agence pour la Vente des célèbres Groupes Statuaites de John Rogers, le Sculpteur renommé de New-York; J'ai l'honneur de vous informer que j'aurai toujours en mains à mes Chambres d'Echantillons, de ces Groupes pour Salons ou Bibliothèques, ainsi que pour Pelouses et Jardins.

Il y a à mon Bureau des Catalogues Illustrés qui seront envoyés à votre adresse au prix de 10 Centins.

Votre respectueux

Serviteur.

W. M. SOMERVILLE.

PUISSANCE DU CANADA.

IMMIGRATION.

11 est offert aux Personnes qui veulent s'établir actuellement dans la Province du MANITOBA, 160 acres de Prairir, en Purs Dons.

Terres de la Puissance vendues pour \$1,00 l'acre.

11 est offert aux Personnes qui veulent s'établir actuellement dans les autres parties du Canada, de 100 à 200 Acres de Terre en

On peut acheter des Fermes en partie défrichées et des l'âtis es à des prix raisonnables.



Aide pour Frais de Voyage,

E. conséquence de la grande demande au Canada, de Fermiers et autres Ouvriers, le Geuvernement de la Puissance émet par l'entremise de ses Agents, des Warrants pour les Passagers, à l'aide desquels les Emigrants approuvés dans le Royaume-Uni, peuvent obtenir leurs billets de passage au Canada, à des prix réduits. Ils n'ont qu'à sudresser, en Angleterre, à

EDWARD JENKINS, Ecr., M. P.

Agent Général, &c.,

BATISSES DE GOUVERNEMENT DE CANADA, Rue King, Westminster, S. W.

LONDRES.

Et au Canada, aux ≥ gents sous-mentionnés :

Québec .- L. Statiord. Montréal,-John G. Daley, Ottawa .- W. J. Wills. Kingston, -R. McPherson.

Toronto. - John A. Donaldson, Hamilton - John, Smith, Sherbrooke,-Henry Hubbard. London .- A. G. Smyth.

Dans les Provinces Maritlmes, il y a les officiers suivants :

Halifax, N. E .- E. Clay. St. Jean, N. B .- R. Shives.

Et au Manitoba :- Winnipeg,-W. Hespeler.

Ces Officiers du Gouvernement iront à l'arrivée de chaque Bateau à Vapeur, Batiment à Voile ou Convoi de Chars qu' emmenera des Immigrants. A tous ceux qui s'adresseront à eux, ils donneront les informations et accorderont la protection requises, et toutes plaintes à faire devront leur être adressées en arrivant. Ils donneront toutes informations quand aux terres propres à s'y établir dans leur Province et District respectifs, aux fermes à vendre, demandes d'emploie, gages, routes à suivre, distances, dépenses de voyage, et recevront et expédieront toutes lettres et remises pour les Immigrants, etc., etc.

Toutes informations ainsi reques des Agents du Gouvernement peuvent être considérées par les Immigrants, comme sûres et sur lesquelles ils peuvent

compter.

875.

ttpes

New-

ours

upes

qui

LE.

L. LETELLIER,

Ministre de l' Agriculture.

DÉPARTEMENT DE L'AGRICULTURE, Ottawa, Janvier, 1875

J. L. ORME & FILS,

SEULS AGENTS POUR

Les Grands Pianos Carrés

— DE —

DUNHAM & FILS.

Ces Pianos sont le plus grand triomphe du siècle, étant fabriqués d'après un principe tout-à-fait nouveau; ils ont à la fois la douceur de son des Pianos Carrés ordinaires et la puissance des Grands Pianos, et sont reconnus par la profession musicale pour être les plus parfaits pianos manufacturés.

PIANOS EMERSON,

Ces Pianos sont sans exception les meilleurs pianos manufacturés pour leur prix médiocre. Il y en a des milliers en usage et tons ont donné pleine et entière satisfaction.

ORGUES ESTEY,

55,000

maintenant en

USAGE.

Possédant toutes les améliorations modernes.

Prix, depuis

\$65 à \$650.

CATALOGUES des PRIX de ces instruments addressés sur demande.

Importateurs d'Instruments pour Corps de Musique Morceaux et Cahier de Musique.

SALLES, 8 RUE SPARKS, OTTAWA,

Vis-a-vis l'Hotel Russell.



Parlement Fédéral.

---:0-0:----

BILLS PRIVÉS.

-:-()-:-

Les personnes qui, dans les provinces de Québec et du Manitoba, se proposent de s'adresser au PARLEMENT pour obtenir la passation de BILLS PRIVES portant concession de priviléges exclusifs ou de pouvoirs de corporation pour les fins commerciales ou autres, ou ayant pour but de faire tout autre chose qui aurait l'effet de compromettre les droits d'autres parties, sont par les présentes notifiées que par les règles des deux Chambres du Parlement, lesquelles règles sont publiées au long dans la Gazette du Canada, elles sont requises d'en donner DEUX MOIS D'AVIS (spécifiant clairement et distinctement la nature et l'objet de la demande,) dans la Gazette du Canada, en anglais et en français, et aussi dans un journal anglais et dans un journal français, publiés dans le district concerné. Le premier et le dernier numéros des journaux contenant ces avis devront être envoyés au Bureau des Bills Privés de chacune des deux Chambres.

Toutes pétitions pour Bills Privés doivent être présentées dans les trois premières semaines de la session.

Les honoraires payables, pour Bills Privés sont de Deux Cents Piastres.

ROBERT LEMOINE, Greffier du Sénat.

ALFRED PATRICK, Greffier de la Chambre des Communes.

\$.

iqués uceur rands re les

cturés 18 ont

nt les

ions es.

50. iande.

que

× 0 1 1

sell.

LE RESTAURANT "GLOBE,"

-04 (TENU PAR)365-

NAPOLEON PARENT,

Successeur de James Bourget,

Pres du Pont des Sapeurs, Basse Ville,

Toujours en mains, un assortiment choisi de Vins, Liqueurs et Cigares.

AUSSI, GOUTER (LUNCH) ET HUITRES A TOUTE HEURE.

COCKBURN & MATHESON,

GRAVEURS PRATIQUES & DOREURS.

Corniches & Cadres pour dessus de cheminées & trémeaux,

Na infacturiers de Nirvirs et de Pitrines à Achantillon.

Dessins Originaux et Estimés faits pour Eglises et Oeuvres d'Architecture.

Vis-à-vis le Thé Pot, RUE RIDEAU,

-of OTTAWA.]o-

"MAGASIN DE MODES".

J. B. LeBLANC,

IMPORTATEUR DE

MARCHANDISES SECHES ET DE NOUVEAUTES,

Effets Francais & Anglais pour Departement de Mode, Fleurs francaises, etc. 91 RUE BARRINGTON, HALIFAX, N. E.

PORTRAITS ...

ILLUSTRANT CE VOLUME,

SONT PAR

Wm. J. TOPLEY,

PROPRIÉTAIRE DU



gares.

IRS,

lillon.

Hises





Les Visiteurs trouveront certainement que cet Atelier est un des plus beaux du genre sur le Continent.

PHOTOGRAPHIE DANS TOUTES SES BRANCHES.

VUES DU CANADA, DE TOUTES SORTES.

Facilités supérieures pour prendre les portraits.



HOTEL DU GOUVERNEMENT, OTTAWA.

Vendredi, le 15e jour de Janvier 1875.

PRÉSENT :

SON EXCELLENCE LE GOUVERNEUR-GÉNÉRAL EN CONSEIL.

ATTENDU qu'il a été représenté qu'on importe continuellement, à plusieurs ports du Canada, de grandes quantités de pétrole, dont plusieurs échantillons ne peuvent supporter l'épreuve du feu exigée par "l'Acte du Revenu de l'Intérieur, 1868," et les amendements au dit acte ; aussi que l'on fait de grandes importations de divers produits du pétrole, tels que la gazoline, la benzine et la benzole,—ces articles étant très-explosifs et dangereux à une très

basse température.

Son Excellence, sur la recommendation de l'Honorable Ministre des Douanes, et en vertu des dispositions de la 17e section de l'acte passé en la Session du Parlement du Canada, tenue en la 31ème année du règne de Sa Majesté, et intitulé: "Acte pour augmenter le droit d'Accise sur les spiritueux, pour imposer un droit d'Accise sur le pétrole raffiné, et pourvoir à son inspection," a bien voulu ordonner et il est, par le présent ordonné qu'en vue de mieux règler le commerce du pétrole avec l'étranger et pour la sûreté de la vie et des propriétés des sujets de Sa Majesté, les règlements suivants soient et sont, par le présent, adoptés et établis, savoir:

1. De et après cette daté, les officiers nommés pour jauger et éprouver les liqueurs spiritueuses, vins, etc., aux ports respectifs de Toronto et Hamilton, dans la province d'Ontario, de Québec dans la province de Québec, de St. Jean, au Nouveau-Brunswick, et d'Halifax, à la Nouvelle-Ecosse, sont, par le présent, nommés inspecteurs du pétrole raffiné importé à ces ports respectivement et les divers percepteurs et percepteurs adjoints des douanes, à tons les autres ports et ports extérieurs, au Canada, sont par le présent, nommés inspecteurs du pétrole raffiné importé à leurs ports et ports extérieurs respectifs, avec pouvoir d'employer, dans l'épreuve de ces huiles, tout officier ou officiers sous leur contrôle respectif qu'ils pourront juger compétents à cet égard.

2. L'instrument que l'on devra employer pour éprouver le pétrole raffiné sera le "Pyromètre à pétrole," fabriqué par Charles Potter, Toronto, Ontario, et tout pétrole qui ne supportera pas l'épreuve du feu exigée par la section 8, chap. 15, 34 Victoria, en employant le dit pyromêtre, lorsqu'il sera employé d'après les ins-

tructions qui accompagnent l'instrument, sera traité suivant ce que le Ministre des Douanes décidera dans chaque cas.

3. Tout colis de pétrole raffiné importé, apròs inspection comme susdit, devra être lisiblement marqué ou étampé suivant les ins-

tructions du Ministre des Douanes.

4. Aucun pétrole raffiné qui ne supportera pas la dite épreuve que ce soit du "Pétrole" proprement dit, du "Napthe," de la "Benzine," de la "Benzole," de la "Paraffine," ou autre huile ou fluide distillé, fabriqué ou produit par un procédé ou traitement quelconque, ne sera admis en entrée pour consommation ou entrepêt, au Canada, à moins que l'importateur ne produise un permis du percepteur ou autre officier du revenu de l'intérieur, dûment autorisé, lui donnant autorisation d'importer et de garder ce produit.

W. A. MIMSWORTH,

Greffier du Conseil Privé.



L'attention des parties intéressées est par les présentes attirée sur les sections de "l'Acte du Revenu de l'Intérieur de 1875" (37 Vict. chap. 8.) qui sont en force depuis le 1er janvier courant.

Cet Acte est intitulé "Acte pour imposer un droit de Licence sur les Mélanges de Spiritueux; en amendement à "l'Acte concernant le Revenue de l'Intérieur" et pour prevenir le Freletage de la

Nourriture, des Boissons et des Lrogues."

D'après ces mesures, tous Mélangeurs de Spiritueux doivent se placer sous la serveillance du Départment du Revenu de l'Intérieur, en prenant une license pour faire ce commerce. L'application pour obtenir une telle license, doit être faite au Percepteur de la Division du Revenu de l'Intérieur, dans laquelle se fait ou doit se faire tel commerce.

Cette partie de l'Acte concernant le Freletage de la Nourriture, des Boissons et des Drogues, ne sera en opération, seulement que dans les Divisions du Revenu de l'Intérieur où il y aura de temps en temps des Analyste d'appointés, et il en sera donné avis aussi-

tôt que ces nominations auront lieu.

A. BRUNEL,

Commissaire.

Département du Revenu de l'Intérieur, Ottawa, 8 Janvier, 1875.

9

1875.

AL

llement,
pétrole,
e du feu
amendeortations
ine et la
une très

Ministre

de l'acte la 31ème gmenter d'Accise en voulu le mieux sûreté de ients suioir:

jauger et espectifs bee dans et d'Halipecteurs es divers es autres nommés rts extée de ces tif qu'ils

ouver le Charles tera pas toria, en s les ins-



TERRAINS DE LA PUISSANCE DU CANADA.

Ces terrains sont situés au Manitoba et sur le Territoire du Nord-Ouest.

Le système d'arpentage est rectangulaire, les townships étant de six milles carrés, divisés en trante-six sections d'un mille carré chaque, et ces dernières sont subdivisées en quart de sections de 160 acres chaque.

Les sections 11 et 29, formant 1280 acres dans chaque township,

sont dédiées pour les fins des écoles publiques.

Les Sections 8 et 26 dans chaque township représentent la vingtième réserve de la Compagnie de la Baie d'Hudson, à travers la "bande fertile" d'après l'Acte de Cession.

Les Terres de la Puissance, à vendre ou à coloniser, peuvent être achetées pour une pinstre comptant l'acre, ou bien être possèdées sur Warrant de Prime Militaire ou comme établissement d'une demeure première.

Les personnes établissant ainsi leur demeure première paient \$10.00 en prenant possession de la terre, et doivent résider dessus et cultiver le quart de section dont il a été pris possession comme demeure première pendant trois ans, ils ont une patente gratis.

La personne établissant ainsi sa demeure première a aussi le privilège de s'inscrire pour un quart de section comme réserve ajoignant la dite demeure première dont il peut prendre possession immédiate, et qu'il peut cultiver, et pour laquelle il peut acquérir un titre complet moyennant Une Piastre par acre.

Les terrains renfermant le charbon ne sont pas sujets à l'operation des mesures de l'acte concernant les Terres de la Puissance,

par rapport au demeures premières.

Les personnes désirant miner pour le Charbon sur des territoires non arpentés, peuvent faire une demande d'achat, expédiant en même temps une description faite par un Arpenteur de la Puissance, demontrant la situation et les dimentions du terrain, et en accompagnant ces détails, de la somme nécessaire, estimant le nombre d'acres, lequel ne devra pas dépasser 640, au taux d'une piastre l'acre.

Le Ministre de l'Intérieur, dans le but d'empêcher le monopole sur les terrains à Charbon, pourra à sa discrétion, après que le township aura été arpenté, exempter de vente ou de colonisation les terrains dans tels townships contenant le Charbon, excepté ceux qui auront déjà été exploités d'après les règlements ci-haut mentionnés; et il pourra par la suite, vendre ces terrains ou en disposer de toute autre manière qui sera jugée à propos par le Gouverneur en Conseil.

L'Acte concernant les Terrains de la Puissance ne s'applique nullement au Territoire sur lequel le Titre des Indiens n'aurait pas été annulé dans le temps.

Ceci n'est qu'un aperçu de la loi embrassant la politique en rapport avec l'Administration des Terrains de la Puissance. Les personnes qui désirent obtenir de plus amples in amount consulter l'Acte concernant les Terrains de la Puissance.

Toutes communications concernant généralement les Terrains de la Puissance, devront être adressées à L'Honorable Ministre de L'Intérieur, Ottawa.

Toutes applications spécifique pour posséder des Terrains Arpentés, doivent être adressées à l'Agent des Terres de la Puissance, Winnepeg, Manitoba.

Par ordre,

J. S. DENNIS,

Surintendant Général.

Bureau des Terres, de la Puissance Ottawa, Mars, 1875.

ÉTABLIS EN 1854.



OTTAWA, 1875.

THOS. PATTERSON,

Fournisseur de son Excel. le Gouverneur Général, Comte de Dufferin.

IMPORTATEUR DIRECTEMENT ET MARCHAND

D'Epiceries Anglaises & Francaises,

TELLES QUE: EAUX DE VIE, VINS, BIÈRES & PORTERS.

Epiceries de goût en grande variété.

No. 26, RUE RIDEAU, VILLE D'OTTAWA.

<u>-137</u> -

ire du

tant de e carré ions de

wnship,

a vingtwors la

ent être ssèdées it d'une

paient r dessus comme gratis. aussi le réserve essession acquérir

l'operatissance,

rritoires t en mêtissance, a accomnombre piastre

conopole s que le onisation excepté s ci-haut ns ou en es par le

SOURCES CALEDONIA.

Situées dans le Comté de Prescott, Outario, à neuf milles de la ville de l'Orignal, et environ à mi-chemin entre Montréal, et Ottawa

(la Capitale de la Puissance du Canada.)

Le chemin régulier, de Montréal aux Sources, est par le train de 7½ A. M. qui part de la Station Bonaventure et fait connexion avec le Vapeur *Prince* of *Wales* se rendant à Carillon, et de là à Grenville par les chars, puis de Grenville à l'Orignal par le Vapeur *Queen Victoria*. Prix du passage de Montréal à l'Orignal \$2.50.

Les Voyageurs d'Ottawa, laissent cette place tous les matins excepté le dimanche à 7.30 par le Peerless et arrivent à l'Orignal à 11.30 a, m, ou tous les soirs (excepté le dimanche) à 5.00 p. m, par le Queen Victoria arrivant à l'Orignal à 9.00 p. m. En arrivant à cette dernière place il y a des Omnibus qui, après le 1er Juillet 1875, seront remplacés par des chars à lisses, lesquels attendront les passagers pour les transporter aux Sources.

Il ne peut y avoir de meilleurs arrangements pour permettre, aux touristes surtout, d'aller visiter ces Sources, renommées, sans les déranger plus que quelques heures pendant le trajet de montée

ou de descente.

Ces Sources sont au nombre de Quatre, dont les trois premières

sont connues sous les noms de :

"Source Gazeuse," "Source Saline" et" Source Sulphureuse" elles sont situées à quelques perches seulement les unes des autres tandis que la distance entre les deux dernières, n'est que de quatre pieds. La quatrième appelée "Source Intermittente" est située à environ deux milles des autres et l'eau en est bien plus salée.

TÉMOIGNAGES MEDICAUX

Pour les personnes qui ont visité ces Sources et qui en ont retiré quelque bénifice, il n'est pas besoin de donner d'autres preuves de leur efficacité; mais plusieurs autres peuvent à bon droit demander d'autres informations plus certaines que celles qui se donnent dans le but de faire de la propagande en faveur de la Compagnie qui possède ces Sources. C'est pourquoi, dans le but de satisfaire à leurs justes réclamations, et en même temps de remforcir l'opinion populaire qui est formée sur la valeur de ces Sources, nous allons donner les noms de quelques personnes dont nous avons des certificats écrits. Plusieurs de ces personnes vivent encore, et sont à la tête de la faculté médicale à Montréal et ailleurs.

Leur opinion donnée avec tant de lucidité il a plus de trente

trois ans est maintenant partagée par tout le monde.

Messieurs. WmRobertson, M. D. Montréal, J. Quesnel M. D. L'Acadie, J. Douglas, Chirurgien, Québec, Jas. Crawford M. D. Montréal, W. Fraser, M. D. Montréal, Geo. W. Campbell, A. M. & M. D. Montréal, Joseph Morrin, M. D. Québec, Jas. Stirling, A. M. & M. D. Hawkesbury, Honble. Juge Geo. Pyke Montréal, W. C. H. Burnaby Baronet et plusieurs autres.

Ces personnes reconnaissent comme leurs certificats l'atteste que les eaux minérales de cos sources employées exterieurement, soit comme bain ou comme breuvage, sont un remêde certain contre

les maladies suivantes.

3

15

0

es it

1-

1r-18 Dérangements des organes de la Digestion, Dyspepsie Maladies du foie et des organes Urinaires, Maladies de la Peau, Rhumatisme, Affection des Rognons et de la Vessie, Maladies Scrofuleuses, Lêpre, Delirium Tremens, Tic-Douloureux, Chlorose, Gonorrhée Syphilis, Abus de l'usage du Mercure, Maladies d'Yeux de toutes sortes.

D'après l'opinion des Médecins les plus imminents, toutes les maladies peuvent être guéries par l'usage soit interne soit externe, selon le cas, de cette cau sans pareille. Cette cau est aussi recommandée aux dames comme article de toilette pour embellir la peau.

Tel qu'il est mentionné à la page 100 de cet ouvrage il y à près de ces Sources, un spacieux Hotel capable d'accommoder 300 personnes.

Pour plus amples informations, s'addresser aux Propriétaires.

Jas. A. Gouin & Cie.

Caledonia Springs.

ou à

L'Hotel Russell, coins des Rues Sparks & Elgin, OTTAWA.

BLYTH & KERR,

No. 25 Rue Rideau, Ottawa.

Plombiers, et Poseurs d'appareils à Gaz et à vapeur.

PHARMACIE DE C. O. DACIER,

43 RUE SUSSEX, OTTAWA.

Seul dépôt de produits français tels que "GOUDRON de GUYOT" pour les maladies des organes respiratoires, de la peau et de la vessie.

"CHARBON de BELLOC," seul remède contre la dyspepsie, etc., etc.

MAISON DE TAPIS ET MEUBLES D'OTTAWA.

SHOOLBRED & Cie., Importateurs.

Marchandises Nouvelles de patron les plus nouveaux, reçues par Bateaux à Vapeur, toutes les semaines.

Tapis, Prélats, Rideaux et Etoffe à Rideaux.

consignations de meubles en nover noir,

Reques régulièrement de Messrs. R. Hay & Cie. Toronto, etc., etc.

Nous invitons avec confiance les personnes à venir examiner nos marchandises, d'autant plus que nous gardons constamment en mains un assortiment complet et que nous vendons à petit profit aux prix des manufactures.

Venez examiner notre assortiment avant d'aller acheter ailleurs.

SHOOLBRED & CO.,

49 Rue Sparks, Ottawa.

J. B. LAMONTAGNE,

HORLOGIER ET



BIJOUTIER.

10 RUE YORK, BASSE VILLE, OTTAWA.

ASSORTIMENT complet d'ARTICLES de tous GENRES dans cette BRANCHE de COMMERCE-

Bijouteries, pipes d'écume de mer et instruments de musique réparés avec soin, sous le plus court délai et à bas prix.

A. E. GENDREAU'S PARLIAMENTARY TONSORIAL PARLOUR,

Cet établissement de première classe est situé sur la

Rue Wellington,

-o(Première porte à l'Ouest du Nouveau Bureau de Poste,)o-

- ON TAWA.

PARFUMERIES, EFFETS DE TOILETTE DE GOUT Et Articles en Cheveux Naturels.

Ornements de TÉTE faits avec les Peignures,

Avec soin et sous le plus court délai.

EAU LUSTRALE ESPAGNOLE,

Saus égale pour empêcher la calvétie, pour donner le lustre aux cheveux et en accélèrer la croissance,

Toute table de toilette devrait en être pourvue.

EN VENTE CHEZ TOUS LES PHARMACIENS.—PRIX 50cts.

TEINTURE DE GENDREQU POUR LES CREVEUX.

Garantie pour teindre les cheveux depuis le Brun Clair au Noir le plus Foncé et exempte d'acides poisons.

EN VENTE CHEZ TOUS LES PHARMACIENS.-PRIX 50cts.

ECUME DE LA MER DU NORD.

Sans pareille pour nettoyer la Tête sans l'usage d'eau.

PERSONNE NE DEVRAIT EN MANQUER.

EN VENTE CHEZ TOUS LES PHARMACIENS.—PRIX 75cts.

10



DEPARTEMENT = MILICE = DE LA DEFENCE.

BLOCK DE L'OUEST.

Bureau du Ministre de la Milice et de la Défence. Officiers—B. Sulte, J. R. E. Chapleau et H. D. J. Lane. Messager—J. W. Gow.

Branche de la Comptabilité.

Officier Financier en Chef—Lt.-Col. John Macpherson.
Officiers—C. H. O'Meara, F. X. Huot, W. H. Aumond, A. Benoit.
Messager—N. Casault.

Bureau de l'Adjutant Général. Secrétaire Militaire—I.t.-Col. Stuart. Officier en Chef--W. R. Wright.

Officiers-G. Seymour, F. X. Lambert, G. E. M. Sherwood, C. Junot, T. C. Le C. Campbell, (Assistant Paie-maitre R. N.) Secrétaire Privé aistre.

Messagers-M. Ryan et C. Dion.

Branche de l'Arsenal

Surintendant des Magasins Militaires—Lt.-Col. T. Wily. Officiers—G. Grant, Major Macdonald et J. Ycomans.

1		
	RES,	
	MIT	
-	F-M	
	PAI	
	ET	
	DE	
	ISTE DES DEPUTÉS ADJUTANTS GÉNÉRAUX, MAJORS DE BRIGADE ET PAIE-MAITRES,	
	DE	-
	ORS	TALL.
	LAJO	MONTH IN THE DISCHIEF
	X, 3	DIC
	017	1
-	NE	A.L
-	CFE	4 (11)
-	NTS	FONT
-	JTA	-
1	DIC	
-	SS A	
	UTE	
-	DEP	
-	DES	
-	ISTE	
1	-	

ail. net. rth. oll. ton.

oit.

not, aire

LISTE DES DEPUTÉS ADJUTANTS GÉNÉRAUX, MAJORS DE BRIGADE ET PAIR-MAITRES, MONTRANT LE DISTRICT, etc.	PAIE-MAITRES.	No. 1 London	
	MAJORS DE BRIGADE.	Lit-Col. J. B. Taylor Lit-Col. J. Moffatt. Ma	
	Deputés Adjutants Généraux.	No. 1 London Lt-Col. J. B. Taylor. " 2 Toronto " W. S. Durie " 3 Kingston Lt. J. S. P. Jarvis, C. M. G. " 4 Brockville " Jackson " 5 Montreal Lt-Col. Fletcher, C. M. G. " 6 " " A. C. de L. Harwood " 7 Quebec " L. A. Casault, C. J. G. " 8 Fredericton, N. B. " G. J. Maunsell " 9 Halifax, N. E. Col. J. W. Laurie Brigade du G. T	
LISTE DES DEPUTÉS	No. et Nom de District.	No. 1 London Lt-Col. J. B. Taylor. Stratford " W. S. Durie Hamilton Lt. J. S. P. Jarvis, C. M. G. Hamilton " Jackson Lt. J. S. P. Jarvis, C. M. G. " Jackson Montreal Lt-Col. Fletcher, C. M. G. D. A. G. D. A. G. R. T. Quebec " L. A. Casault, C. J. G. " 9 Halifax, N. E. Col. J. W. Laurie Brigade du G. T. Col. J. W. Laurie	

— 143 —

CHINIC & BEAUDET.

Marchands en Gros et en Detail

~0(DE)0→

FERRONNERIES

DE TOUTES SORTES.

AGENTS POUR

FAIRBANKS & Cie. (Etat-Unis.) Célèbres Balances Etalons.

ROGER & FILS, (France.)
Bluteaux & Pierres à moulanges.

LA CIE. VIEILLE MONTAGNE, (Belgique.)
Zinc en feuille, etc.

Bureau: -2 Rue Sault-au-Matelot.

Magasins en gros: -28 & 30 Cote La Montagne.

Magasin en detail:—44 Rue St. Pierre.

ENTREPOT, QUAI St. ANDRÉ, BASSE-VILLE.

 $-\circ$ (OUEBEC.) \circ -

JAMES HOPE & CIE.,

PAPETIERS MANUFACTURIERS.

Graveurs, Imprimeurs et Relieurs,

IMPORTATEURS DE

PAPETERIE, MATERIEL POUR ARTISTES, TIVRES D'ECLISE ET D'ECOLE.
COIN DES RUES SPARKS ET ELGIN, OTTAWA.

MONUMENTS, CHAPITEAUX, A MANTEAUX de CHEMINÉES EPITAPHES, ETC., ETC. En Marbre, Ardoise Marbrée eu en Fer. Grilles des Patrons les plus nouveaux. Marbre, Grauit on Pierre Grise. Patente d' Halbermehl, Modèle Nouveaux et Chastes. Patente de Wellman, ATELIERS DE POELES, (Soap-Stone.) Clotures pour Cimetieres / Granits et Marbyeries, En Marbre en en Fer. ETABLIS EN 1860, Marbres pour Meublier et Tablettes. W. M. SOMERVILLE, Plombiers. Cœurs Rue RIDEAU (Coin de la rue Ottawa) OTTAWA. etc. etc. Agence de la "Compagnie d'Ardoise Marbree de Fairhaven," et de la "Pierre de Sable Bleue et Grise de Amberst."

N. B.—Voir échantillous an bureau.

JOSEPH BUREAU, IMPRIMEUR.

e.)

le.

E

RUE SPARKS.

(entre les Rues O'Connor et Bank.)

TOUTES SORTES D'IMPRESSIONS,

Dans le goût le plus nouveau et le plus varié, et surtout a des prix modérés.

FERRONNERIES! FERRONNERIES!!

A L'ENSEIGNE DE L'ENCLUME,

1 24 m

RUE RIDEAU.

Le plus grand et le plus complet Assortiment d'effets de Tablettes et de Ferronneries en général Outils d'Ouvriers, Peinture, Huile &ct., &ct., en vente à Ottawa, se trouve

THOS. BIRKETT'S, 24 RUE RIDEAU,

-0x(() TTAWA.)x6-

COMPAGNIE MANUFACTURIERE DE

A. S. WHITING,

MANUFACTURIER DE

FAULX, FOURCHES, GRATTES, RATEAUX,

ET TOUTES ESPECES

D'INSTRUMENTS ARATOIRES A MAIN etc., etc.

USINES CEDAR DALE,
OSHAWA, ONT.

TERRITOIRES DU MANITOBA ET DU NORD-OUEST.

p - recoverage		
LE et après le 5 JUIN prochait, les prix suivants seront chargés pour les passagers et le fret entre Prince Arthur Landing,		
Dot aptos 10 0 0 0 11 producti, les prix strants seront charges		
pour les passagers et le fret entre Prince Arthur Landing,		
Thunder Bay et Fort Garry Manitoba:—		
Chaque passager avec 100 lbs de bagage, de Thunder Bay à Fort Garry\$10.00 Enfants audessous de 14 ans avec 50 lbs de bagage5.00		
A Hant Commer and the state of		
a rort Garry		
Enfants audessous de 14 ans avec 50 lbs de bagage 5.00		
Enfants audessons de trois ans Gratis		
Chama passacar avac 100 lbs da hacaca da Fort Garar à		
Onaque passager, avec 100 hs de bagage, du Fort-dart, a		
Chaque passager, avec 100 lbs de bagage, du Fort-Garry à Thunder Bay		
Enfants audessous de 14 ans, avec 50 lbs de bagage 7.50		
Enfants au dessous de 3 ans		
Bagage extra, n'excèdant pas 200 lbs pour chaque passa-		
Dagage extra, il excedant pas 200 los pour chaque passa-		
ger, de Thunder Bay à Fort Garry et vice versa, par		
100 lbs 2.00		
100 lbs		
Character chered and large ten and the second and t		
Chaque cheval, sur les sections naviguables seulement 10.00		
Chaque voiture		
Fourrage ordinaire pour l'usage des chevaux, transporté		
un los exations pariemaklas		
sur les sections naviguables		
sur les sections naviguables		
Chaque émigrant avec 100 lbs de bagage, de Thunder Bay		
an Fort Frances. 5.00		
au Fort Frances		
Emants andessous de 14 ans, avec 50 hs de bagage 2.00		
Enfants audessous de 3 ansGratis.		
Passagers, non émigrants, avec 100 lbs de bagage, de		
Thunder Bay an Fort Frances		
Enfants audessous de 14 ans avec 50 lbs de bagage 3.50		
Enfant audessous de 3 ans		
Enfant audessons de 3 ans		
an Fort Frances. 1.50		
Autre fret par 100 lbs, de Thunder Bay an Fort.		
Autre fret par 100 lbs, de Thunder Bay an Fort.		
Frances		
Passagers, par mille sur terre 0.05		
Passagers, par mille sur eau et dans les portages 0.21		
Fret par 100 lbs, par mille sur terre 0.02		
Fret par 100 lbs, par mille sur eau et dans les portages $0.0\frac{1}{2}$		
Tous colis doivent être bien paquetés et ne devant pas		
Tous cons dorvent ette men haquetes et ne devant has		
excèder 350 lbs pesant		
Machineries et autres colis excèdant 350 lbs, devant être à des		
taux spéciaux.		
Aucuns vins ou spiritueux ne seront transportés sur aucune		
parties de cette route.		
On peut se procurer des billets de Thunder Bay à Fort Garry		
et aux Stations intermédiaires au Bureau des Contracteurs W. H.		
Carpenter et Co., Thunder Bay. Par ordre,		
Département des travaux Publics, \ F. BRAUN, Secrétaire.		
Ottawa, 1er Mars, 1875.		
, , , , , , , , , , , , , , , , , , , ,		

LA LAVEUSE À VAPEUR, ** NON-PAREILLE, "

PATENTÉE LE 1er DÉCEMBRE, 1874.

-opp PAReto-

J. B. CAMYRÉ,

228 RUE NOTRE-DAME,

--*\$ MONTRÉ私L. \$**-

Cette machine consiste en une bouilloire en ferblace laquelle s'adapte à tous les poëles sans exception. Premièrement elle n'exige aucun travail manuel. Avec elle il n'est pas besoin d'engager de laveuse à la journée. Tous peuvent s'en servir avec succès du premier coup, sans qu'il soit besoin de faire d'apprentissage.

N'est-ce pas une grande économie?

Un avantage énorme: Pas de frottement qui use le linge tel qu'avec l'usage des planche et des autres machines a laver. Avec la laveuse "Non-Pareille" c'est la vapeur qui nettoie le linge sans qu'il soit besoin de le frotter ou brasser d'aucune manière et il n'est employé aucun ingrédien qui puisse brûler ou tacher le linge.

Un autre avantage, c'est que le gauze le plus fin comme le tapis le plus épais penvent être également bien lavés. Avec les autres machines à laver il n'est pas possible de nettoyer les étoffes fines telles que mousselines, etc., sans les déchirer, taudis qu'avec celle-ci

il n'y a aucun danger de cette sorte.

Vous n'avez qu'à jeter votre linge dans la machine et il en sort parfaitement net sans que vous y touchiez. Le certificat ci-dessous des personnes qui se sont procuré cette laveuse, atteste son efficacité:

"Nous, soussignées, certifions avec plaisir que nous avons fait l'essai régulier de la laveuse à vapeur "Non-Pareille" et que nous avons trouvé son opération satisfaisante sous tous les rapports. Le linge est parfaitement nettoyé en deux opérations sans aucun effort physique, et on peut en laver quatre tois plus dans le même temps que par les moyens actuels.

Nous recommandons cette utile machine à tous ceux qui veulent épargner leur travail et leur temps, le travail ordinaire d'une journée pouvant se faire en deux heures au plus avec cette

machine."

M. Aimé Béliveau, Hôtel du Canada. Rév. M. Bélanger, Direc-

recteur de l'Institut des Sourds et Muets.

Mme. J. B. Métivier, 27 St. George. Mme. Jennie Laflamme, 10 Ste. Elizabeth. Mme. H. Longpré. Mme. F. Desormaux, Village Ste. J.-Bte. Mme. Eusòbe Sénécal, 11 St. Dominique. Mme. R. Courcelles, 119 Ste. Catherine. Mme. Chs. Gareau, rue St. Joseph.

Mme. James Pearson, Village St. Jean-Baptiste. Mme. Charles Lacaille, (de la maison Villeneuve et Lacaille.) Mme J. M. Dufresne, (de la maison Dufresne et McGarity.) Mme. L. J. Beliveau, (de la maison L. J. Beliveau et Cie.) Mme. Dr. E. H. Trudel, rue Dubord. Mme. J. A. Plinguet, 30 St Gabriel.

L'on peut voir fonctionner cette machine tous les jours à l'Hôtel

du Canada.

e

1

6

18

is es

ci

rt 18 é: it 18

۲.

m

1e

nt

ie te

e-10

ge R.

h.

Prix \$6.00 à \$8.00

Pour le gros, ainsi que pour obtenir le droit de manufacture s'adresser à

J. B. CAMYRÉ,

IUYAUX, COUDES, FANAUX, PLATS

MANUFACTURIERS DE

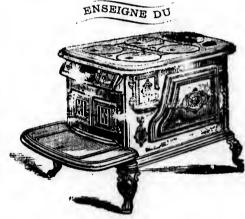
Services de Chambr

CHAUDIÈRES, BOITES,

Bureau :- No. 223 Rue Notre-Dame, audessus de MM. Dufresne & McGarity.

N. GERMAIN & FILS,

MARCHANIOS IDE
Pournaises, Baignoires, Cage d'viseaux, Bains.
Chandières à Sucre,
FONTAINES. (WATER COOLERS.)



- AUSSI -

Un grand assortiment d'articles tenus ordinairement dans les établissements des Ferblantiers.

BUREAU ET MAGASIN, No. 25, RUE SUSSEX, OTTAWA.

GEORGE COX,

GRAVEUR ET LITHOGRAPHE.

RUE WELLINGTON,

En face des Bâtisses du Parlement,

-- o(O T T AWA.) o--

11

X. & A. GROULX,

A L'ENSEIGNE DU MOUTON D'OR.

BLOC MARTINEAU, 98 Rue Sussex.



EN FACE DE LA Rue Clarence.

__ ET __

A L'ENSEIGNE DU PAVILLON ROUGE,

BLOC LESUEUR

RUE WELLINGTON.

-•[OTTAWA.]•-

ASSORTIMENT GÉNÉRAL DE HARDES FAITES,

-0(ET DE)0-

MARCHANDISES SECHES DE TOUS GENRES.

Effets, propres aux voyageurs, tels que:

VALISES, CHAPEAUX,

CHEMISES FAITES,

etc., etc., etc.

--:0:---

Habillements faits sur commande à leur Département de Tailleurs sous la surintendence d'un Tailleur de première classe, si bien connu du public Mr. John G. Reeves.

DEPARTEMENT DE MODE

Ou l'on confectionne les CHAPEAUX, MANTES, etc., et tous les articles de toilette pour Dames.

Une visite est respectueusement sollicitée à ces Établissements ou entière satisfaction est garantie par les soussignés,

X. & A. GROULX.

Propriétaires.

J. L. MARTINEAU,

IMPORTATEUR DE QUINCAILLERIE

Fer en Barre, Vitres, Peinture. Mastic, Coutelleries, Ferblanc, Poêles, etc., etc.

RUES ST. PIERRE, PORCHE ET UNION.

BASSE-VILLE, OUEBEC.

COMPAGNIE D'ASSURANCE,

CITOYENNE.

BUREAU PRINCIPAL

MONTREAL. ---:-0-:----

CAPITAL, \$2,000,000. DÉPOT AU GOUVERNEMENT, \$150,000.

Sir Hugh Allan Président. John Pratt Vice-Président John Hutchinson, Gérant du Département du Fen. Ed. Stark, Gérant, Départements de la Vie, des Accidents et de Cautionnement.

Assurances contre le Feu effectuées à des taux ruisonnables. Polices d'Assurances sur la vie émises aux taux les plus bas. Une police d'Assurance coutre les accidents, garantie une indemnité hebdomadaire de \$5.00 juspn'à \$50.00, par suite d'accidents et \$1,000 à \$10,000, en cas de mort par accident.

Bénéfices accordés aux porteurs de polices contre les accidents. La CITOYENNE a été la première compagnie qui ait offert ces avantages aux assurés.

Polices de Cautionnement émises en faveur des employés du service civil, commis de Banques et de tous employés responsables.

Si les polices de cautionnement sont combinées avec une assurance sur la vie, les premières sont accordées gratis.

Pour toutes informations s'adresser à

CHARLES DESJARDINS. Agent Général.

Bureau Temporaire, Rue York, près de la Rue Sussex.

ADDENDA.

Page 9, ensuite de Bain Thomas, inséror 100½ Bannatyne Honble. FA. G. B. Provencher.

- " 11, ensuite de Cushing L. Jr., insérer 89 Cuthbert, E. O. Berfthier.
- 4 12 avant Fraser J. H. ajouter 200.
- " 12, au bas de la page, insôrer 2001 Globensky, C. A. M. Deux [Montagnes.
- 4 13. ensuite de Harwood Robert, insèrer 81 Higinbotham N. [Wellington, D. N.
- " 19, ajouter 89 avant Berthier, et E. O. Cuthbert apròs,
- " 23, ajouter 200 avant London.
- " 25, ajonter 100½ avant Provencher, et Honble. A. G. B. Banna-[tyne, après.
- 27, ajoufer 2003 avant Deux Montagnes.
- " 28, ajouter 81 avant Wellington D. N. et N. Higinbotham faprès.
- " 32, ensuite de 76, ajonter W. Murray, Renfrew D. N.
- " 33, ensuite de 80, ajouter W. McGregor, Essex.
- " 33, ensuite de 89, ajonter E. O. Cuthbert, Berthier.
- " 33, ensuite de 100½, ajouter Honble, A. G. B. Bannatyne, {Provencher.
- " 38, ensuite de 200½ ajonter. C. A. M. Globensky, Denx Mon-[tagnes.

CHANGEMENTS.

- Page 12, remplacer 90 par 95 avant Gill Charles, etc.
 - " 15, " 81 " 80 . " McGregor Wm. etc.
 - " 15, " 95 " 76 " Murray Wm. etc.
 - " 21, " 81 " 80 " Essex, etc.
 - " 26, " 95 " 76 " Renfrew, D. N. etc.
 - " 28, " 90 " 95 " Yamaska, etc.
 " 33, ensuite de 81 remplacer W. McGregor Essex, par N.
 [Higinbotham, Wellington, D. N.
 - " 33, ensuite de 90 retrancher C. Gill, Yamaska.

ERRATA.

Page 30, ensuite de 17, lire Honble. D. Laird, au lieu de Laid.

N. B.—Les Elections annulées, n'étant pas toutes terminées au temps de la mise sous-presse, cela explique pourquoi l'Addenda est aussi long. Quand aux Changements ils sont dùs aux changements de sièges, etc. que les Membres ont fait pendant la Session. Naturellement les portraits de Messrs: Gill, McGregor et Murray sont, par ce fait, mal placés, mais comme il était trop tard pour faire ce changement il faudra les chercher à leurs ancieus numéros 81 90 et 95.

onble, icher, . Ber-thier.

Deux ignes. m N. D. N.

Bannaaprès.

otham après.

ntyne, ncher. Mon-agnes.

our N. D. N.

d.

ps de la and aux bres ont leGregor our faire

